

COMMISSION SPECIALE
CHARGÉE D'EXAMINER LES
CIRCONSTANCES QUI ONT
CONTRAIT AU
DEMANTELEMENT DE LA DEXIA
SA

du

LUNDI 07 NOVEMBRE 2011

Après-midi

BIJZONDERE COMMISSIE DIE
ERMEE WORDT BELAST DE
OMSTANDIGHEDEN TE
ONDERZOEKEN DIE HEBBEN
GELEID TOT DE ONTMANTELING
VAN DE NV DEXIA

van

MAANDAG 07 NOVEMBER 2011

Namiddag

La séance est ouverte à 14.29 heures et présidée par Mme Marie-Christine Marghem. De vergadering wordt geopend om 14.29 uur en voorgezeten door mevrouw Marie-Christine Marghem.

Audition de

- **M. Jean-Luc Dehaene, président du conseil d'administration de Dexia**

- **M. Pierre Mariani, CEO de Dexia**

Hoorzitting met

- **de heer Jean-Luc Dehaene, voorzitter van de raad van bestuur van Dexia**

- **de heer Pierre Mariani, CEO van Dexia**

La **présidente**: Nous avons le plaisir d'accueillir MM. Dehaene et Mariani. Bonjour messieurs.

Nous avons décidé, dans une réunion de travail très brève, au début de nos travaux, de recevoir les éléments de présentation que vous avez préparés et que vous puissiez les présenter ensemble. Ensuite, nous vous interrogerons séparément, en commençant par M. Mariani.

Je suppose que ce sont des *slides* qui ont été préparés et que vous allez nous les présenter au moyen de l'écran qui va être déroulé ici.

Jean-Luc Dehaene: Mevrouw de voorzitter, waarde leden van de commissie, zo dadelijk zal de heer Pierre Mariani, aan de hand van een aantal slides, meer technisch ingaan op de problematiek. Ik zal beginnen met een korte schets van de situatie. Ik zal dat in het Nederlands doen, aangezien de heer Pierre Mariani zijn voorstelling in het Frans zal doen.

Wij zijn zonder aarzelen op uw uitnodiging ingegaan. Wij hebben de bedoeling in alle

openheid getuigenis af te leggen van het door ons gevoerde beleid binnen Dexia tussen 2008 en vandaag. Wij hebben niets te verbergen. Wij nemen de volle verantwoordelijkheid voor de opmaak en de uitvoering van het herstructureringsplan en willen ons daarvoor voor u verantwoorden. Het is aan u te oordelen of wij de juiste keuzes gemaakt hebben en welke lessen er eventueel uit kunnen worden getrokken.

Ik voeg er ook aan toe dat alle directieleden van Dexia, met inbegrip van de Franse directieleden, althans de huidige – want over de vorige hebben wij geen zeggenschap –, ook bereid zijn voor uw commissie te getuigen, zo u dat wenst.

Wij hebben in de voorbije drie jaar getracht een totaal scheefgetrokken situatie recht te trekken. Hoewel dat, in het kader van het herstructureringsplan, over een periode van vijf jaar was gespreid, werd een hele weg afgelegd, dankzij de inzet van alle medewerkers van Dexia. Door de eurocrisis werd ons echter niet de tijd gegund om het plan tot een goed einde te brengen. Wij betreuren dat evengoed als u.

Ik wil eraan herinneren dat Pierre Mariani en ikzelf begin oktober 2008, respectievelijk door de Franse en de Belgische regering, gevraagd werden de leiding van Dexia te nemen. Wij kregen daarvoor weinig of geen reflectietijd en zeker geen tijd om toe te staan een due diligence door te voeren. Wij waren, zoals wellicht velen onder u, ervan overtuigd dat met de kapitaalsverhoging van 6 miljard het grootste probleem was opgelost. Onze verbazing was dan ook groot toen wij vaststelden dat dit geenszins het geval was, integendeel. Pierre Mariani zal daarop dieper ingaan.

Sta mij enkel toe bondig te stellen dat wij zeer vlug tot de vaststelling kwamen dat het probleem waarmee Dexia werd geconfronteerd, niet zozeer haar solvabiliteit was. Men kan zich zelfs de vraag stellen of een kapitaalverhoging van de omvang van 6 miljard, en zeker aan 9.90 euro per aandeel, wel nodig was. Het probleem was wel het schrijnende tekort aan liquiditeit ten gevolge van het stilvallen van de interbankenfinanciering. Deze grote liquiditeitsbehoefte was het gevolg van een megalomane ambitie om de wereldleider te worden in de financiële dienstverlening aan de publieke sector. Dexia ontwikkelde gesofisticeerde, zeer langetermijnleningen die op korte termijn werden gefinancierd. Dit was, gezien de lage intrestvoet op korte termijn, een zeer lucratief maar ook een zeer risicovol businessmodel.

De balans werd voor meer dan 40 % op korte termijn gefinancierd. De kortetermijnliquiditeitsbehoefte bedroeg in 2008 260 miljard. Om even te vergelijken, dit is even veel als de Griekse schuld. Deze mismatch tussen lange en korte termijn maakte Dexia zeer kwetsbaar en volledig afhankelijk van de interbankenfinanciering, met inbegrip van de financiering van de Centrale Banken. Wanneer die financiering droogviel in 2008, zat ook Dexia op droog zaad.

Daarenboven bleef de interne controle over de verschillende entiteiten nagenoeg onbestaande. Dexia bleek een totaal gebalkaniseerd geheel. Zo waren er veertien verschillende, autonoom werkende marktalen die alle speculatieve trading voor eigen rekening deden. Kort na onze komst werden wij al geconfronteerd met een verlies van een honderd miljoen in Slovaakije ten gevolge van misgelopen speculatie op de Zuid-Afrikaanse rand. Langs haar Amerikaanse filiaal FSA had Dexia zich daarenboven op de risicovolle markt van de subprimes in de Verenigde Staten begeven.

Lang vóór de rapporten van de toezichthouders in 2010 waren wij ons er zeer goed van bewust dat hét probleem van Dexia de liquiditeit was en dat Dexia dringend nood had aan strakke organisatie en interne controle. Er werden daartoe dan ook de nodige maatregelen genomen.

Men kan er zich enkel over verwonderen dat de regulators voor 2008 nooit aan de alarmbel hebben getrokken. Na de diagnose hebben we onmiddellijk gepoogd die rampzalige situatie te remediëren. U zult oordelen over de remedies, of de remedies de juiste waren. Ik wil echter vooraf

duidelijk stellen dat, zo wij verantwoordelijkheid nemen voor de manier waarop we getracht hebben puin te ruimen, wij niet kunnen verantwoordelijk gesteld worden voor de puinhoop zelf. Als ik sommige kritieken hoor, heb ik soms de indruk dat men vooral de brandweer bekritiseert voor de manier van blussen en vergeet dat die de brand niet heeft veroorzaakt. Het is dan ook goed dat de opdracht van uw commissie ook de periode voor 2008 kan onderzoeken, want de oorzaak van de problemen ligt essentieel daar.

Het was zeer duidelijk dat het businessmodel waarop Dexia werkte, een onhoudbaar en niet werkzaam businessmodel was, dat zodanig uitgebouwd was dat het niet op een jaar kon worden afgebouwd. We zijn begonnen met de hoogste risico's te proberen op te vangen, maar het eerste was de interbankenfinanciering herstellen. Dat was in de beginfase maar mogelijk dankzij staatswaarborg vanwege de Belgische, de Franse en de Luxemburgse regering. Daarna hebben wij eerst en vooral het risicoprofiel van Dexia proberen te verbeteren.

Het grootste risico leek ons aan de ene kant FSA, aan de andere kant de vermenigvuldiging van de marktalen. Wij hebben daarom onmiddellijk alles in het werk gesteld om FSA te verkopen. Dat is in twee fasen gebeurd: eerst werd de herverzekeringsactiviteit verkocht, later gebeurde ook hetzelfde met Financial Products die de subprimeproducten inhielden. Ook werd elke *trading* voor eigen rekening stopgezet en het aantal marktalen drastisch beperkt. Dan zijn we begonnen aan de uitbouw van het herstructureringsplan. Dat had tot doel Dexia opnieuw te centreren op haar klassieke bankactiviteit en dit in het historisch kerngebied België, Frankrijk en Luxemburg, met uitlopers in Duitsland, Italië en Spanje.

Alle activiteiten buiten die perimeter en de overdadige portefeuille moesten systematisch worden afgebouwd over een periode van vier tot vijf jaar. Het plan werd door de regeringen aan de Europese Unie voorgelegd en door haar goedgekeurd.

In een eerste benadering vroeg de Europese Commissie de oprichting van een *bad bank*. Dat ware een optie geweest vóór de kapitaalverhoging. Eens de kapitaalverhoging doorgevoerd, was dat geen optie meer, want het zou nog een veel grotere injectie hebben gevraagd. Daarom werd gekozen voor een gescheiden beheer van de *legacy*-portefeuille

binnen het bedrijf, maar vroeg de Europese Commissie ons om in de verslaggeving beide duidelijk te onderscheiden.

Een tweede optie die de Europese Commissie naar voren bracht, was de overname van Dexia door een derde. De Belgische regering was daarvan geen voorstander gezien het aantal Belgische banken die reeds onder buitenlandse controle waren.

De EU keurde uiteindelijk het herstructureringsplan goed na het gevoelig te hebben verscherpt. Verschillende activa dienden verkocht. Op vijf jaar tijd moest de balans met 35 % worden verminderd en de kortetermijnfinanciering teruggebracht tot 11 %.

Dat herstructureringsplan werd strikt uitgevoerd. Wij waren zelfs systematisch voor op het opgelegde schema. Zo was op 30 juni 2011 de balans reeds verminderd met 133 miljard, zijnde 20 %. De *legacy* was verminderd van 220 tot 125 miljard, zijnde een vermindering met 43 %. De liquiditeitsbehoefte was meer dan gehalveerd, van 260 miljard in 2008 tot 96 miljard in juni 2011, zijnde een vermindering met 63 %.

Ik wil daarenboven onderstrepen dat de onderliggende businessunits, waaronder de banken, goed functioneerden en goede resultaten boekten. De resultaten werden echter voortdurend verdoezeld door het gewicht van de *legacy*.

Dat was heel frustrerend voor de medewerkers in die businessunits. Het was naast de druk van de eurocrisis een van de redenen om in mei de uitvoering van het herstructureringsplan te versnellen.

Aangezien Dexia gespecialiseerd was in de overheidsfinanciering, werd het veel zwaarder dan andere getroffen door de eurocrisis en door het verlies van vertrouwen in de overheidsobligaties.

Toen de interbankenfinanciering ten gevolge van de eurocrisis stilviel, was de liquiditeitsbehoefte van Dexia nog te hoog om daartegen te kunnen. Eens te meer hadden wij geen solvabiliteitsprobleem, zoals trouwens de Europese stresstests hebben bewezen. Echter, hoewel sterk verminderd, was het eens te meer de liquiditeitsbehoefte, die ons de das heeft omgedaan.

Het probleem werd nog verergerd door de verschillende ratingverlagingen, die de terughoudendheid van de banken tegenover Dexia

hebben versneld. Daarom vroeg de Nationale Bank van België als regulator ons vanaf mei 2011 een plan klaar te maken, om aan dergelijke situaties het hoofd te bieden.

Het is dit noodplan dat in samenwerking met de staten werd uitgevoerd. Het plan wil kansen geven aan de verschillende entiteiten. De verkoop van de entiteiten moet tevens de nodige kapitalisatie verzekeren voor de activiteiten die in de holding blijven.

Zoals in 2008 zal de toegang tot de interbankenfinanciering opnieuw onder staatswaarborg moeten gebeuren.

Zoals gezegd, zal Pierre Mariani hier technisch nader ingaan op zowel de situatie van vóór 2008 als op de uitvoering van het herstructureringsplan en de huidige situatie.

Werden in de periode tussen 2008 en vandaag bij het herstructureren van het bedrijf fouten gemaakt? Dat is een van de punten, die u zal moeten beoordelen.

Wellicht zullen sommigen naar voren brengen dat wij sneller hadden moeten afbouwen. Dat kan zijn. Ter zake moet echter worden opgelet dat men de geschiedenis niet herschrijft, als men ze kent, of dat men niet de profeten van het verleden speelt. Men moet zich terugplaatsen in de omstandigheden waarin de beslissingen werden genomen.

Toen wij in 2008 en begin 2009 het herstructureringsplan opstelden, was er nog geen sprake van crisis van staatsobligaties. Integendeel, zij werden als de meest zekere belegging voor banken beschouwd.

Voor ons was in 2008 het Amerikaanse risico veel groter. We hebben daaraan inderdaad prioriteit gegeven, wat niet wegneemt dat we ook de portefeuille hebben afgebouwd, ook al was hij wegens de lange looptijd niet gemakkelijk verhandelbaar zonder grote verliezen. Daarbij was het bij het opmaken van het herstructureringsplan inderdaad een afwegen welk verlies wij konden dragen en welk verlies ook onze aandeelhouders konden dragen. Eens de eurocrisis losgebroken was, werd dit nog moeilijker. Vandaar dat wij in mei een provisie van 1,8 miljard hebben aangelegd om versneld af te bouwen.

U zult ongetwijfeld ook het remuneratiebeleid kritisch doorlichten. Ik erken dat ik zelf als voorzitter van het remuneratiecomité een

inschattingsfout gemaakt heb bij het vastleggen van de remuneratie voor 2010. Hoewel de beslissing in alle opzichten conform de toen geldende reglementering was en er ook op anticipeerde, en de remuneratie niet hoger lag dan die van het jaar voordien, werd er te veel uitgegaan van een interne visie die onvoldoende rekening hield met de maatschappelijke context. Ik wil nochtans opmerken dat de remuneratie vóór 2008 behoorlijk groter was dan deze na 2008. Bij de bekendmaking van de versnelling van de uitvoering van het herstructureringsplan werd dan ook meteen aangekondigd dat er geen variabele verloning zou worden uitgekeerd voor 2011.

In deze korte inleiding heb ik op de eerste plaats gepoogd de algemene context te schetsen waarin wij hebben moeten werken. Pierre Mariani zal daar nu dieper op ingaan. Hij zal ook toelichting geven bij bepaalde technische discussiepunten, zoals die van de swaps en de inhoud van de *legacy*. Daarna zijn wij vanzelfsprekend bereid om daar aan de hand van uw vragen verder op in te gaan.

Pierre Mariani: Madame la présidente, mesdames, messieurs, je vous remercie de nous donner l'occasion de tenter d'expliquer non seulement ce qui a été fait mais surtout de vous donner un certain nombre d'éclairages sur les principales problématiques qui ont été celles du groupe au cours des trois dernières années.

Comme vous l'a dit Jean-Luc Dehaene en introduction, nos livres vous sont ouverts. Nous n'avons rien à cacher sur ce qui a été fait, sur ce qui nous a été demandé au cours des trois dernières années. Vous le constaterez, ces années ont été naturellement gérées par le conseil d'administration et le comité de direction de l'entreprise, mais en concertation extrêmement étroite avec l'ensemble des régulateurs qui sont chargés du groupe.

Cette transparence s'explique également et s'offre à vous grâce à la possibilité que vous aurez d'entendre non seulement les membres du comité de direction, mais aussi l'ensemble des collaborateurs du groupe, quelle que soit leur nationalité. C'est leur devoir. Nous sommes implantés en Belgique et nous vous devons toute la transparence sur les questions que vous pourrez vous poser sur le groupe.

Avant de commencer l'analyse précise de ce qui a été fait depuis trois ans, je crois nécessaire de repartir du passé. Brièvement, je ne veux pas en cela fuir les responsabilités qui sont les nôtres

comme gestionnaires du groupe depuis 2008, mais simplement préciser certains points en nous plaçant d'un point de vue totalement objectif, à savoir la présentation qui a été faite de la stratégie du groupe en juin 2006 par le management de l'époque.

Il fixait quatre priorités au groupe Dexia dans son nouveau management.

- Une expansion internationale visant à faire du groupe le leader mondial du financement des collectivités locales.
- Satisfaire les besoins de sophistication croissante des collectivités locales en matière de financement. On les appellerait aujourd'hui les produits structurés et les produits toxiques.
- Tirer parti au maximum du très bon rating du groupe pour accroître le rendement des portefeuilles obligataires.
- Utiliser FSA pour étendre son domaine d'activité au-delà du rehaussement de crédit des collectivités locales vers l'assurance des structures de titrisation aux États-Unis, autrement dit les structures de titrisation immobilière.

Voilà les quatre priorités sur lesquelles il est intéressant de revenir un instant avant d'examiner la situation dont nous avons hérité en 2008 et quelles solutions nous avons essayé d'y apporter.

L'expansion géographique, tout d'abord. Elle a été initiée dès le début des années '90. Elle s'est très fortement accélérée à partir de 2006-2007, en étant très loin de ses bases, très loin de l'Europe où la banque exerçait traditionnellement ses métiers. À partir de 2005, Dexia s'est implantée, notamment, en Europe de l'Est. À partir de 2006, elle s'est implantée au Japon, en Hongrie, en Suisse, en Chine, en Inde. Tout cela en augmentant de manière tout à fait considérable les expositions.

Quelle en a été la conséquence? Et bien, comme on a pu le voir assez rapidement – je remonte à 2001 afin de ne pas identifier telle ou telle responsabilité – la croissance en Belgique, en France, au Luxembourg, qui sont les marchés historiques, sur l'ensemble de cette période, était de 5 % par an. En Europe, la croissance était de 14 % par an, aux États-Unis de 20 % par an, en Asie et sur les autres marchés de près de 60 % par an.

Dans le même temps, le total des encours de crédits aux collectivités locales est passé de 150 à 322 milliards d'euros sachant que pour tous les nouveaux pays où le groupe s'est implanté, il n'y avait aucune ressource de financement local et

que, dans la plupart du temps, dans l'ensemble de ces pays, le financement de ces prêts était assuré par des ressources à très court terme venant du centre du groupe, qu'il s'agisse de DCL ou de Dexia Banque Belgique.

Le deuxième axe de développement s'appuyait sur des crédits du plus en plus structurés et de plus en plus sophistiqués.

Entre 1995 et 2006 – j'aurais pu ajouter 2007 -, le nombre de types de prêts différents proposés par le groupe à ses clients est passé de trois en 1995 à 167 en 2006. En France, le nombre de prêts avait atteint 223 en 2008. Donc, le groupe commercialisait 223 prêts différents avec des index les plus exotiques. Depuis, nous avons ramené ce nombre à 15.

En parallèle, Dexia a constitué, de 2006 à 2008, un portefeuille obligataire démesuré au regard des ses fonds propres. Entre décembre 2005 et décembre 2007, ce sont plus de 60 milliards d'euros de portefeuilles obligataires qui ont été accumulés.

Par rapport aux autres banques, cela représentait 25 fois nos fonds propres. La plus extrême en Europe derrière nous était Commerzbank avec un peu moins de sept fois. Pour tous les autres, cela représentait moins de cinq fois leurs fonds propres.

Ce portefeuille était réparti sur toutes les entités du groupe. Bien sûr, chez DCL, mais aussi de manière très importante chez Dexia Banque Belgique, à la BIL et dans toutes les entités. Il était géré par différents responsables à l'intérieur de la banque. Ce qui fait qu'en octobre 2008, personne au sein de Dexia groupe n'avait de conscience claire de ce qu'était la totalité des portefeuilles obligataires du groupe.

La combinaison de ces deux éléments a entraîné une progression très forte du bilan, je n'y reviendrai pas. Pour couvrir les risques du bilan, une politique systématique de couverture du risque de taux a été mise en place pour compenser le fait que le groupe finançait des actifs majoritairement très longs, souvent au-dessus de 20 ans, alors qu'ils se finançaient à très court terme. Pour cela, il a souscrit de manière tout à fait normale, pour se protéger contre le risque de taux, à des dérivés. L'encours de dérivés a atteint près de 2 000 milliards d'euros en 2007 et a commencé à décroître à la fin de l'année 2008. Ceci est au cœur du système du

groupe puisque sans cela, il aurait subi un risque de taux d'intérêt absolument ingérable. Si vous le souhaitez, nous verrons cela plus en détail tout à l'heure. L'écart de financement entre ressources longues et ressources courtes était tout à fait considérable.

J'en arrive à la quatrième priorité. Le groupe a développé une activité de rehaussement de crédit qui présentait un risque à la fois par sa taille et par sa nature. Tout d'abord par sa taille, il avait, à l'automne 2008, – je rappelle que c'était le risque principal qui avait commencé à créer les difficultés du groupe dès la fin du premier trimestre 2008 – environ 430 milliards d'exposition aux États-Unis, dont un peu moins de 300 milliards sur des rehaussements d'activités aux collectivités locales mais surtout sur des titrisations américaines. Beaucoup d'entre elles étaient assises sur de l'immobilier, pour plus de 144 milliards de dollars de risque.

Dans le même temps, FSA avait développé une activité de quasi-banque, ce qu'on appelle le Financial Products, dans laquelle elle collectait des dépôts qu'elle réinvestissait dans des actifs, pour certains d'entre eux extrêmement risqués, notamment des titrisations de subprimes qui ont provoqué des pertes extrêmement importantes jusque dans les derniers temps.

Ces points sont connus. Ce qui l'est moins, c'est la faiblesse de l'organisation du groupe. Les filières de contrôle n'étaient absolument pas organisées et ni la direction des risques, ni la direction des finances, ni la direction juridique n'avaient autorité sur leurs correspondantes dans les différentes filiales du groupe. Ce manque de suivi par le management de la holding des entités opérationnelles majeures est vraiment à l'origine des très grands risques que nous avons soit constatés soit évités à l'automne 2008, en particulier dans la vente de Kommunalkredit Austria, notre joint-venture avec le Crédit communal d'Autriche.

Dans celui-ci, en octobre 2008, on a soudainement découvert une filiale chypriote dans cet ensemble qui portait plus de 19 milliards d'euros de CDS sur des États d'Europe centrale dont la direction des Risques du groupe n'avait pas connaissance. Il n'y avait pas non plus de gestion centralisée de la trésorerie. Chaque soir, la trésorerie se faisait par collecte d'informations par mail dans les différentes entités. La direction financière ne disposait d'aucun outil centralisé. Nous n'avions pas de résultats mensuels. Il a fallu attendre mars 2009 pour disposer de résultats

mensuels pour le groupe. Nous étions en pleine tempête du Cap Horn et les thermomètres que nous avions à disposition en octobre 2008 nous montraient du beau temps aux îles Marquises! C'était à peu près comme cela que le groupe était piloté.

Nous n'avions pas d'outil de prévision des résultats, pas d'outil de projection de bilan et une absence de consolidation totale des données financières permettant un travail rigoureux de contrôle de gestion. C'était la même chose également pour la direction des Risques.

Enfin, l'activité des salles de marchés était totalement hors de contrôle. Il y avait à peu près 14 salles de marchés dispersées dans l'ensemble des entités du groupe. Les positions de *trading*, aussi bien en taux qu'en devises ou sur les actions, n'étaient pas non plus consolidées, ce qui s'est traduit à l'automne 2008, comme on vous l'a dit, par des pertes extrêmement importantes dans telle ou telle salle de marché dans des toutes petites entités dont on a découvert soudain qu'elles faisaient des opérations qui n'avaient pas été autorisées.

Ce que l'on peut dire, c'est que, pour le moins, les contrôles se sont intensifiés après le déclenchement de la crise, y compris par les régulateurs. Les archives n'étant pas non plus complètes puisque le groupe ne suivait pas à son niveau l'ensemble des contrôles des régulateurs, nous avons trouvé la trace de six missions menées entre 2006 et 2008: au moins deux missions de la CBFA mais nous sommes en train d'en rechercher certaines autres – nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir – qui concernaient Dexia Banque Belgique et quatre missions de l'autorité de la Commission bancaire qui n'était pas, à l'époque, l'Autorité de contrôle prudentiel.

Depuis la fin 2008, si j'excepte la mission tripartite qui, en octobre 2008, a été conduite pour essayer de comprendre ce qui était arrivé au groupe, sans que cette mission ne donne lieu d'ailleurs à un rapport formalisé à ma connaissance, 38 missions ont été menées depuis 2009 par les trois principaux régulateurs. Je ne vais pas les lister aujourd'hui. Je peux vous dire que, naturellement, chacune des entités traitait à son niveau des rapports faits par l'autorité de contrôle chargée de la vérification de cette entité, qu'il s'agisse de la CBFA, puis de la Banque Nationale de Belgique pour la Belgique, de l'Autorité de contrôle prudentiel pour la France, de la FED pour les États-Unis. En outre, pour la première fois en 2009, surtout après la décision qui avait été

prise de scinder le comité d'audit en deux composantes, un comité de suivi des risques et un comité des comptes, le comité d'audit du groupe avait en effet connaissance de l'ensemble des missions qui étaient réalisées par les régulateurs sur l'ensemble du périmètre du groupe.

En octobre 2008, la situation, telle qu'elle était identifiée était claire. Le 30 septembre, alertés par la Banque centrale européenne, à ce qu'il semble, les trois États ont décidé la recapitalisation du groupe pour un montant de 6,4 milliards à l'époque, dont seuls 6 ont été versés, puisque les 0,4 qui devaient être souscrits par le Luxembourg sous forme d'obligations convertibles ne l'ont jamais été.

Six milliards d'augmentation de capital étaient décidés à un cours de 9,90 euros. Je voudrais faire deux remarques là-dessus. Premièrement, 9,90 euros, il n'y a pas d'exemple dans les restructurations bancaires d'urgence qui ont été conduites tant aux États-Unis qu'en Europe, où une recapitalisation se soit faite au-dessus du cours de bourse. Il n'y a pas d'exemple.

Cette situation-là trouve son origine dans la procédure d'urgence qui a été faite, dans le choix de ne pas recourir à une assemblée générale pour réaliser cette augmentation de capital, mais de la faire de manière inégalitaire, ce qui obligeait à prendre comme référence des cours de bourse d'avant la crise. De surcroît, les conditions dans lesquelles elle a été faite, et notamment, pour certains actionnaires, le recours à l'emprunt gagé par des actions du groupe pour financer cette augmentation de capital, ont certainement contribué à aggraver la situation financière d'un certain nombre d'actionnaires et étaient susceptibles de poser également des problèmes de solvabilité pour le groupe.

Par cette augmentation de capital, on ne répondait pas au principal problème, qui était celui du groupe le 30 septembre 2008, qui était un problème de liquidité. En effet, à la fin du mois de septembre 2008, 43 % du total de bilan étaient financés à très court terme. Le besoin de financement à un an du groupe, tel que nous l'avons évalué dans la journée qui a suivi notre arrivée, était de 260 milliards d'euros.

La seule connaissance que j'avais du groupe en arrivant était le rapport annuel de l'année 2007, qui faisait déjà fortement apparaître ce déséquilibre, puisque l'essentiel des financements était à moins d'un an alors que l'essentiel des

actifs était à plus de cinq ans. Pour le résumer d'une manière simple, c'est comme cela qu'il faut le dire. Cette situation s'est évidemment très fortement détériorée pendant l'année 2008.

Face à cette situation, qu'avons-nous demandé? Nous avons demandé tout d'abord à traiter le sujet de la liquidité, au travers d'une garantie de financement pour permettre à Dexia d'avoir à nouveau accès à la liquidité, mais aussi de solliciter une garantie sur la partie américaine du groupe au travers de Financial Products, pour nous permettre de céder si possible le rehausseur de crédits.

La garantie de financement a été évidemment mise en place de manière rapide; elle a été, à l'époque, de 150 milliards d'euros, répartis à 60,5 % pour la Belgique, 36,5 % pour la France et 3 % pour le Luxembourg. En contrepartie des aides reçues, nous avons engagé aux côtés des Etats des discussions avec la Commission européenne pour discuter le périmètre et le contenu des mesures de compensation qui nous seraient demandées en contrepartie des aides d'État reçues.

Le plan de transformation qui a été décidé quasi immédiatement, puisque nous l'avons fait valider et présenté une première fois au conseil d'administration le 20 octobre, portait sur trois composantes.

Premièrement, rééquilibrer la situation financière du groupe, en réduisant le bilan, en rééquilibrant le passif vers des financements stables à long terme et en réduisant aussi le profil de risque.

Cela voulait dire abandonner des activités qui ne devaient plus être dans le corps de métier du groupe, réduire la taille des portefeuilles d'obligations, augmenter si possible les dépôts en réinvestissant dans les activités de banques de détail dont les parts de marché n'avaient cessé de diminuer depuis 2005, mais aussi réduire le profil de risque. Cela voulait dire vendre les activités de rehaussement de crédits, notamment FSA, bien sûr, mettre fin aussi à toutes les activités de *trading* sur fonds propres, mais aussi à ce que j'ai considéré comme n'entrant pas dans la logique de la banque, en tout cas dans sa mission, c'était de vendre à tout prix des produits structurés complexes aux collectivités locales et, particulièrement, en France. Cette activité a été cessée dès l'automne 2008.

Deuxièmement, il fallait en même temps réinvestir et renforcer les activités qui étaient au cœur des

métiers du groupe.

Cela voulait dire notamment restaurer la franchise de banques de détail en Belgique, grâce à un plan d'investissement de plus de 350 millions d'euros, qui a été élaboré durant la première partie de l'année 2009 et décidé par le conseil en juillet 2009, accélérer également le plan de développement en Turquie et augmenter le montant des dépôts.

Cela a obligé également à recentrer les activités de banques dans les pays cœur, notamment en fermant et en décidant de fermer une dizaine de pays et, dans les pays cœur aussi, de réduire la production de prêts tout en augmentant les marges, puisque le modèle tel qu'il fonctionnait jusqu'avant la crise n'était plus d'actualité.

Enfin, il a fallu essayer d'adapter le périmètre et les coûts de l'entreprise à sa nouvelle condition de fonctionnement, d'où un effort de réduction de la base de coût de plus de 15 %, soit un objectif de réduction des coûts de 600 millions d'euros.

Quels sont les éléments de cette restructuration?

Quelques grands chiffres d'abord sur la restructuration financière qui a été conduite depuis octobre 2008. La part des financements à court terme, des besoins de financement à court terme a été ramenée de 260 milliards d'euros à la fin d'octobre 2008 à 96 milliards d'euros en juin. Ce besoin a légèrement réaugmenté d'une dizaine de milliards à la fin du mois de septembre, mais on était toujours complètement en ligne avec les objectifs de réduction qui nous étaient fixés par la Commission européenne.

C'est une réduction de 63 % du besoin de financement à court terme. Le portefeuille d'actifs non stratégiques est passé de 223 milliards à 126 milliards d'euros. Le *deleveraging* a été conduit à marche forcée, et notamment sur les portefeuilles les plus difficiles à vendre, avec une diminution de plus de 43 % des portefeuilles. Ce que nous avons vendu, c'est environ 150 millions d'euros par jour de portefeuilles obligataires depuis trois ans.

Cela a été fait avec une perte moyenne relativement limitée de l'ordre de 1 % entre octobre 2008 et juin 2011. Nous avons décidé à la fin du mois de mai d'accélérer encore ce plan de *deleveraging* en passant des provisions, notamment pour se débarrasser du risque américain – ce qui a été fait complètement entre juin et juillet de cette année. Le total du bilan est

passé, quant à lui, de 651 milliards d'euros à 518 milliards d'euros entre décembre 2008 et juin 2011. Les objectifs de coût ont été atteints: nous avons effectivement réduit de plus de 600 millions d'euros la base de coût depuis 2008.

Quant aux profils de risque, nous avons arrêté toutes les activités de *trading* pour comptes propres dès 2008. Nous sommes sortis de Crédit communal Austria en Autriche en 2009. Nous avons vendu FSA dès le 13 novembre 2008, alors que personne ne pensait cette opération possible. Nous avons vendu le portefeuille de Financial Products et achevé de le vendre aux mois de juin et de juillet de cette année sans que cela coûte un centime de garantie au contribuable. Et, dans le même temps, les fonds propres du groupe, depuis 2008, se sont considérablement renforcés. Avant que nous décidions l'accélération du *deleveraging*, ils étaient de 13,4 %. Nous avons décidé, avec l'accord des régulateurs, d'utiliser une partie de ces fonds propres excédentaires pour nous débarrasser d'un certain nombre d'actifs et, surtout, pour accélérer la réduction du besoin de liquidités du groupe.

Dans le même temps, nous avons profondément travaillé sur l'organisation pour faire que ce groupe soit enfin doté d'une organisation qui ressemble à celle d'une banque. Nous avons renforcé les fonctions de holding, notamment en mettant des filières intégrées et directives, notamment pour tout ce qui touchait au contrôle des risques. Nous avons cédé les filiales qui étaient totalement hors de contrôle, et notamment FSA. Nous avons centralisé la gestion de la trésorerie avec désormais, en tout cas jusqu'à la sortie de Dexia Banque Belgique, un suivi de la trésorerie qui pouvait être centralisé et quotidien.

Une centralisation du suivi des portefeuilles financiers au moyen d'une base unique.

Nous avons fortement renforcé la direction financière, centralisé la quasi-totalité des activités de salles de marché à Bruxelles en réduisant drastiquement l'accès au marché des autres salles. Nous avons enfin traité – mais je n'y reviendrai pas en détail – de beaucoup de sujets opérationnels allant de la sécurité informatique à la refonte de la filière crédit, à l'organisation des États-Unis, etc.

Dans cet ensemble-là, il est évident que Dexia Banque Belgique a joué un rôle déterminant de centralisation de la trésorerie, puisque c'était autour de Dexia Banque Belgique que se faisait la gestion de l'intégralité de la trésorerie du groupe,

à la fois en recevant des titres venus d'autres filiales mais surtout en étant le point de contact unique à la fois pour les banques centrales, à la fois pour la gestion du collatéral et à la fois pour la gestion des principales opérations de marché.

Comme vous pouvez le voir, ces changements ont mobilisé énormément le conseil et les différents comités du conseil. Nous avons eu en moyenne plus d'une douzaine de réunions du conseil d'administration et particulièrement cette année. Les comités du conseil ont été eux-mêmes réformés. Nous avons aussi eu beaucoup de comités et de conseils d'administration chez Dexia Banque Belgique, à la BIL, chez DCL. Ils ont été non seulement convoqués très souvent mais ont suivi la plupart des thématiques et toutes les thématiques qui portaient notamment sur la gestion de la liquidité et des risques du groupe.

Enfin, depuis octobre 2008, l'effort d'investissement qui a été fait dans les principales franchises du groupe a porté ses fruits. Sur les activités de banque de proximité, les dépôts ont augmenté de plus de 19 % en 3 ans. Je ne parle même pas de la Turquie où un quasi doublement des dépôts a été fait en 3 ans. Dans les marchés de financement des collectivités locales, nous avons bien sûr réduit très fortement le niveau de la production comme cela nous était demandé par la Commission européenne, mais nous avons également rétabli la rentabilité de ce segment d'activité grâce à la hausse des marges commerciales.

Cela s'est traduit, comme vous le voyez, par des réductions très importantes de la production globale, qui avaient été de plus de 67 milliards d'euros encore en 2008 – en tout cas sur les 9 premiers mois de l'année, puisqu'il n'y a quasiment pas eu de production dans la dernière partie de l'année – contre des niveaux de production qui ont été désormais contenus très en dessous de ce qui nous était permis par la Commission européenne, aux alentours d'une dizaine de milliards d'euros depuis 2008.

Le portefeuille obligataire, lui aussi, a été très significativement réduit depuis 2008. Nous venons d'une situation où il y en avait 223 milliards au total. Il a été réduit de 43 %, dont l'essentiel, en tout cas une très forte partie, sur la Legacy Division, pour revenir, à la fin du 1^{er} semestre 2011 à 126 milliards d'euros. Cette réduction du portefeuille a également porté sur Dexia Banque Belgique. Je crois qu'il n'est pas inintéressant de voir les évolutions. Dexia Banque, comme l'ensemble des entités du groupe, avait également

vu son portefeuille obligataire croître très fortement, puisqu'il était passé de 16 milliards en 2004 à 39 milliards en 2007. Il a commencé à le réduire dans le dernier trimestre 2008 et il a diminué de près de 46 % entre fin 2008 et juin 2009, avec d'ailleurs un volume de *deleverage* qui est nettement supérieur à celui du groupe, comme vous pouvez le voir sur le schéma suivant.

Beaucoup d'entités ont été cédées au cours de cette période, très souvent en avance par rapport aux engagements pris vis-à-vis de la Commission européenne. Kommunalkredit Austria a été cédée en 2008; FSA devait être cédée aux termes de la décision européenne en 2009, cela a été clôturé le 31 juillet 2009; Dexia Épargne-Pension devait être cédée avant le 20 juin 2010, cela a été clôturé au 9 décembre 2009; le Crédit du Nord a été cédé dans les temps, de même qu'un certain nombre de filiales moins importantes qui ont été cédées très souvent en avance par rapport à ce qui nous était demandé par la Commission européenne.

Grâce aux cessions d'entités et au *deleverage*, le bilan a significativement baissé depuis 2008, puisqu'alors qu'il avait augmenté de 28 % entre 2005 et 2008, il a diminué de 20 % entre 2009 et juin 2011. De même que le portefeuille de dérivés, qui a suscité beaucoup de commentaires. Il était au maximum à 2 000 milliards d'euros en 2007; il n'est plus aujourd'hui que de 1 500 milliards d'euros. Au total, Dexia a réduit ses besoins de financement de court terme de près de 63 % depuis octobre 2008.

Je voudrais vous citer quelques chiffres, parce qu'ils me paraissent très importants.

À la fin de l'année 2008, 75 % du financement à court terme étaient assurés par les banques centrales ou avec des emprunts garantis. Au pic du premier trimestre 2009, nous avions 122 milliards d'euros d'encours auprès des banques centrales, nous étions le premier emprunteur de la FED, nous étions le premier emprunteur de la Banque du Japon, nous étions l'un des premiers emprunteurs de la Banque centrale européenne. À la fin du mois de juin 2011, les encours banques centrales avaient été ramenés à 34 milliards d'euros. Nous n'avions naturellement plus aucun encours auprès de la FED ni auprès de la Banque du Japon puisque nous avons réussi, en deux ans, à céder les 15 milliards d'actifs qui avaient été constitués entre 2005 et 2008 au Japon. Nous n'avions plus besoin de financement en yens. À la fin du mois de juin 2008, l'encours avait déjà remonté à 38 milliards d'euros mais était très inférieur à ce qu'il était à la fin de l'année 2007 où

il était déjà, avant la crise, de près de 47 milliards d'euros.

Dexia a réussi à diminuer ses besoins de financement à court terme malgré l'augmentation du cash collatéral qui est lié à la protection contre le risque dû aux taux d'intérêt. En effet, le besoin total de financement a été réduit de 59 %, de 236 à 96 entre décembre 2008 et juin 2011, malgré l'augmentation du cash collatéral. Il était important de constater que, malgré l'ampleur de la restructuration, nous savions que nous restions une banque vulnérable face à la crise souveraine.

En juin 2010, après l'adoption du plan de restructuration par l'Union européenne – la décision définitive date de février 2010 –, le comité stratégique du conseil d'administration s'est réuni pour voir comment se présenterait l'application du plan de restructuration. Je mentionnais dans cette présentation, à l'époque, trois risques. Le premier de ces risques était celui de la dégradation du marché immobilier américain. Le deuxième de ces risques – nous sommes en juin 2010 – était lié à la perte ou à la dégradation du rating à court terme du groupe, susceptible de provoquer des tensions sur la liquidité. Le troisième risque était une extension de la crise souveraine en Europe après les premières difficultés de la Grèce.

Nous parlons là de juin 2010.

Le premier de ces risques, nous nous en sommes débarrassé, si je puis dire, puisque nous avons pris la décision de céder les activités de Financial Products et d'acter la fin de l'exposition du groupe à ce risque. Les deux suivants n'ont cessé de se détériorer dans le courant de l'année 2011 et ce, en plusieurs étapes. La première étape a été la mise sous surveillance par les agences de notation, en mai 2011, de la notation à court terme du groupe qui s'est traduite, pour nous, par la disparition quasi immédiate de près de 25 milliards de *funding unsecured* aux États-Unis, suite non pas à la dégradation, mais à l'annonce de la mise sous revue de la notation. Ce qui a précipité en deuxième lieu la situation pendant l'été, c'est la combinaison de deux phénomènes. Le premier est la baisse des taux d'intérêt qui s'est produite pendant l'été à la suite de la crise souveraine, des difficultés rencontrées et de l'échec du plan du 21 juillet pour le redressement de la Grèce. Le deuxième est l'annonce de la mise sous surveillance de la note court terme de Dexia par Moody's le 3 octobre et par Standard & Poor's le 7 octobre qui s'est traduite par la disparition de la quasi-totalité du reste du

funding unsecured du groupe dans la semaine du 3 au 9 octobre.

Quelques éclairages peut-être un peu particuliers sur des choses qui ont pu faire l'objet de commentaires.

Dexia est un groupe qui est particulièrement sensible à la crise du souverain. D'abord, parce que nous finançons ce dernier: le souverain directement et le sub-souverain avec les collectivités locales. Ensuite, parce que nous le finançons beaucoup dans des pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie) dans lesquels nous avons de grandes filiales. Enfin, parce que cette activité est particulièrement déséquilibrée dans son financement puisque ce sont des actifs à très long terme pour lesquels il y a très peu de financements longs.

Globalement, ces deux tableaux vous montrent deux choses. Premièrement, l'exposition globale de Dexia dans les pays en question (Irlande, Grèce, Portugal, Espagne, Italie). Cette exposition était, à la fin du quatrième trimestre 2008, de 125 milliards. Elle n'était plus, à la fin du deuxième trimestre, que de 94 milliards, soit près de 30 milliards ou 25 % de réduction.

Après les opérations de cession de Dexia Banque Belgique, elle n'est plus que de 72 milliards.

Pour ce qui concerne les dettes souveraines stricto sensu, nous en avons vendu à peu près 9 milliards entre juillet 2008 et la fin du mois de juin 2011. Huit supplémentaires sont sorties à la suite de la cession du groupe Dexia Banque Belgique, principalement d'ailleurs parce que les réserves d'assurances sont principalement investies en obligations souveraines.

J'ai retrouvé plusieurs citations intéressantes de ce point de vue-là. Une première, et je vous renvoie d'ailleurs à une interview très intéressante du gouverneur de la Banque de France, il y a deux jours sur une radio, qui disait deux choses. D'abord, interrogé sur le contrôle prudentiel sur le groupe, on lui disait: "Mais vous n'avez rien vu sur Dexia". Et il a eu une réponse, après avoir tenté de dire: "Mais ce n'est pas un groupe français, c'était un groupe belge"... Naturellement, le journaliste ne l'a pas laissé aller dans cette voie. Il a répondu: "Oui, oui, nous sommes très bien informés depuis la crise". Je crois que c'est une première réponse intéressante.

La deuxième réponse intéressante porte sur les expositions sur les souverains. Il a dit: "Je

voudrais rappeler quelque chose. C'est que les régulateurs et l'ensemble des instances de régulation et de normes bancaires ont incité les banques à souscrire des obligations et des obligations souveraines pour gérer leurs liquidités. Et, aujourd'hui, on vient reprocher aux banques d'avoir des pertes sur leurs obligations souveraines!". Et je cite quasiment mot pour mot: "Admettons au moins que c'est une responsabilité partagée entre les banques qui ont souscrit ces obligations et les États qui ont laissé dériver leurs finances publiques". C'est le gouverneur de la Banque centrale qui parle. On pourra y revenir si vous le voulez; j'ai une petite opinion sur le sujet. Cela méritera quelques débats...

Le groupe a donc baissé très fortement, je vous l'ai dit, son exposition aux dettes souveraines. On a baissé totalement d'environ 18 milliards, entre fin 2008 et juin 2011, notre portefeuille.

Que s'est-il passé le 9 octobre?

Les États belge, français et luxembourgeois sont intervenus dans la mise en œuvre de mesures structurelles sur le groupe. Cela s'est traduit par la reprise de Dexia Banque Belgique par l'État belge en quelques jours, la garantie des États sur les financements émis par Dexia SA et sa filiale Dexia Crédit Local, des négociations avec la Caisse des Dépôts et Consignations et la Banque Postale pour le financement des collectivités locales en France et surtout, par l'engagement de négociations exclusives en vue de la cession de Dexia Banque Internationale au Luxembourg et, depuis, l'annonce de la mise en vente des autres activités opérationnelles. Nous y reviendrons.

Un autre élément d'information me paraît intéressant. Dans les premiers jours de notre arrivée, on a dû dire que ce groupe n'était pas un groupe bancaire, mais la combinaison d'une banque ou d'une série d'activités bancaires et d'un *hedge fund*. Aujourd'hui, on commence à comprendre combien a coûté ou va coûter le démantèlement du *hedge fund*.

En effet, on opère la distinction entre les activités propres, qui sont les activités bancaires, qui ont été continûment profitables. On constate que, sur la période cumulée 2008-2009-2010, les résultats cumulés ont été positifs à concurrence de 1,6 milliard, que près de 4,9 milliards de résultats proviennent des métiers (Dexia Banque Belgique, l'assurance, l'Asset Management, RBC Dexia, la Dexia Banque Internationale du Luxembourg), que des pertes à concurrence d'environ 6,5 milliards proviennent de la vente de

FSA, des ventes de portefeuille et de toutes les pertes qui ont été faites sur le portefeuille obligataire, notamment pendant la crise de 2008.

Au cours du premier semestre 2011, les résultats du groupe ont été négatifs à hauteur de 4 milliards d'euros, alors que les métiers enregistraient un résultat positif de 500 millions. Soulignons également une perte de 4,5 milliards sur le *deleverage* et sur les Financial Products et l'accélération du processus de vente que l'on a décidée à la fin du mois de mai.

Nous nous attendons à de futures pertes. Je ne peux vous les citer toutes par anticipation, car nos résultats sortiront demain soir et vous en prendrez connaissance, mais d'ores et déjà, nous savons que la sortie de Dexia Banque Belgique et de ses portefeuilles coûtera plus de 3,8 milliards d'euros au groupe et que la sortie d'autres filiales se traduira probablement par des pertes complémentaires.

Enfin, il faudra acter dans les comptes du deuxième trimestre les pertes sur les portefeuilles grecs, à hauteur de ce qu'on anticipe maintenant comme perte potentielle sur la Grèce, c'est-à-dire quelque part entre 50 % et 60 %, ce qui va peser de manière tout à fait considérable.

Le démantèlement progressif et le coût de la restructuration de la partie non bancaire du groupe, qui constituait à peu près la moitié du bilan en 2008, a coûté à ce jour environ 15 milliards d'euros. Vous en avez le détail, nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir plus tard, qui vous est mentionné ici. Les pertes liées à FSA, y compris la moins-value de session, c'est à peu près 3 milliards, sans compter les 2 milliards de pertes supplémentaires sur le portefeuille de Financial Products.

Nous avons, sur le portefeuille de la *legacy*, fait à peu près 1,2 milliards de pertes, un coût du *deleveraging* de 372 millions, plus les garanties de financement: vous avez l'ensemble de ces éléments qu'on pourra peut-être discuter ultérieurement dans les questions que vous voudrez bien nous poser.

La **présidente**: Je propose que nous poursuivions nos travaux avec M. Mariani. M. Dehaene devra peut-être attendre quelques instants à l'extérieur.

Jean-Luc Dehaene: À l'extérieur? C'est une séance publique!

La **présidente**: L'idée c'est de vous interroger

séparément.

Jean-Luc Dehaene: C'est une séance publique. Je peux m'installer là-haut.

La **présidente**: Naturellement. Si vous l'acceptez.

Jean-Luc Dehaene: Je n'en vois pas le sens.

La **présidente**: Vous n'en voyez pas le sens? Je vais poser la question à la commission.

(La présidente consulte les secrétaires de commission)

Monsieur Dehaene, je comprends votre réaction, qui est très logique, mais la commission a décidé de vous questionner séparément. Si vous ne voulez pas – ce que je peux comprendre – rester à l'extérieur, sans être dans le public, bien entendu puisque le but est que vous n'entendiez pas les questions qui seront posées à M. Mariani, je peux prévoir une autre séance de questions pour vous mercredi, après-midi.

(...): (...)

La **présidente**: Non, je suis ce que nous avons décidé et je me fie au large consensus que la commission a exprimé lors de l'organisation des travaux. Si vous avez une petite intervention à faire – très brève – sur ce qui est dit, faites-la. Voilà comment je vois les choses.

Christiane Vienne (PS): Madame la présidente, je répète ce que j'ai dit tout à l'heure au nom de mon groupe. Cela montre un peu le ridicule de la situation actuelle. Je ne vois pas pourquoi il faudrait que M. Dehaene change de siège. Les questions les concernent tous les deux. Certaines questions vont s'adresser plus particulièrement à M. Mariani. Il y répondra, j'imagine; en tout cas, nous nous attendons à ce qu'il y réponde. Et d'autres vont s'adresser directement à M. Dehaene. Mais je ne vois pas pourquoi il faudrait organiser deux séances de questions.

Cela me semble un peu surréaliste de dire que nous ne voulons pas que M. Dehaene entende les questions, alors que les journalistes les entendront. Et donc M. Dehaene pourra lire dans le journal demain les questions qu'on a posées à M. Mariani. Cela devient surréaliste!

La **présidente**: Madame Vienne, vous faites un sophisme. Les journalistes ne sont pas à la place de M. Dehaene pour répondre aux questions. Il y a une grosse différence.

Jan Jambon (N-VA): Mevrouw de voorzitter, de inhoudelijke discussie over de reden waarom de commissie in meerderheid heeft beslist beide heren apart te horen, hebben wij daarstraks gevoerd. Ik denk niet dat wij die inhoudelijke discussie opnieuw moeten voeren. De commissie heeft daarstraks beslist. Ik stel voor dat de werkzaamheden georganiseerd worden zoals wij daarstraks hebben beslist. Als de oplossing is wat u net hebt voorgesteld, is dat voor mij aanvaardbaar.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Madame la présidente, un accord est un accord. J'ai beaucoup de respect pour les deux personnes qui sont venues mais nous avons convenu de les interroger séparément et je peux redire ici, en séance publique, ce que j'ai dit à huis clos en la matière. Il me semble que le rôle du management et celui du conseil d'administration sont distincts. L'un est censé contrôler l'autre. C'est une raison pour entendre M. Mariani et M. Dehaene séparément. Je voudrais aussi mettre en évidence que, dans ce dossier, les intérêts de notre pays, la Belgique, ne sont pas tout à fait les mêmes que les intérêts de l'autre pays concerné qui est la France. Raison pour laquelle il nous semblait utile d'entendre, pour une partie en tout cas, nos deux invités séparément. Je voudrais que l'on respecte ce que le parlement a décidé.

Philippe Goffin (MR): Madame la présidente, j'ai le même point de vue. Un huis clos a effectivement été demandé tout à l'heure. On ne va pas le trahir ici. Il a en effet été clairement décidé d'entendre l'un et l'autre séparément.

Jean-Luc Dehaene: Je propose que je me mette dans le public parce que personne ne peut m'en empêcher.

La **présidente**: Je ne peux évidemment pas vous empêcher de rester dans le public si vous le souhaitez.

(...): (...)

La **présidente**: Je le sais bien. C'est pour cela que je propose d'organiser une deuxième séance avec M. Dehaene mercredi puisque nous avons une réunion mercredi et que je sais par ailleurs que M. Dehaene est attendu au Parlement flamand le mercredi matin, sans préjuger évidemment de votre horaire de l'après-midi.

Jean Marie Dedecker (LDD): Mevrouw de voorzitter, ik heb mij daarnet niet gemengd in het

debat, maar ik wil ter zake nu toch iets zeggen.

De collega's hebben daarstraks gezegd dat ze een apart verhoor willen, zodat de ene de andere niet hoort, omdat wij daarna dan die twee mensen zouden kunnen confronteren. Dat was de bedoeling.

Nu hoor ik u een beetje terugkrabbelen. U zegt dat de heer Dehaene bij het publiek mag zitten. Voor mij is dat geen probleem, van mij mag de heer Dehaene blijven zitten. Als hij bij het publiek mag gaan zitten, kan hij echter evengoed vooraan blijven zitten met een goede pot koffie, en dan kunnen wij tussendoor nog een vraag stellen.

La **présidente**: Sur ce point je suis d'accord.

Jean Marie Dedecker (LDD): Het is een van de twee. Ik heb me niet gemoeid in het debat. Dat de mensen die voor een apart verhoor waren nu de nodige *guts* bijeenschrapen en zeggen dat de heer Dehaene buiten moet wachten, want dat ze hen willen confronteren en op zoek zijn naar tegenstrijdigheden in dat verhaal.

Dat was het verhaal dat toen verkocht werd. Als men dat verhaal niet aanhoudt, zie ik geen enkel probleem. Of de heer Dehaene bij het publiek gaat zitten of daar blijft zitten, is net hetzelfde. Het is een van de twee.

Yvan Mayeur (PS): Madame la présidente, je trouve que M. Dehaene doit rester assis là où il est. C'est d'abord une question de respect. Comme le dit Jean-Marie Dedecker, qu'il soit assis là ou qu'il soit assis dans le public ...

Je pense que nous devrions arrêter de flageller les responsables politiques, et j'inclus M. Dehaene. Il y a des questions à poser au management. Les responsables politiques peuvent les entendre et je ne vois pas en quoi des auditions séparées apporteraient quoi que ce soit de plus au débat que nous devons mener.

Soit nous fonctionnons totalement à huis clos, soit nous fonctionnons comme cela. Il faut permettre à chacun de s'exprimer. Nous poserons les questions de manière intelligible et intelligente à chacun des responsables en fonction de leur part de responsabilités dans la gestion du dossier Dexia. Je ne vois pas en quoi ils ne peuvent pas entendre les questions posées par l'un et les réponses données par l'autre. Cela n'a aucun impact sur la manière dont nous devons diriger nos travaux. Ou alors, on fait le huis clos séparé et pour tout le monde.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Collega's, het is hier niet de processie van Echternach. Het siert de beide heren dat zij hier zijn en dat wij in alle openheid vragen kunnen stellen. Maar daarnet hebben wij een discussie gevoerd, en wij hebben beslist hen apart te horen, en dit vanuit de duidelijke logica dat de ene CEO is en de andere voorzitter van de raad van bestuur. Dat zijn twee verschillende functies, die elkaar met *checks and balances* in evenwicht moeten houden. Wij willen kijken of dat evenwicht er is.

Ik ben helemaal niet hypocriet. Ik geef weer wat daarstraks iedereen heeft weergegeven. Ik wil u dus vragen dat te respecteren.

Jean-Luc Dehaene: Ik stel voor dat u ons vandaag gezamenlijk hoort. Bent u van oordeel dat wij elk afzonderlijk gehoord moeten worden, is dat uw goed recht. Wij zijn bereid daarvoor terug te keren. Maar u hebt ons vandaag samen uitgenodigd. Wij hebben samen de voorstelling gedaan en wij hebben samen het beleid gevoerd. Ik stel voor dat wij samen uw vragen beantwoorden.

Joseph George (cdH): Madame la présidente, je ne m'en cacherai pas et je l'avais dit avant nos travaux, je trouvais que l'audition commune était pertinente.

Je rappelle simplement que nous sommes face à une banque privée, à une société privée. Au sein d'un conseil d'administration dans une banque, les administrateurs défendent les intérêts de la banque et pas les intérêts des actionnaires. C'est une erreur fondamentale de croire que l'on siège dans un conseil d'administration pour y représenter des actionnaires. C'est contraire au droit européen des sociétés.

Donc, sous cet angle, l'intérêt que nos invités d'aujourd'hui soient l'un à côté de l'autre, c'est évidemment de compléter les réponses aux questions de l'un et les réponses de l'un par rapport à l'autre.

Voilà. Je me ralliais à la décision prise majoritairement ... la suggestion de M. Dehaene me semble bonne. On pourrait les entendre et les réentendre, puisque l'agenda 'naturel' dirais-je, voulait qu'on entende d'abord des économistes - plan général - puis qu'on descende dans l'entreprise ...

La **présidente**: Cela c'est un autre problème, que nous avons réglé différemment. Ne vous

dispersez pas.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mevrouw de voorzitter, vooraleer wij hier een debat beginnen over wie wij in welke volgorde horen, en over vergaderingen al dan niet achter gesloten deuren...

De vraag is heel simpel: wie beslist er hier? Met alle respect voor de positie van de twee mensen die wij horen en die ik enorm dankbaar ben omdat zij zo snel hun agenda hebben vrijgemaakt om hun uitleg te komen geven, maar wij hebben daarnet een akkoord gemaakt achter gesloten deuren.

Mijn vraag, die ik herhaal, is heel simpel: wie beslist er? Zal dat akkoord standhouden, op basis van al de argumentaties die ten overvloede zijn gebracht, of gaan wij in op de vraag van de twee heren die vooraan zitten, zonder daar enig moreel oordeel over te vellen? Als Parlements lid zeg ik hier vandaag: laten wij alstublieft het akkoord dat wij onder Parlementsleden hebben gemaakt, ook respecteren.

Ook volgens mij is er sprake van twee verschillende rollen. Dit is een bijzondere commissie. Tot mijn grote spijt is het geen onderzoekscommissie. Als bijzondere commissie voeren wij een onderzoek naar hoe het mis is kunnen lopen en wat wij kunnen veranderen in de toekomst, met vooral onze eigen Belgische belastingbetaler voor ogen. Vanuit die optiek wil ik weten wie er beslist over de werkzaamheden van dit instrument, ook in de toekomst.

Jean-Luc Dehaene: Mevrouw, mag ik toch even aansluiten bij wat er is gezegd? Ik zit niet puur als verdediger van Belgische belangen als voorzitter van Dexia. U wel. Maar in mijn rol als voorzitter van de raad van bestuur zit ik niet in die rol.

Jan Jambon (N-VA): Mevrouw de voorzitter, daarstraks heb ik willen vermijden om inhoudelijk de discussie te voeren, omdat wij dat daarstraks achter gesloten deuren gedaan hebben.

Als de collega's dat nu doen en als ook de heer Dehaene daarin een voorzet geeft, dan wil ik er toch op wijzen dat de *corporate governance rules* van de Dexia Groep zelf zeggen dat de informatiedoorstroming gebeurt van het directiecomité naar de raad van bestuur. Dat jullie dus eigenlijk leven met de informatie die u krijgt vanuit het directiecomité. Dat is een eerste element.

Een tweede element. Dezelfde *corporate governance rules* geven weer dat de nationaliteitsverdeling tussen de voorzitter van de raad van bestuur en de voorzitter van het directiecomité, Belgisch en Frans moet zijn. De ene en de andere. Dus als u mij nu zegt dat er geen link is met de – als Vlaams-nationalist neem ik die woorden niet graag in de mond – Belgische belangen in die rolverdeling, dan laten de *corporate governance rules* toch andere dingen weten.

Mevrouw de voorzitter, dit is de eerste vergadering van deze commissie onder uw voorzitterschap. Als wij nu al dadelijk, tijdens deze vergadering, de afspraken die wij onder Parlementsleden in het Parlement gemaakt hebben, op vraag van zeer geëerde gasten te grabbel gooien en wijzigen, dan denk ik dat wij de ernst van ons eigen werk hier onmiddellijk, vanaf de eerste vergadering, aan het ondergraven zijn.

Jean-Luc Dehaene: Mevrouw de voorzitter, ik heb er geen enkele moeite mee om mij bij de beslissing van de commissie neer te leggen. Maar als de commissie beslist dat de vergadering openbaar is, dan ga ik boven zitten. Dat is mijn volste recht.

La **présidente:** Avant que tout le monde ne s'énerve, je voudrais dire que la position de M. Dehaene est évidemment très logique. Il pourrait même, si nous le convoquons mercredi, lire les questions et les réponses dans la presse. C'est tout aussi logique! Étant une commission spéciale et non pas une commission d'enquête, nous ne pouvons pas le forcer à ne pas s'asseoir dans le public si tel est son souhait. Je rejoins donc la position évoquée. Autant qu'il reste là! Il faut être cohérent. Le mieux serait de passer au vote.

Yvan Mayeur (PS): Qu'on appelle les MP, alors, pour faire sortir M. Dehaene! C'est grotesque!

La **présidente:** Non, non, non!

Jean-Luc Dehaene: Je pense que personne ne peut m'empêcher d'assister d'en haut à la commission.

La **présidente:** Monsieur Mayeur, vous êtes tout à fait capable de réfléchir et de voter en conséquence. Pour régler les choses, vous allez prendre position, et nous prendrons position ensemble, sur l'audition combinée de MM. Mariani et Dehaene – cela reviendra au même si M. Dehaene est dans le public. Soyons bien clairs,

autant qu'il reste là! – ou bien sur leur audition séparée avec les défauts que j'ai cités, à savoir qu'il pourra évidemment non seulement écouter ce qui est dit mais aussi le lire dans la presse d'ici peu de temps. Soyez concrets et cohérents!

Dirk Van der Maelen (sp.a): Wij zijn daar volop mee bezig.

Mevrouw de voorzitter, er is een beslissing van uw commissie daarstraks achter gesloten deuren. Die beslissing hebben wij genomen. U hoeft die niet opnieuw voor te leggen. Die beslissing moet uitgevoerd worden. Wij moeten daar niet opnieuw over stemmen. Laten wij alstublieft ter zake komen.

Wil de heer Dehaene boven gaan zitten, dan is dat zijn goed recht. De heer Dehaene gaat boven zitten. U moet dat niet opnieuw ter stemming voorleggen. Ik stel voor dat wij beginnen met onze vragen aan de heer Mariani.

La **présidente:** Eh bien, je propose, pour être tout à fait correcte, que M. Dehaene s'installe où il veut et que nous commençons par M. Mariani.

Chers collègues, après ce petit débat de procédure, je propose que vous commenciez à poser vos questions à M. Mariani.

Christiane Vienne (PS): Madame la présidente, tout d'abord, j'aimerais remercier les deux orateurs pour leur présentation, même si je ne poserai des questions qu'à M. Mariani. Je dois dire que la présentation génère un certain nombre de questions, ... beaucoup de questions.

Je commencerai par celle par laquelle j'avais envie de terminer. Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, monsieur Mariani, finalement, vous en étiez au stade où vous aviez suivi les recommandations de l'Union européenne sur tous les plans et puis arrive la crise de la dette souveraine.

Nous avons eu l'occasion, par un tout petit échange, de parler d'agences de notation. Donc, ce sont les décisions des agences de notation qui ont précipité la chute de Dexia. Mais en même temps – et je voudrais votre avis de spécialiste et de banquier international –, est-ce que ce ne sont pas non plus les agences de notation qui ont précipité la crise de la dette souveraine? Quand on lit dans la presse aujourd'hui que justement ces mêmes agences de notation s'inquiètent et critiquent l'attitude de l'Union européenne, ... Je me permets de vous poser la question parce que

je n'ai pas bien compris, jusqu'à présent, ce qui fait qu'après le financement en 2008, nous nous retrouvons aujourd'hui, et malgré les efforts réalisés par les pouvoirs publics et malgré les difficultés, à nouveau à devoir refinancer Dexia. Il y a des questions qui restent sans réponse.

D'autant plus que nous nous étions déjà rencontrés en 2008, lorsque nous avons réalisé le rapport sur la crise bancaire. Dans le chapitre "Liquidités" – sur lequel j'ai quelques questions –, on peut lire: "Dexia mène une politique prudente en matière de gestion des liquidités. L'équilibre entre les ressources disponibles et leur affectation fait l'objet d'une surveillance minutieuse." C'est écrit tel quel dans le rapport du 27 avril 2009.

Donc, comment se fait-il qu'en avril 2009, on lise "l'équilibre entre les ressources disponibles et leur affectation fait l'objet d'une surveillance minutieuse" et qu'en même temps, nous nous retrouvons ici aujourd'hui. C'est une question qui reste en suspens, qui reste sans réponse.

D'autant plus que, dès le début de son intervention, M. Dehaene a dit qu'il y avait une situation mégalomane, que vous aviez hérité d'une situation mégalomane qui avait des impacts importants sur la liquidité. Et donc, c'est ma première question.

La seconde: j'aimerais parler avec vous des stress tests et avoir votre réponse. Je sais très bien que les stress tests ont porté sur la solvabilité et les ratios de capital. Mais on peut se poser la question: au moment où l'on a "vendu" les stress tests, dont on peut dire qu'ils étaient tout de même un outil destiné à rassurer les marchés, votre institution s'en sort brillamment, alors que votre difficulté structurelle est liée à la liquidité et qu'elle n'est pas mesurée dans les stress tests. Donc, la question de la liquidité était déjà au cœur de la crise bancaire en 2008. On peut s'étonner, j'aimerais simplement avoir votre avis sur cette question, que l'on n'ait pas attaqué le problème de front et mesuré la capacité de liquidité.

J'aurais une question peut-être plus technique. Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, votre institution a fait un usage intensif des swaps qui, eux, ne se retrouvent pas dans la situation bilantaire de l'institution. Alors, j'aimerais savoir quel a été l'impact sur la liquidité. Lorsque vous expliquiez à la fin, dans le dernier tableau, que le Tier 1 s'était considérablement amélioré, combien pèse le hors-bilan dans ce Tier 1? Cela me semble un élément de réflexion important.

D'autre part, vous l'avez dit vous-même, l'autorité prudentielle était au courant du manque de liquidité. Elle a attiré votre attention sur la situation et elle a menacé de vous mettre sous surveillance spéciale. Finalement, cela ne s'est pas fait. Mais, comme M. Dehaene l'a dit, et c'est aussi assez effrayant, les régulateurs n'ont jamais tiré la sonnette d'alarme avant 2008. On voit qu'ils l'ont fait après 2008. Et la question que je voulais vous poser, c'était: d'une manière précise, sur quel point ont-ils attiré votre attention? Et quelle décision avez-vous prise à la suite de, cette fois-ci, "ils ont tiré la sonnette d'alarme"?

Avez-vous fait part au conseil d'administration, notamment en Belgique, et avez-vous eu des contacts avec les autorités de contrôle belges au sujet de ces problèmes de liquidités?

Pourquoi, même si la Banque de France n'a pas mis ses menaces à exécution, n'a-t-on vraiment pas pris à la lettre les recommandations qu'elle a faites? Si vous l'avez, fait, quel impact cela a-t-il eu?

Je voulais aussi vous interroger sur les régulateurs belge et français. Cette question me préoccupe beaucoup car nous avons rencontré les régulateurs et la seule conclusion qu'on peut tirer de ces auditions est qu'il n'y a pas de lien direct, clair, lisible, de créneau d'information direct vers le conseil d'administration et entre les régulateurs eux-mêmes. Je voudrais avoir votre avis sur les améliorations à apporter et sur la séparation des métiers. Vous l'avez abordée en partie mais c'est un domaine sur lequel nous sommes revenus à plusieurs reprises dans cette commission. Ne doit-on pas en arriver à séparer les banques qui soutiennent l'économie réelle de celles qui sont destinées, quelque part, à utiliser l'argent simplement comme moyen spéculatif?

La présidente: Madame Vienne, je voudrais insister sur le fait que la matière est complexe. Le nombre de questions qui se posent, surtout dans cette première séance de travail, est important. Tout le monde peut évidemment poser des questions. Le but est d'éviter de se répéter chaque fois qu'un intervenant répond à une série de questions d'un groupe.

Je comprends que tout le monde ait envie de poser une série de questions. M. Mariani va répondre à la volée de questions de Mme Vienne. Il y aura ensuite d'autres intervenants. Vous pouvez faire des sous-questions par rapport aux thèmes abordés ou vous pouvez poser vos questions différemment mais évitons les répétitions.

J'ai tout mon temps, cela peut durer des heures, mais ce serait lassant et contre-productif. Pour la fois prochaine, nous ferons en sorte d'envoyer nos questions aux personnes que nous allons auditionner – ce qui n'a pas été possible cette fois-ci – de sorte qu'elles puissent répondre directement *to the point*.

Pierre Mariani: Madame la présidente, vous aviez commencé avec une question générale sur les agences de rating. Je pense qu'elle est intéressante. D'une certaine manière, on a été doublement touché par le comportement des agences de rating. Le premier comportement, c'est qu'il faut bien reconnaître qu'elles se sont trompées sur tout. Elles n'ont rien vu sur la crise des subprimes aux États-Unis. Elles n'ont rien vu sur la crise bancaire. Et elles n'ont rien vu sur la crise souveraine.

Je pourrais développer ces trois points si vous le souhaitez, mais on en a des exemples. Je pense que nous en sommes des exemples vivants, si je puis dire, sur plusieurs points. Ils se sont d'abord trompés sur les agences, sur la crise des subprimes.

Dans une vie antérieure, je m'occupais d'une filiale américaine. Le 17 décembre 2007, on examinait un portefeuille d'investissements et Moody's a déclassé un certain nombre de centaines de structures de titrisation, les faisant passer de AAA à *junk* dans la nuit. Cela montre à tout le moins qu'elles avaient eu quelques difficultés à voir ce qui se passait.

Quand on les interroge aujourd'hui, puisque nous avons encore beaucoup de procès en cours avec des gens à qui Dexia avait acheté ce type de produits dans la période 2006-2007, elles répondent: "Vous n'aviez qu'à lire les *disclosures* qui étaient dans les documents qui accompagnaient les structures de titrisation".

Ces *disclosures* disaient qu'ils n'avaient absolument fait aucun contrôle sur la nature des actifs qui étaient logés dans les structures de titrisation et qu'ils s'étaient contentés de répercuter, de se baser sur les déclarations des banques qui émettaient ces structures de titrisation. C'est comme si vous me disiez: "Je suis propriétaire de ce local" et que l'agence de rating vous croit, alors que vous êtes propriétaire d'une villa, sans doute beaucoup mieux, à Uccle ou ailleurs. C'est à peu près comme cela que fonctionnaient les agences. Elles n'ont rien vu.

Sur les banques, je dirais que c'est la même chose. Le groupe Dexia a été noté AAA presque jusqu'au dernier moment de la crise. Après, AA+ début 2008, puis AA. Jusque septembre ou octobre 2008, le rating a été absolument excellent, parmi les meilleurs du secteur bancaire. Jamais une agence de rating ou jamais aucun des analystes touchant le groupe n'a fait la moindre allusion à la situation de liquidités du groupe, alors qu'il suffisait de se reporter dans le bilan au 31 décembre 2007 pour voir qu'on avait déjà plus de 250 milliards de financement à moins d'un an. Donc, même chose sur les banques.

Sur les États, je donnerai un seul exemple: la Grèce.

Le rating de la Grèce n'a pas changé chez les trois principales agences de *rating* entre 2004 et 2009. Or il était patent depuis déjà 2006-2007 que les chiffres de déficit de la Grèce étaient faux, que le déficit était bien plus important que ce que l'on pensait. C'est un premier élément sur les agences.

Cela dit, les agences n'ont une telle importance que parce que les investisseurs ne font pas leur travail et qu'on a délégué aux agences de *rating* le soin d'apprécier le risque que l'on prend. C'est vrai pour les investisseurs qui font des placements à long terme; c'est vrai également des banques. Dexia, en constituant 220 milliards d'euros de portefeuille obligataire, était persuadée de n'avoir pas de risque parce que le *rating* des produits qu'elle achetait, qu'il s'agisse de structures de titrisation, de dettes souveraines, était excellent.

Ce qui veut dire que Dexia, comme toutes les banques, comme tous les investisseurs, ne faisait pas sa propre analyse de risque sur les portefeuilles qu'elle achetait, mais se basait sur l'opinion émise par les agences de *rating*.

Permettez-moi quand même de faire une remarque. Quand je vois le nombre de centaines de collaborateurs de la direction des risques des banques qui passent des jours, voire des semaines, à examiner les bilans des petites entreprises ou des particuliers avant de leur consentir des prêts parfois d'un montant extrêmement modeste, et que, dans le même temps, on peut avoir quelqu'un qui disant "j'ai un très bon rating qui m'est donné par une agence de rating sur un pays, etc." et je peux acheter 5 milliards de Grèce sans que personne dans la banque ne pense un moment à s'interroger sur ce à quoi ça ressemble l'économie grecque, quelle est la situation budgétaire de l'État, comment cela

évolue, etc., permettez-moi de dire que je trouve qu'on a un petit déséquilibre dans l'affectation des moyens et dans la conduite des politiques de risque.

Certes, elles se sont trompées, mais il faut aussi que les investisseurs refassent leur travail.

Alors, pourquoi sont-elles aujourd'hui dramatiques? C'est qu'évidemment ce travail sur eux-mêmes des investisseurs n'a pas été fait. C'est-à-dire qu'on continue à accorder aux agences de rating un pouvoir plus important qu'elles ne l'ont en réalité, c'est-à-dire d'être capables de juger de manière pertinente, pour tout le monde, la qualité des risques.

Et ceux qui leur donnent de l'importance, ce sont parfois les régulateurs eux-mêmes. Quand la Banque centrale européenne dit: "Avant d'accepter du papier en collatéral, j'ai besoin de l'avis de 2 agences de rating convergent sur un papier donné", c'est reconnaître aux agences de rating le pouvoir d'exercer un jugement sur le risque que la Banque centrale elle-même n'est pas capable de conduire parce qu'elle n'a pas les effectifs suffisants ou je ne sais pas. C'est un deuxième point qui me paraît quand même très important.

Du coup, les agences de rating n'ont pas de pouvoir en elles-mêmes. Elles ont le pouvoir de déclencher... En réalité, aujourd'hui, une simple action de rating déclenche le risque qu'elle est censée mettre en évidence. Ca, c'est assez net. Je vous en donnerai 2 exemples. Le premier c'est ce qui s'est passé pour nous au mois de mai où les trois agences ont mis sous revue nos notations. Immédiatement, et notamment la notation court terme... On n'est pas un émetteur long terme: le rating long terme n'est donc pas pertinent. Ce qui est crucial c'est le rating court terme. La menace sur le rating long terme aux États-Unis au mois de mai, la simple mise sous surveillance négative s'est traduite par la disparition complète du *funding unsecured* aux États-Unis parce que les *money market funds* aux États-Unis, les investisseurs US ont dit: "Dans ces conditions-là, nous ne voulons pas prendre le risque d'un prêt. Donc, nous arrêtons de prêter immédiatement."

Il suffit de dire: "La situation de liquidité est tendue, je mets sous surveillance négative" pour qu'immédiatement cela provoque la disparition du *funding*. On a assisté exactement au même phénomène le 3 octobre au moment où le rating a été mis sous revue par Moody's pour ce qui

concerne les notes court terme.

Je ne sais pas si j'ai répondu complètement sur les agences. Pardon d'être un peu long mais je crois que nous sommes en effet sur des sujets...

Sur la liquidité, on ne corrige pas... Le besoin de liquidité à court terme était de 260 milliards d'euros. C'est un chiffre qu'aucune banque n'a en Europe. Si, il y avait DEPFA et Hypo Real Estate qui étaient dans une situation comparable à ce qu'on avait nous-mêmes avec exactement les mêmes caractéristiques: très peu de dépôts, des emplois à très long terme et du financement à très court terme. Cela a été traité de manière différente pas les Allemands mais ce sont exactement les mêmes difficultés. 260 milliards d'euros, cela ne peut pas se réduire en une faible période de temps.

La preuve est que, de manière très exceptionnelle, la Commission européenne, dont les plans de restructuration sont généralement sur trois ans, nous a donné un plan de restructuration sur cinq ans, même six ans, 2008-2014, pour arriver à une situation plus équilibrée.

En avril 2009, on avait encore pratiquement 200 milliards de besoins de financement à court terme. Au milieu de l'année 2010, on avait 150 milliards. Fin 2010, on avait 120 milliards et en juin 2011, on avait encore 95 milliards de financement à court terme. Ce sont des besoins extrêmement importants, même si on les a réduits très fortement. Comment ont-ils été réduits? D'abord, en émettant beaucoup de ressources à moyen et long termes. En deux ans et demi, sur 2009-2010, on a émis à peu près 90 milliards de ressources à moyen et long termes plus 18 milliards en 2011, soit près de 100 milliards de ressources à moyen et long termes dont 45 milliards étaient garantis par les États et le reste, 55 milliards de ressources à long terme, principalement par le biais d'obligations foncières. C'était le premier moyen de réduire le besoin de financement. On a allongé la durée des ressources.

Le deuxième moyen consistait à vendre des actifs. Nous en avons vendu plus que ce que nous demandait la Commission européenne. Elle nous demandait d'en vendre 15 milliards en 2010; on en a vendu 27 milliards. Elle nous demandait d'en vendre 15 en 2011; à la date d'aujourd'hui, nous en avons déjà vendu 25 milliards. Nous avons vendu beaucoup plus d'actifs que ce qui nous était demandé.

Troisième volet, nous avons réduit la production de crédits, puisque la Commission européenne nous autorisait environ 15 milliards l'an dernier et 18 milliards cette année de production nouvelle. Nous avons produit une dizaine de milliards dans l'année. Nous avons réduit cela. Cela signifiait-il pour autant que nous n'avions pas de risques? Non, bien évidemment car on restait avec notre besoin de financement à court terme, même s'il était réduit.

Troisièmement, les stress tests. Les stress tests sont un instrument normal de gestion de la banque. Des stress tests, on en fait sur tout et dans tous les domaines, à commencer sur la liquidité. On en fait d'ailleurs beaucoup plus, depuis trois ans, sur la liquidité que sur la solvabilité. Le manque de solvabilité au niveau des fonds propres n'ayant jamais été un souci pour le groupe, ce n'est pas cela qui nous préoccupe le plus. Les stress tests sur la liquidité sont regardés chaque semaine au comité de direction. Chaque semaine!

Pour les régulateurs, on en fait tous les mois. Ces instruments sont évidemment absolument fondamentaux puisque, pour piloter le risque de liquidité, il faut naturellement établir ses besoins de trésorerie dans le cadre normal et voir comment le groupe résiste à une situation stressée sur la liquidité.

Les autorités bancaires européennes ont fait le choix de faire et de rendre publics des stress tests uniquement sur la solvabilité.

Était-on fragile? Cela signifie-t-il que les stress tests ont été mal conduits? Non, ils étaient bien conduits. Pour vous donner une idée de la dureté de ces stress tests, sachez qu'avec le dernier qui a été conduit au mois de juillet le niveau de coût du risque pour le groupe était deux fois supérieur à celui de la période 2008-2009. On ne peut donc pas dire que les stress tests n'étaient pas sévères sur les scénarios macroéconomiques, etc., qui étaient testés.

Pour nous, le point essentiel et le facteur de fragilité étaient la liquidité. Cela ne veut pas dire qu'on ne les faisait pas. Je peux vous montrer quel type de stress tests était effectué. Je ne sais pas si des experts travailleront pour la commission, mais on pourrait leur présenter ces tests, présenter comment ils étaient discutés, chaque semaine, en comité de direction, comment les comités d'audit du groupe en avaient connaissance. En effet, sur la situation du groupe, je peux vous dire que, dans le comité des risques

du conseil, le sujet de la liquidité était évidemment le plus fondamental. Il était d'ailleurs le sujet de préoccupation essentiel de toutes les autorités, y compris des autorités de contrôle.

Sur l'usage des swaps, il faut savoir qu'il est normal d'utiliser des swaps. D'ailleurs, toutes les banques les utilisent régulièrement. Et ils représentent, dans toutes les banques, un montant multiple de la taille du bilan. Pour vous donner un ordre de grandeur, nous devons être aujourd'hui à 2,7 fois la taille de bilan. Avec 1 500 milliards de swaps, on en arrive, en effet, entre 2,7 et 3 fois la taille de bilan. Pour une banque comme KBC dont le modèle est assez différent, ils représentent un peu plus de 3 fois le montant du total de bilan. Pour des banques d'investissement plus importantes, cela peut atteindre 4 ou 5 fois le montant du total de bilan.

Pour nous, les swaps constituent un moyen de se protéger contre le risque de taux d'intérêt. Pourquoi? Parce que nous avons des actifs à 20 ou 25 ans, à la fois pour les prêts aux collectivités locales et le portefeuille obligataire.

Et parce que nos ressources étaient des ressources très courtes. À chaque fois, on est exposé en permanence à l'échéance des emprunts que l'on fait sur le marché, à un risque de taux qui pourrait peser très fortement sur le résultat. Donc, voilà la raison de l'existence de ce portefeuille de swaps. Il ne porte pas de risques de crédit. Simplement, la valeur de ce portefeuille de swaps varie en fonction des taux d'intérêt et peut, quand les taux d'intérêt montent... les banques avec qui on a fait ces swaps nous apportent du collatéral; quand les taux d'intérêt baissent, comme ça a été le cas, c'est nous qui devons mettre du collatéral en caution, finalement, de la valeur des swaps. Mais c'est un problème de liquidités, ce n'est jamais un problème de pertes pour le groupe.

Enfin, dernière question sur l'ACP et sur les rapports. Comme je vous l'ai dit, l'intensité des équipes de contrôle et du nombre de missions depuis 2009 est forte; il faut compter que le groupe a en permanence une quarantaine de contrôleurs des organes de régulation au titre des différentes missions dans les différentes filiales du groupe, quasiment en permanence depuis 2008. Je ne suis pas certain que les uns et les autres aient eu, en 2008, une claire conscience du groupe et de la situation du groupe. D'abord, parce que chacun contrôlait les siens, avec une séparation très forte des contrôles par pays. Sans doute une circulation très insuffisante, disons de l'information entre régulateurs... À vrai dire,

quand je vois qu'il a été nécessaire qu'il y ait une mission tripartite entre les autorités de régulation luxembourgeoise, française et belge à l'automne 2008 pour comprendre ce qui s'est passé, je me dis que ce n'était peut-être pas tout à fait correct.

Je me suis plongé, mais un peu à titre archéologique, sur certains comptes rendus de missions rédigés début octobre 2008. Je vais citer un Français, parce qu'au moins on ne pourra pas dire que j'en veux à tel ou tel dans la responsabilité du management. Il se trouve que c'était le vice-président du comité de direction et que c'était lui qui était en charge de la gestion actifs-passifs au sein de la banque. Ce monsieur, à qui on parlait de la gestion du risque de taux et du risque de liquidités de la banque, disait que les documents présentés au comité étaient "volumineux, complexes, difficiles à comprendre". "Quand le directeur des risques n'était pas là, personne ne comprenait rien" - c'est du verbatim -, "même ceux qui les avaient préparés".

"En juillet 2008, on a demandé à un sous-groupe de préparer des documents plus simples et intelligibles. Ce sous-groupe n'a jamais fonctionné." Ce sont quand même les propos du responsable de la gestion actifs-passifs d'un établissement financier qui faisait 650 milliards de total de bilan!

Donc, ce même rapport – dont je n'ai que la partie qui concerne la France, parce que je crois qu'il n'y a jamais eu de rapport de synthèse finalement élaboré à la suite de cette mission – montre très clairement que les ratios réglementaires, tels qu'ils étaient calculés par le groupe, en tout cas pour sa partie française et je ne sais pas ce qu'il en était ailleurs, étaient erronés depuis 2007. Ils montraient que, depuis 2007, le groupe ne respectait plus ces rapports et ces ratios de liquidités réglementaires.

C'est une situation qui a été mise en évidence un an et demi plus tard. Donc, à partir d'octobre 2008, nous avons plusieurs instances de contrôle. Je vous rappelle que, jusqu'à la mise en place du *Twin Peaks* en Belgique, il y avait un comité de pilotage auquel nous rendions compte quasiment de manière hebdomadaire de la situation, des mesures prises, de l'avancement de la situation, ensuite, à un rythme qui s'est un peu écarté, que nous avons le même type de relations avec les régulateurs en France et en Belgique.

Par conséquent, ce n'était pas une nouveauté de recevoir une lettre, début ou mi-2010, sur le fait

que le groupe avait des difficultés à respecter ses ratios réglementaires puisque, de toute façon, on savait qu'il ne les respectait pas. D'ailleurs, il ne les respecte toujours pas aujourd'hui et il ne pourra pas les respecter demain, compte tenu du déséquilibre bilantiel structurel de Dexia Crédit Local de France.

Ce n'était donc pas une situation nouvelle pour nous, qui nécessitait une action particulière, même si, à plusieurs reprises, on a accéléré un certain nombre de mesures pour améliorer encore la situation de liquidité. Je vous parlais tout à l'heure du comité stratégique de juin 2010. C'était peu de temps avant ou après - je ne sais plus -, les discussions avec les autorités de contrôle prudentiel en France, où j'ai proposé qu'on fasse passer l'objectif de *deleveraging* pour l'année 2010 de 15 à 21 milliards en disant: "Écoutez, il faut qu'on aille plus vite parce qu'on est sous la menace de la crise souveraine, sous la menace des agences de rating."

Même chose en 2011. Ce que je peux vous dire, sous l'autorité du président qui n'est pas là, c'est que, dans un certain nombre de cas, la décision d'accélérer les opérations de *deleveraging*, en tout cas l'impulsion, venait davantage encore du management, même au prix de résultats moindres, donc de perspectives de dividendes réduites pour les actionnaires qui siégeaient à la table du conseil d'administration.

À plusieurs reprises, nous avons été amenés à présenter des plans d'action pour accélérer, modifier, lever plus de ressources que prévues, réduire davantage la production de façon à améliorer la situation de liquidité.

Pour l'année 2011, l'objectif sur le niveau du gap de liquidité à court terme avait été fixé par la Commission européenne à 104 milliards. Nous étions à 96 milliards à la fin du mois de juin. Nous sommes aujourd'hui à 107 ou 108 milliards. Nous ne sommes donc pas très loin. De ce point de vue, nous étions en ligne.

Enfin, j'en arrive à l'information vers le conseil d'administration et les régulateurs. Comme je vous l'ai dit, une des difficultés que nous avons aujourd'hui pour avoir une vision complète de la présence des régulateurs dans le groupe est que, avant 2008, le conseil du groupe n'était pas informé de la totalité et l'audit du groupe n'avait pas une vision consolidée de l'ensemble des travaux des régulateurs sur la totalité du périmètre du groupe.

En 2008, nous avons décidé deux choses. Premièrement, et c'est la gouvernance du conseil, nous avons proposé que le comité d'audit soit scindé en deux parties, avec un comité des comptes et un comité des risques et du contrôle interne qui était, lui, plus spécialement en charge de l'analyse de l'ensemble des risques juridiques, liquidités, crédits, etc. À partir de 2008, j'ai demandé à ce que l'audit du groupe suive de manière spécifique la totalité des rapports de l'ensemble des régulateurs opérant sur le groupe. Naturellement, chaque filiale avait la responsabilité de discuter dans son propre comité d'audit, avec des rapports qui la concernaient. Mais le comité d'audit du groupe recevait à chaque séance la liste de l'ensemble des rapports existants et les rapports et les lettres des régulateurs à tel ou tel moment de la vie du groupe. De la sorte, le comité d'audit du groupe pouvait au moins avoir une vision d'ensemble des thèmes de contrôle et des suites qui étaient données.

Nous avons également mis en place une politique de suivi des recommandations des régulateurs un peu plus sérieuse.

Vous imaginez bien qu'en raison de l'intensification des contrôles, le nombre de recommandations émises par les régulateurs s'est fortement accru durant les trois dernières années. Nous avons toujours un stock extrêmement important, mais ce stock, notamment pour les recommandations tant de l'audit interne que des auditeurs externes, s'est très fortement contracté depuis les trois dernières années.

Madame la présidente, je crois avoir couvert l'ensemble des questions.

Jan Jambon (N-VA): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, ik wil vijf topics met u aankarten. Een eerste over de renteswaps, een tweede over de rol van de toezichthouders bij de liquiditeiten, een derde over de verkoop van Dexia Bank België vorige maand, een vierde over de Franse kant van de zaak en een vijfde over de afbouw van de obligatieportefeuille.

Ten eerste, over de renteswapstrategie. Aan de basis van het verloop van de renteswapstrategie liggen beslissingen die in voorgaande jaren werden genomen waarbij een renterisico werd ingedekt, een renterisico ten gevolge van het manke financieringsmodel. U hebt daar ook op gewezen.

Bestond die strategie, waarbij u het looptijdrisico

maar niet het liquiditeitsrisico afdekte, binnen Dexia voordien al? Vanaf wanneer is Dexia *collateral* moeten beginnen neertellen? Wat is er aan interne rapportering geweest naar aanleiding van het neertellen van die *collateral*?

Ik denk niet dat u dit in de cijfers getoond hebt. Als dat wel het geval is, excuseer ik mij daarvoor. Het is mij dan ontgaan. Kunt u mij zeggen wat drie jaar geleden het waarborgpercentage was en wat momenteel het waarborgpercentage is?

Hebben tegenpartijen hun marginiveaus sedert 1 januari 2010 verhoogd voor nieuwe IRS-contracten?

Nog in verband met de renteswaps, kunt u mij zeggen op welk niveau de renteswaps werden aangegaan? Zat dat geconcentreerd op één niveau, of zat dat op verschillende niveaus in de groep?

Een laatste vraag over de renteswaps: was dat alleen ter afdekking van risico's of zaten daar ook speculatieve elementen achter?

Ten tweede, het liquiditeitsvraagstuk en vooral de rol van de toezichthouders daarin. Er is daarnet al op gealludeerd, maar ik zou over de toezichthouders willen spreken in de laatste periode 2010-2011.

Als wij goed zijn ingelicht, was er een *memo of understanding* tussen de verschillende toezichthouders. De verslagen of de bevindingen van de verschillende toezichthouders moesten worden geconsolideerd op het holdingniveau, waar dan FSMA, de Belgische toezichthouder, inzicht kreeg in de verschillende componenten van het toezicht.

Wij hebben in de commissie voor de Financiën de heren Coene en Servais al gehoord. Over de ACP-opmerkingen in verband met de liquiditeitsratio's hebben zij het volgende gezegd en ik citeer hen graag: "DCL heeft zelf ACP gewaarschuwd dat de ratio volgens de nieuwe berekening niet onmiddellijk bereikt kon worden.

ACP vraagt DCL vervolgens maatregelen te nemen." Ook deze brief heeft de pers gehaald. DCL heeft nog een antwoord gestuurd met een lijst van maatregelen die zullen genomen worden. Ik citeer Coene en Servais: "ACP heeft het niet nodig gevonden om herstelmaatregelen, zoals dat in de Belgische wetgeving wordt genoemd, op te leggen. De Belgische toezichthouders worden op de hoogte gebracht door ACP. Er is geen enkele

reden voor de Nationale Bank van België om gealarmeerd te zijn, aangezien ACP herstelmaatregelen onnodig vindt.”

Ik vat het samen: in 2010 worden er op Europees niveau afspraken gemaakt rond de liquiditeitsratio's. DCL rapporteert aan ACP dat er een probleem is. Op groepsniveau, waar die afspraken gemaakt zijn, wordt – het Twin Peaksmodel – Nationale Bank of FSMA geïnformeerd. In de Belgische wetgeving moeten er herstelmaatregelen worden genomen. Dat staat niet in de Franse wetgeving. Wat zien we dan? Er gebeurt eigenlijk niets. Dat is de indruk die wij hebben. Men baseert zich uitsluitend en alleen op het simpele feit dat ACP niet meer reageert.

Hebt u de raad van bestuur gewezen op het wettelijk verschil tussen wat de Belgische wetgeving ter zake voorschrijft en wat de Franse wetgeving voorschrijft, en dat u in de Dexia Holding in principe onder de Belgische wetgeving diende te functioneren?

Die wet van 2 juli 2010 zegt: wanneer het CSRSFI van oordeel is dat een systeemrelevante financiële instelling een onaangepast risicoprofiel heeft of wanneer het beleid van deze instelling een negatieve impact kan hebben op de stabiliteit van het financiële stelsel, kan het aan de betrokken instelling bijzondere vereisten opleggen inzake solvabiliteit, liquiditeit, risicoconcentratie en risicoposities. En toch gebeurt er op dat niveau op dat moment niets, ogenschijnlijk. Misschien kunt u ons een ander inzicht geven.

Over de verkoopstransactie van DBB, Dexia Bank België, hebben wij de heren Leterme en Reynders, weliswaar in de commissie voor de Financiën, ondervraagd, maar tot vandaag heb ik nog geen duidelijk zicht over wat DBB eigenlijk omhelst. Wat is het volledig patrimonium van Dexia Bank België, zoals ze bij de afsplitsing werd samengesteld?

Welke activa en passiva die oorspronkelijk geboekt waren bij de bank, zijn aan het patrimonium onttrokken of zijn er nadien nog aan toegevoegd?

Kunt u ons een balans bezorgen van de restbank na de splitsing? Is die reeds opgesteld? Werd er op het moment dat de vennootschap Dexia NV uiteengetrokken werd, reeds een nieuwe balans gemaakt om te kijken wat er in die restbank zit na de splitsing?

Ik heb dan nog een vraag in verband daarmee.

Wij weten af van het bestaan van die enorm grote lening van Dexia Bank België aan Dexia Crédit Local in Frankrijk. U hebt daarstraks in uw slides over 28 miljard gesproken. Ergens anders, in de pers en zo, lezen wij over 44 miljard. Kunt u het verschil tussen het cijfer van 28 miljard en dat van 44 miljard ophelderen?

Misschien nog belangrijker, bestaat er een contract van die transactie, van het afsluiten van die lening, met daarin gestipuleerd wat de voorwaarden zijn? Indien dat contract bestaat, zouden wij daarin inzicht kunnen krijgen?

In dezelfde geest, op het moment dat er gepraat werd over de overname van Dexia Bank België, was er sprake van een bod dat Santander zou uitgebracht hebben? Kunt u dat bevestigen? Was er een bod van Santander? Werd de prijs van Dexia Bank België bepaald op basis van het bod van Santander? Als dat bod er was, hoelang was u reeds in gesprek met Santander?

In de verkoopakte die gepaard ging met die verkoop van Dexia Bank België, wordt duidelijk beschreven dat de liquiditeitslijnen behouden blijven. Hoe en waarom bent u dan gekomen tot artikel 5 van de verkoopovereenkomst inzake Dexia Bank België? Artikel 5 stipuleert het volgende: “Les arrangements de funding intra-groupe seront initialement maintenus.” Hoe bent u daartoe gekomen?

Ten vierde, het gaat over de Franse kant van de zaak. Wij kennen het gegeven, de deposito's werden in België gecollecteerd en in Frankrijk was er op dat vlak geen of een zeer beperkte aanvoer van deposito's.

Op een bepaald moment is dan La Banque Postale in de picture gekomen.

Naar ik vermoed wou men op een of andere manier een retailpoot voor de Franse kant van de groep opzetten. Er is toen met La Banque Postale een kortetermijnkrediet van 3 miljard afgesloten. Kunt u bevestigen dat het de bedoeling was via de samenwerking met La Banque Postale een retailnetwerk op te zetten?

Toen La Banque Postale in the picture kwam, zagen wij het ontslag van de heer Werner bij La Banque Postale. Daarna hoorden wij niets meer over La Banque Postale, ik alleszins niet meer. Kunt u verklaren welke bewegingen zich op dat moment voordeden?

Ik heb nog een laatste vraag over de

obligatieportefeuille. Kunt u zeggen waarom de Griekse obligaties begin 2010 niet werden verkocht? Reeds toen was bekend dat Griekenland in moeilijk vaarwater kwam. Op dat moment konden die obligaties nog zonder verlies worden verkocht. Waarom heeft de groep dat begin 2010 niet gedaan? Aansluitend daarop, tot wanneer is Dexia obligaties van de PIIGS-landen blijven aankopen?

Tot daar mijn vragen, mijnheer Mariani.

Jean Marie Dedecker (LDD): Mevrouw de voorzitter, kunnen de volgende vragen per item worden gesteld, want er worden hier vijf grote items aangehaald. Het gaat hier, bijvoorbeeld, om de inkoop door onze regering van Dexia Bank België. Ik vind dat wij toch per item zouden mogen kunnen aansluiten, zo niet zitten wij hier voor Piet Snot, zoals ze in West-Vlaanderen zeggen. Trouwens, wij kunnen de heer Mariani toch geen twee of drie keer hetzelfde laten zeggen.

La **présidente**: J'ai demandé à chaque intervenant expressément, et c'est à vous de faire le travail, de ne pas répéter les questions posées par d'autres. Je ne m'oppose pas à ce que des questions complémentaires soient posées, mais que chacun comprenne bien le sujet. M. Mariani va reconnaître si la question posée l'a déjà été et renverra à son exposé antérieur.

Jean Marie Dedecker (LDD): Mevrouw de voorzitter, het gaat over bijkomende informatie.

Er wordt, bijvoorbeeld, over het bod van de bank Santander gepraat. Wij hebben onze eerste minister hier horen verklaren dat er een bod was, dat de Fransen 7,8 miljard euro vroegen en dat het bod op 4 miljard euro was uitgekomen. Is dat waar of niet waar? Ik wil dat weten.

Het gaat hier over een onderzoek van de bijzondere commissie, om de waarheid te achterhalen.

Ik kan u, bijvoorbeeld, een stukje uit de Franse krant *Le Journal du Dimanche* citeren, waarin staat: "Pierre Mariani n'a pas été transparent avec les actionnaires belges. Il ne donnait pas toutes les informations et n'a agi que pour le compte de l'Elysée."

Ce sont donc des questions que je peux poser en même temps que M. Jambon.

La **présidente**: Je ne m'y oppose pas. Votre question est donc posée. Je vais demander

maintenant à M. Mariani de répondre.

Jean Marie Dedecker (LDD): Mevrouw de voorzitter, er zijn vijf punten.

Bruno Valkeniers (VB): Mevrouw de voorzitter, ik had een aanvullende vraag over de transfers waarover de heer Jambon het heeft gehad. Het betreft de transfers tussen, enerzijds, de Nederlandstalige of Belgische tak en, anderzijds, de Franse bank.

Wij weten allen dat de Belgische bank het via de eigen deposito's deed en dat er ter zake veel transfers waren. De vraag is hoeveel de jaarlijkse stroom richting Frankrijk bedroeg. Wat waren de gevolgen voor de Belgische tak en voor de groep? Heeft de heer Mariani er weet van of de Franse tak ooit enige moeite heeft gedaan om deze toestand te verhelpen dan wel of zij zich in het systeem hebben genesteld?

Bij de verkoop waarnaar de heer Jambon heeft verwezen, is duidelijk in de brief van Leterme en Reynders aan de heer Mariani en de heer Dehaene meegedeeld dat die financiering van de projecten van Crédit Local zou voortgaan "dans la mesure du possible, compatible avec la capacité opérationnelle de DCL, de se substituer à DBB en tant que central de trésorerie du groupe".

Sta mij toe, vanuit onze ervaring met transfers in dit land, de vraag te stellen waarover dat gaat. Over hoeveel gaat het? Hoe lang gaan de transfers nog door? Wat in de desbetreffende brief staat is immers, wat ons betreft, een blanco cheque. Wij hebben dus een aantal bijkomende vragen over de transparantie.

Ten slotte, wat de transfers betreft, is het correct dat een van de redenen waarom Moody's vandaag niet akkoord gaat om een hogere of een ernstige rating aan Dexia Bank België te geven, juist die transfers zijn, die allesbehalve doorzichtig zijn?

Ik stel dus toch een aantal wezenlijke vragen.

La **présidente**: Soit vous rendez le travail de chacun difficile et on se disperse dans les détails, soit M. Mariani aborde chaque point de la question posée par M. Jambon et on arrête après chaque réponse, afin que vous puissiez poser des questions complémentaires. Mais attention, chers collègues, il faut aller *to the point* et non commencer à périphraser en expliquant votre façon de voir sous peine - je le répète, cela ne me dérange pas - de prolonger la durée de nos

échanges. Mais il est inutile de vous répéter les uns les autres. Veuillez à poser vos questions de façon précise et synthétique.

Je propose, dès lors, que M. Mariani réponde à M. Jambon et que l'on s'arrête ensuite sujet par sujet.

En effet, si tous, vous posez vos questions, que se passera-t-il? Certaines d'entre elles se perdront. On ne pourra pas répondre à toutes vos questions et on ne pourra pas nécessairement y revenir systématiquement. Soit, vous posez chacun vos questions et vous n'abordez plus celles qui ont déjà été posées ou je prends, par exemple, des groupes de cinq questions, auxquelles il sera répondu globalement en couvrant le risque d'en perdre quelques-unes et d'en perdre la substance. À ce propos, il faut quand même être clair et essayer de se discipliner!

Je passe donc la parole à M. Mariani, qui commencera à répondre. Après chaque sujet, vous poserez vos questions complémentaires!

Pierre Mariani: Parmi les questions posées, de nombreuses questions ont déjà été soulevées. J'essaierai de commenter quelques remarques complémentaires qui ont été faites. En ce qui concerne les swaps - je repars dans l'explication de base de la justification de ces swaps – je pense qu'il faut posséder quelques éléments de base.

Le premier, c'est que Dexia a une sensibilité très forte au risque de taux d'intérêt. Pourquoi? Parce qu'il a beaucoup de crédits très longs, notamment aux collectivités locales, beaucoup d'obligations à taux fixe, comme les prêts aux collectivités locales et avec une maturité très longue. À la fois, on prête à taux fixe de manière très longue et on prête très longtemps. Cela signifie, étant donné que nos ressources sont pour l'essentiel à taux variable, que nous sommes exposés en permanence à un risque de taux d'intérêt à l'échéance de nos financements et cela, d'autant plus que nous avons des financements à très court terme.

Pour vous montrer ce que ça donnait, 1 % de hausse de taux si on n'était pas couvert, c'est 13 milliards de pertes ... 1 % de hausse de taux, c'est 13 milliards de pertes! Et 1 % de baisse de taux, c'était *a contrario* 13 milliards de profits latents. Sur un portefeuille long, de la taille de Dexia, il était impossible de garder une position ouverte de taux d'intérêt qui expose à de telles fluctuations potentielles de résultat. Donc, il y a eu

une mise en place de couverture de taux par les swaps qui permettait de garantir la marge sur la totalité de la durée de chacun des prêts et de chacune des obligations. Moi, je n'ai jamais vu couvrir un bilan comme ça. Pourquoi? Parce que, normalement, quand vous avez un bilan avec beaucoup de dépôts, les choses s'équilibrent à l'actif et au passif – ce qui n'était pas le cas dans le groupe.

Donc, il y a eu un choix, qui a été fait il y a très longtemps – je ne sais pas le dater précisément dans le temps –, de couvrir ce risque de taux d'intérêt actif par actif depuis l'origine. D'où l'importance du portefeuille de swaps: 2 000 milliards fin 2007.

La présidente: Est-ce que vous avez terminé sur les swaps?

Pierre Mariani: Non, pardon, je ne fais que commencer là-dessus.

La présidente: On va s'arrêter à ce sujet-là. Vous avez bien compris.

Pierre Mariani: Je reprends mon souffle, car c'est un peu compliqué, je m'en excuse.

Les régulateurs, en cas d'exposition ouverte de taux, demandent des fonds propres en face de ce risque de taux. Là aussi, je vous ai donné ce que représentait la sensibilité de la position ouverte. Donc, pour couvrir simplement la moitié de cette position de taux structurel du groupe, il aurait fallu à peu près 50 milliards d'euros de fonds propres de plus. Cinquante milliards de fonds propres de plus pour couvrir la position structurelle de taux d'intérêt!

Ce sont des ordres de grandeur qu'il faut avoir en tête. J'ai lu dans les recommandations de tel ou tel professeur d'université, qui s'exprimait dans la presse récemment, que ce risque était couvrable dans le marché par des "swaptions" ou par des options complémentaires, etc., visant à limiter le risque de liquidités associé à cela. Il n'y a pas la profondeur nécessaire dans le marché pour couvrir ce risque à un coût acceptable, parce que le coût de cette protection aurait naturellement anéanti complètement toute la profitabilité du portefeuille. C'est le premier élément. Deuxièmement, il n'y a même pas la profondeur nécessaire dans le marché pour couvrir ce risque-là.

Ce qui se passe sur le portefeuille, c'est que, quand il y a une hausse de taux, il y a des pertes,

la valeur des actifs diminue et, à ce moment-là, nos contreparties bancaires nous apportent du collatéral. Quand les taux baissent, la valeur des actifs augmente, mais le profit latent n'est pas reconnu. En revanche, la couverture nous oblige à poster du collatéral. C'est de ça que vient le sujet du collatéral.

Je vous ai donné quelques chiffres tout à l'heure sur l'évolution. Je m'en excuse, je n'ai plus la page sur laquelle cela figure et donc je ne peux pas vous la reprojeter à l'écran. C'était déjà une vingtaine de milliards à la fin de l'année 2008. C'était 32 milliards au 31 décembre 2010. C'est redescendu fortement pendant le premier trimestre, parce que les taux ont monté pendant le premier trimestre. Donc le besoin de collatéral a très fortement diminué. Il a ré-augmenté très fortement d'environ une vingtaine de milliards d'euros entre la fin du premier trimestre et la fin du mois de septembre 2011 (?), avec des variations qui peuvent être extrêmement considérables, puisqu'un point de base de variation de taux d'intérêt, c'est 13 millions de collatéral en plus ou en moins suivant le sens. On a une très forte sensibilité du bilan à ce risque-là. Ce risque-là, on a essayé de le gérer de plusieurs manières. D'abord, on l'a géré en diminuant le bilan, puisque, chaque fois qu'on vendait des actifs, évidemment, on a démantelé les swaps qui étaient associés à ces actifs.

Cela explique à peu près 500 milliards d'euros de diminution du portefeuille de swaps entre fin 2007 et fin 2011. Il s'agit à chaque fois de sommes gigantesques! C'est un premier élément.

Deuxième élément. Les swaps étaient gardés et conclus directement avec des contreparties individualisées. Au cours des deux dernières années, on a adhéré à des plates-formes de compensation, comme SwapClear.

En revanche, il a fallu conserver cela, notamment pour la production nouvelle uniquement et pour la production nouvelle de prêts aux collectivités locales, étant donné qu'on continuait à prêter à 20 ou à 25 ans et on ne voulait pas exposer cela. Il faut là aussi tenir compte d'un peu d'histoire. Si cette politique de *micro-hedging* était faite, c'est que non seulement le groupe avait cette position de transformation structurelle mais qu'il avait pris en outre des positions directionnelles de taux dans sa trésorerie. Cela s'est traduit dans le passé par des profits très importants, notamment entre 2001 et 2004. Il a cependant continué à prendre des positions de taux qui ont été figés en juin 2008. À ce moment-là, le groupe a figé à peu

près 200 millions d'euros de pertes latentes sur la trésorerie qui étaient liées aux positions de taux et qui ont alors été bloqués.

La politique de *hedge* sur le risque de taux d'intérêt par les swaps représente un montant extrêmement figé. Il n'y a pas eu de changement ou de politique différenciée sur le besoin de collatéral. Au contraire, on a essayé de renégocier, avec beaucoup de contrepartie, la possibilité de poster du collatéral sous forme de titres et non pas sous forme de cash. Il faut voir que pour tous les agents et toutes les banques, il y avait quasiment neutralité dans la rémunération du collatéral posté et du collatéral versé. Ceci a changé car on a eu une déconnexion complète des taux, ce qui implique que le collatéral nous coûte non seulement en liquidité mais également en rémunération. Le fait que ce collatéral n'est rémunéré qu'à Eonia, et non pas à Euribor, pèse évidemment aussi sur la rentabilité de la banque.

Je redis bien qu'il n'y a pas de position spéculative qui est prise au travers de ce portefeuille de swaps. Ce dernier est uniquement destiné à couvrir le risque de taux d'intérêt ou les ventes de protection à nos clients. C'est, en tout cas, pour des modalités de protection.

Pourquoi est-on très atypique par rapport aux autres établissements? Parce que la plupart des autres établissements bancaires qui traitent sur des swaps le font aussi avec des contreparties qui paient du collatéral. Or, nos clients, notamment toutes les collectivités locales, ne paient jamais de collatéral sur les swaps de taux qui leur sont vendus, notamment pour passer de fixe à variable. C'est une caractéristique qui est liée au métier stricto sensu.

La présidente: Chers collègues, si vous avez des questions complémentaires à poser à M. Mariani, c'est le moment!

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mevrouw de voorzitter, ik probeer mij te houden aan onze afspraken door in te gaan op de uitleg die we hebben gehoord en daaraan complementair te zijn.

Ik heb u – denk ik – horen zeggen dat het niet de praktijk van renteswaps is die discutabel is in banken. Dat is gemeengoed. Ik denk dat dit juist is. Ik heb u, denk ik, horen zeggen dat het ook niet de omvang was – ik denk dat dit ook vergelijkbaar was – maar dat het vooral de variabiliteit of de gevoeligheid aan schokken was die het moeilijk maakte. U hebt cijfers genoemd voor één procent

verhoging en één procent verlaging. Toen hebt u gezegd: “Als we dat anders hadden willen doen, hadden we meer eigen middelen nodig gehad.” Het is de tweede keer vandaag dat ik die opmerking hoor maken. Ik heb die ook helemaal aan het begin van deze uiteenzetting gehoord, waar het ging over de oprichting van een *bad bank* en dat dit geen optie meer was eens de eerste reddingsoperatie had plaatsgevonden. Ik zal hier later op terugkomen. Dat wil eigenlijk het volgende zeggen. Als men dat wel had willen afbouwen, was er meer kapitaal nodig geweest en zou het niet alleen om een liquiditeitsversterking, maar ook om een kapitaalsversterking gaan. U hebt gezegd “à un coût acceptable”, want anders eet men de volledige winst van die operatie terug op.

Mijn vraag is redelijk eenvoudig: wat waren de instructies van uw raad van bestuur over het te nemen verlies? Een kapitaalsversterking betekent uiteraard een verwatering van de bestaande aandeelhouders. Met andere woorden, is het ooit een optie geweest om deze praktijken sneller af te bouwen en aan welke prijs werd u dit gevraagd of toegestaan door de raad van bestuur?

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, wij staan stil bij die vraag omdat de swaps de ondergang van de bank hebben betekend en wij Dexia Bank uiteindelijk hebben moeten redden. De swaps maakten ongeveer 46 miljard euro cash geld van de bank uit, waardoor zij de ondergang van de bank veroorzaakten en wij opnieuw moesten overgaan tot een reddingsoperatie.

U hebt daarnet gezegd dat de praktijk van de swaps al van heel lang dateert. Van wanneer dateert die? Bent u die politiek blijven volgen?

Op een bepaald ogenblik hebt u gezegd dat u die politiek bent blijven volgen om een dekking te geven voor de daling van de variabele rente op leningen aan lokale overheden. Dat is natuurlijk een probleem van de Franse tak, van Dexia Crédit Local. Blijkbaar is dit een fenomeen dat zich aan Franse zijde voordeed en dat tot het gekende gevolg heeft geleid.

Mijn eerste vraag is dus: tot wanneer bent u die politiek blijven volgen en waar stelde dat probleem zich vooral?

Mijn tweede vraag is in hoeverre de raad van bestuur op de hoogte was van de problematiek van de renteswaps. Ik stel die vraag omdat de heer Vermeiren, voorzitter van de Gemeentelijke Holding, die deel uitmaakt van de raad van

bestuur, heeft gezegd dat hij niet op de hoogte was van de problematiek die uiteindelijk tot de ondergang van de bank heeft geleid. Ik vraag mij af hoe dat kan.

Een heel fundamentele vraag is: wie wist van de risico's die daarmee samenhangen en wat is er met die informatie gebeurd?

Ten slotte, was het niet eenvoudiger geweest om over te gaan naar caps in plaats van swaps, naar opties waarop geen *collaterals* moesten worden betaald?

Dirk Van der Maelen (sp.a): Dank u, voorzitter, mijnheer Mariani, u hebt ons gezegd dat de swaps er kwamen om jullie in te dekken tegen het renterisico, maar dat die opnieuw een risico creëerden bij een verlaging van de Duitse rentetarieven. U zegt daarvan dat men zich op de markt daarvoor niet kan indekken. U verwijst naar iemand – ik denk dat ik weet wie het is en ik zal de naam toch niet noemen, maar het is een zeer gerespecteerd persoon die heel veel afweet van de banksector – die juist een tegengestelde mening heeft. Hij zegt dat het een fout is van Dexia dat zij zich daartegen niet hebben ingedekt.

Mevrouw de voorzitter, ik zou graag hebben dat het secretariaat die tegenspraak noteert tussen wat de heer Mariani zegt en wat iemand anders zegt. Onze experts kunnen zich daarover eens buigen, zodat wij van hen te horen krijgen wie van beiden in dezen gelijk heeft.

Ik ga door op de aanloop die de heer Mariani heeft gegeven. Ik heb een reeks vragen.

Ten eerste, wanneer was u precies op de hoogte van het exacte tweede risico dat u ons schetste, als de Duitse rentetarieven naar omlaag gaan? Vanaf wanneer hebt u zich gerealiseerd dat u daar met een levensgroot, een levensbedreigend probleem zat? Kunt u mij een datum zeggen?

Ten tweede, collega Almaci heeft al gevraagd of dit werd doorgegeven aan de raad van bestuur. Zo ja, wanneer? Welke info hebben die bestuurders gekregen? Werden alle leden van de raad van bestuur op de hoogte gebracht van de renteswaps? Zo ja, wanneer? Ik kan het begrijpen als u vandaag niet kunt antwoorden. Ik zou wel graag exact vernemen, met verwijzing naar data van vergaderingen van de raad van bestuur, wanneer dit is gebeurd.

Ten derde – en dat is heel belangrijk, aangezien het hier over een levensbedreigend probleem

ging –, werd de overheid daarvan dan op de hoogte gebracht? Zo ja, via welk kanaal? Is dit gebeurd in 2008? Is dit gebeurd in 2009, in 2010? Wat deden de vertegenwoordigers van de overheid in de raad van bestuur toen zij die informatie vernomen hebben?

Ten vierde, de Gemeentelijke Holding, waarnaar ook al werd verwezen door mevrouw Almaci. Was men bij de Gemeentelijke Holding hiervan op de hoogte? Was dit vóór of na de kapitaalsverhoging van 484 miljoen van de Gemeentelijke Holding, gefinancierd door de lokale besturen?

Ten laatste, zijn er manieren onderzocht om het risico van de renteswaps af te bouwen of in te dekken? Zo ja, welke? Waarom is dat niet gebeurd en is men die levensgevaarlijke gok blijven voortzetten?

Ik moet u zeggen, mijnheer Mariani, dat ik het gevoel heb dat u heel goed op de hoogte was van het feit dat dit levensgevaarlijk was, maar dat men de gok heeft genomen om daarmee door te gaan in de hoop dat het allemaal goed zou aflopen. Helaas voor u, voor ons land en voor de belastingbetaler is het heel slecht afgelopen.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mijnheer Mariani, wij zitten hier in de kern van het debat, in de kern van Dexia. Wat u beschrijft is op zich wel ontluisterend. U beschrijft eigenlijk een bank met een zeer atypisch businessmodel. U zegt zelf dat u geen enkele bank in uw ervaringsachtergrond hebt die op dezelfde manier omgaat met haar balans. Het is eigenlijk een bank die speelt op het transitieresultaat. Zij gaat van korte termijn naar lange termijn en maakt daar winst op.

Ten tweede zegt u dat de hedging die zij doet een microhedging is. Zij gaat eigenlijk elk actief deeltje apart indekken. Formeel lijkt dat dan in orde. Ik kan mij voorstellen dat men dat bij mensen die daar niet zo heel veel van afweten, kan verkopen. Maar ja, men is fantastisch goed bezig is omdat men eigenlijk elke lening apart afdekt, bijna gekantonneerd. Het resultaat is dan natuurlijk dat men dan met die collateralzaak zit, waarbij men eigenlijk het risico gewoon doorgeeft aan een andere post in de balans. Anderen in andere sectoren, die lokale besturen, betalen geen *collateral*. Dat is de *stage* die wij hebben. Het lijkt mij dat de helderheid van uw analyse ook het niveau van bedreiging van dit soort businessmodel aantoont.

Als wij daar allemaal naar kijken, dan zijn er natuurlijk twee vragen.

De eerste vraag is wat de reactie is van de interne audit en de mensen intern in de bank die, naar ik hoop met dezelfde helderheid die u beschreven hebt, dit probleem bekijken. Hoe komt die informatie binnen op groepsniveau? U zegt dat er een groepscomité is dat ook alle rapporten van de aparte landen verzamelt. Wat is hun houding daaromtrent geweest? Als dit gespeeld wordt in Frankrijk – u zegt ook in andere landen maar specifiek in Frankrijk, of in de belangrijkste mate daar –, dan vraag ik mij af hoe die informatie dan op holdingniveau komt. Dat is een vraag van corporate governance. Hoe kan het dat zoiets groots en gevaarlijks niet tot de board van de holding komt? Als het wel gebeurd is, wat is dan de reactie geweest van de mensen in die holding?

De tweede vraag is wat het toezicht heeft gedaan. Dat is hetzelfde wat ik gevoeld heb in de hoorzitting met de heren Coene en Servais. De helderheid bij het beschrijven van het probleem doet natuurlijk enorme vragen rijzen bij het toezicht daarop. Hoe helderder en hoe duidelijker het precies was, hoe moeilijker te accepteren dat het toezicht niet gewerkt heeft. Mijn vraag is hoe in uw ervaring de toezichthouder hierop heeft gereageerd, zeker ook in de periode waarin het probleem blijkbaar ontstaan is. Ik zoek specifiek naar de periode tussen augustus 2007 en oktober 2008. Waarom? Omdat de heer Coene ons is komen zeggen dat het in augustus 2007 al heel duidelijk was dat de financiële crisis in volle mate aan het toeslaan was en dat het geduurd heeft tot oktober 2008, zijnde de val van Lehman Brothers, voor men eigenlijk volop is gaan beseffen wat er eigenlijk aan het gebeuren was.

Ik zou graag uw mening krijgen over het volgende. Tussen augustus 2007 en oktober 2008 is de balans van Dexia nog uitgezet, nog groter geworden. Wat natuurlijk uw reddingsoperaties... En ik zeg dat met alle respect, want ik denk dat op het ogenblik dat jullie binnen moesten, jullie wellicht geen idee hadden wat u eigenlijk kwam blussen: moest u een ontplofte frietketel blussen of kwam u de Twin Towers binnen? Werd u gestuurd in iets waarvan u totaal niet begreep welke de omvang was van het gevaar dat u daarmee ook persoonlijk liep? Ik zeg dit met alle respect voor de mensen die zo'n situatie proberen recht te zetten. Ik zeg dit ten aanzien van u en ook ten aanzien van de heer Dehaene, maar ik vraag mij wel af wat toen de reactie was van de board, zoiets ziende. Wat was de reactie van de toezichthouders, zoiets ziende?

Joseph George (cdH): Madame la présidente,

monsieur Mariani, il est clair que les garanties ont toujours un coût. Il apparaît que la structure bilantaire révèle que vous avez dû faire appel à beaucoup de garanties. Mais le coût de ces garanties pèse sur la liquidité. En fait, c'est là où se situe la problématique. Or, cela pouvait être prévisible. Il ne s'agit pas de quelque chose d'irréel ou d'un scénario impensable. Voilà le sujet de ma première question.

J'en arrive ainsi à ma deuxième question. Vous nous avez donné des chiffres consolidés. Je me réfère ici au tableau du groupe Dexia. J'aimerais savoir où ces swaps, ces opérations étaient menées principalement: dans les filiales ou dans les éléments de ce groupe. Cela me semble être un élément important.

Autre élément: l'information. Lorsque l'on a dû faire appel à la liquidité pour faire face à ces garanties, je suppose que les autorités, les conseils d'administration à quelque niveau que ce soit ont été mis au courant.

J'entends que l'autorité de contrôle française a eu son attention attirée sur la situation de DCL, qu'elle était inquiète par rapport à cette situation. Comment les choses se sont-elles passées? Est-ce que l'information a été transmise? Est-elle remontée vers la holding? Est-elle restée au niveau de DCL? Le contrôleur belge a-t-il été mis au courant? Cette information est-elle redescendue d'une façon ou d'une autre? Comment, finalement, cette problématique a-t-elle été prise à bras-le-corps? En effet, il fallait la prendre ainsi ou laisser la catastrophe se dérouler et l'incendie se propager. D'une manière plus vivante, dirais-je, dans l'espace-temps, comment cette crise de liquidité va-t-elle finalement se développer, être appréhendée, contrôlée, vérifiée? Va-t-elle être transmise à tous niveaux (les autorités de contrôle, en interne vers le *risk management* de la société, vers les autres conseils d'administration et la société holding)?

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Madame la présidente, en effet, c'est une question très importante, à l'origine des problèmes: c'est ce qui a fait tomber la banque. En 2009, le marché était liquide: était-il envisagé de se débarrasser de ces obligations, y compris en enregistrant une légère perte, mais moins importante que ce qu'elle est aujourd'hui?

Quel est le montant total de ces engagements? Figurent-ils tous au bilan ou une partie est-elle hors bilan? Sont-ils localisés aujourd'hui dans l'opération de démantèlement du holding? Cela a

bien sûr une importance majeure par rapport à l'avenir de Dexia Banque Belgique, mais aussi au risque engendré par la garantie apportée par l'État belge – par l'État français aussi, mais proportionnellement plus important de la part de l'État belge, compte tenu de son PIB – sur la banque résiduelle.

Pouvez-vous nous donner des indications précises à ce sujet?

La **présidente**: Monsieur Mariani, si vous le permettez, j'ai quelques questions précises à vous poser pour clôturer le chapitre des swaps.

Comme viennent de le dire, en partie, l'un ou l'autre collègue, en 2009, beaucoup de banques ont réduit leur taux d'exposition puisqu'on sortait d'une crise financière et bancaire terriblement grave.

M. Gilkinet vient de le dire rapidement, en 2009, vous auriez pu réaliser une partie importante du portefeuille d'obligations souveraines, par exemple, parce que le taux italien était quasiment égal au taux allemand et le *spread*, c'est-à-dire la différence entre les deux, diminuait. Comme vous l'avez expliqué tout à l'heure, cela voulait dire que les gens avaient confiance, qu'il y avait des acheteurs. Même le *spread* grec, à cette époque, tombe à moins de 1 % de 1 point de base.

Au lieu de cela, et j'aimerais savoir où a-t-on agi de la sorte dans le groupe, j'ai l'impression que l'argent de la recapitalisation de 6 milliards a été utilisé à ce moment pour faire de nouvelles opérations de spéculation, en achetant des obligations souveraines, notamment aux Grecs, par le biais notamment de financements, largement ouverts et faciles à faire, auprès de la Banque centrale. Donc la Banque centrale prête à 1,5, les obligations souveraines rapportent environ 6 et, avec des swaps, vous garantissez les taux d'intérêt qui pourraient fluctuer, qui sont par exemple à 5, ce qui vous fait une différence de 1: cela vous permet de continuer à travailler, de verser les dividendes aux communes belges et de faire marcher la banque dans sa division française, avec une vision de la liquidité parfois, selon moi, quasiment infinie.

Pourtant, vous nous avez répété à plusieurs reprises dans votre présentation qu'effectivement, c'est le risque que vous aviez pointé en arrivant, que c'est le risque le plus important et que c'est finalement celui-là qui a causé les problèmes.

Il y a des centaines de milliards en swaps. Bien

sûr, ceci ne représente pas de l'argent immobilisé mais bien une garantie et qui a donc un coût. Mais vous parvenez encore à faire un bénéfice marginal, moyen, qui vous permet de continuer dans une certaine illusion. Pourquoi n'avez-vous pas vendu suffisamment et plus rapidement, vous l'avez dit vous-même, une partie importante du portefeuille d'obligations souveraines? Comment en êtes-vous arrivé à poursuivre cette politique d'achat d'obligations souveraines en les garantissant par des swaps, chose que vous avez reconnue dans la presse et que vous dites ici?

Vous dites ici que la garantie swap est normale, que toutes les banques font cela.

Pouvez-vous expliquer ce mécanisme avec la banque centrale, avec l'achat d'obligations souveraines à un moment où vous auriez pu les vendre parce que le marché le permettait?

Jean Marie Dedecker (LDD): Mevrouw de voorzitter, men praat nu ineens over *credit spreads*. Ik wil graag een vraag toevoegen, nu wij toch daarover praten, voor de heer Mariani.

Klaar en duidelijk, hebt u in 2010, in functie van die *credit spreads*, nog obligaties bijgekocht van Italië en van Spanje? U zit hier constant te praten over het verleden en over wat er indertijd gebeurd is. Ik vraag het u klaar en duidelijk. Het is een vraag. Ik zeg niet dat dit het geval is. Anderen weten het wel, maar ik zal de scoop aan hen laten. Ik vraag u gewoon: hebt u bijgekocht in 2010 op de Spaanse obligatiemarkt, hebt u bijgekocht op de Italiaanse markt? En waarom? U hebt toch ook uw Griekse niet verkocht.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mevrouw de voorzitter, als wij niet onderwerp per onderwerp behandelen, maar het gesprek opentrekken, dan stel ik voor dat de heer Mariani niet alleen antwoordt op de vragen over de swaps, maar bij uitbreiding ook over de obligatiepositie. Ik denk dat dit ook in het exposé van de heer Jambon zat.

U bent er zelf over begonnen, dat met name in 2010 – waarom in 2010? – die Griekse obligaties niet te koop zijn aangeboden. Ik begrijp heel goed – en ik heb u dat ook horen zeggen – dat er op dat moment een spanning was met wat de overheden wilden, die op dat moment al zeer goed zagen dat wij naar een schulden crisis gingen. Als een grote holding zoals Dexia zijn overheidspapieren begint te verkopen, dan begint men op dat moment in een negatieve spiraal te komen. Zo komt u in conflict tussen de positie van het land aan de ene kant en de positie van de

holding aan de andere kant.

Ik sluit mijn vraag naadloos aan bij mijn vorige vraag. Wat was dan de positie van uw aandeelhouders?

Het is duidelijk wat u hebt laten voorgaan: u hebt de positie van het land laten voorgaan op die van het bedrijf in kwestie.

Ik kom even terug op mijn vraag over de swaps en wat de aandeelhouders daar gevraagd hebben. Ik ga misschien te snel naar de kern. Maar als ik u hoor zeggen, in antwoord op heel veel vragen die hier gesteld zijn, dat het enige alternatief voor die swappolitiek erin bestond om uw kapitaal en uw eigen middelen te versterken, dan denk ik dat een kapitaalvraag voorgelegd wordt aan de raad van bestuur, aan de aandeelhouders. Dat betekent dan dat zij verwateren. Dat zijn de opties die u dan hebt.

Is die vraag ooit gesteld aan de aandeelhouders? Daarmee weten wij meteen ook of de Gemeentelijke Holding en anderen geïnformeerd waren. Zo ja, wat was dan hun antwoord?

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Zullen we het inderdaad aansluitend hebben over de vraag of er al dan niet nog obligaties zijn aangekocht?

Ik heb een heel belangrijke vraag, maar ik wacht eerst het antwoord van de heer Mariani op dat punt af. Dan wil ik wel direct die vraag kunnen stellen.

Pierre Mariani: Il y a beaucoup de matière. Je crois qu'il faut éviter les confusions et de tout mélanger. Là, on est parti pour tout mélanger. Il y a d'un côté l'utilisation des swaps et de l'autre côté les politiques obligataires et de placement. On peut commencer par ce que vous voulez, mais on va essayer de ne pas tout mélanger. Je pense que c'est plus simple d'évacuer sans doute les obligations.

Il n'y a pas eu de rachat d'obligations par Dexia de quelque nature que ce soit à l'exception d'un seul métier, qui est l'assurance, parce que l'assurance, par construction, elle collecte des primes d'assurance auprès de ses clients et elle est obligée de les réinvestir. C'est le premier point. C'est le seul endroit où il y ait eu des achats d'obligations. Dans la mesure du possible, on a demandé à la compagnie d'assurances, puisqu'on avait tout en magasin, d'acheter des obligations existant dans le groupe, aux conditions de marché, plutôt que d'aller en acheter à l'extérieur.

Globalement, il n'y a pas eu d'achat d'obligations.

Et, au contraire, l'ensemble des portefeuilles obligataires – je vous ai donné les chiffres tout à l'heure – on peut faire un focus particulier sur les PIIGS, si vous voulez, l'ensemble des portefeuilles a été réduit de 97 milliards, de 223 milliards à 126 milliards, entre octobre 2008 et aujourd'hui.

On a mis fin immédiatement à la politique suicidaire de financement d'obligations dont la durée de vie moyenne est de quinze ans par du crédit court terme, et notamment par du financement Banque centrale. Je rappelle que, dès fin 2007, il y avait 47 milliards d'euros de financement Banque centrale. Je voudrais vraiment qu'on soit extrêmement clair sur ce point-là.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Ik heb een slide die is voorgelegd aan de ondernemingsraad, waarin staat dat er een portefeuille obligaties is aangekocht voor 1,57 miljard euro, gedateerd in oktober 2010, met als motivatie het herinvesteren van een surplus aan cash ten gevolge van een bijdrage van *deleveraging* van de exposure aan de PIIGS-bonds, *Portugese and Spanish covered bonds*. Uit die slide blijkt dat men daarmee Italiaanse obligaties heeft aangekocht.

Pierre Mariani: Madame, c'est à l'intérieur du groupe! On n'a pas racheté à l'extérieur d'obligations...

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Het is dus een intragroepsverrichting?

Pierre Mariani: C'est de l'intra-groupe, sauf sur l'assurance où quelques achats ont été faits à l'extérieur pour des raisons qui tenaient à la gestion des risques de la compagnie d'assurances et lorsqu'on ne trouvait pas à l'intérieur du groupe de quoi acheter des portefeuilles obligataires. Il n'y a pas eu d'achats à l'extérieur!

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): (...)

La **présidente**: Vous pouvez poser des questions mais si vous en posez à chaque fois que l'interlocuteur veut répondre, vous n'aurez jamais les réponses! C'est donc à vous de calculer, d'écouter la réponse et d'attendre un peu avant de poser des questions. On ne va pas commencer! Vous laissez M. Mariani terminer et vous poserez ensuite votre question.

Pierre Mariani: Peut-être vais-je répondre à votre question.

En ce qui concerne les PIIGS, je vous ai communiqué quelques chiffres tout à l'heure que nous tenons bien évidemment à votre disposition dans un format plus facilement utilisable qu'un simple exposé. L'exposition totale sur les PIIGS, prêts et obligations, en décembre 2008, mais nous en avons déjà vendu avant, était de 125 milliards d'euros, dont 65 sur l'Italie et 41 sur l'Espagne. C'est normal car, dans ces deux pays, nous sommes une banque locale. Nous sommes une très grosse banque de financement des collectivités locales en Italie. Nous avons cent ans de présence sur le marché du financement des collectivités locales en Italie. Nous avons aussi une très grosse banque en Espagne. Il y avait 8 milliards d'exposition sur le Portugal. C'est l'Espagne qui assure également le financement des collectivités locales au Portugal. Il y avait à peu près 8 milliards sur la Grèce et 4 milliards sur l'Irlande. À la fin du deuxième trimestre 2011, soit en juin 2011, les expositions italiennes étaient passées de 65 à 49 milliards, les expositions espagnoles de 41 à 33 milliards, les expositions sur le Portugal de 8 à 6 milliards et les expositions sur la Grèce de 8 à 5 milliards avec quasiment plus d'exposition sur l'Irlande. Ceci, toutes natures d'exposition confondues: financement des collectivités locales, des banques, des structures d'ABS, etc.

En ce qui concerne les dettes souveraines (obligations d'Etat), nous avons 26 milliards d'euros d'exposition sur les PIIGS fin 2008. Mi-2011, il en restait 21 milliards.

Lorsque nous avons *deleveragé* sur ces pays, ce n'est pas sur la dette souveraine que le risque était le plus important. Nous avons des expositions sur des contreparties bancaires dans ces pays. Nous avons des expositions sur des structures de titrisation de prêts immobiliers en Espagne, en Grèce et en Irlande, qui ont été visés en priorité, parce qu'il s'agissait des expositions les plus risquées dont nous souhaitons nous débarrasser. Telle est la réalité de la situation sur les PIIGS.

Aurions-nous pu aller plus vite? Sur le souverain, je rappelle deux choses: la vente du souverain n'allège pas la liquidité, parce que ce sont des titres que l'on utilise principalement sur le marché des repo, donc ils nous procurent de la liquidité à court terme. Pour des raisons de risques, aurions-nous pu le faire? Je ne veux pas rappeler ce que j'ai dit avec un trait d'humour, qui a été parfois mal compris en citant Mme Lagarde et les propos qu'elle recommandait, car les propos qu'elle tenait

étaient identiques à ceux tenus par le ministre des Finances belge, le président de l'Eurogroupe et le ministre des Finances allemand. En effet, après le premier Sommet des ministres des Finances de l'Ecofin qui s'est réuni pour examiner le cas de la Grèce, l'ensemble des ministres des Finances de la zone euro ont demandé, dans chacun des pays, à leur banque, de maintenir leurs expositions aux PIIGS. Nous ne l'avons pas fait!

(...): Quand? En 2011 ou 2010?

Pierre Mariani: Mai 2010!

(...): Pas avant?

Pierre Mariani: Rien! Aucune alerte sur le souverain! En 2009, le sujet était aux États-Unis, il était sur les banques, sur les structures de titrisation, il n'était pas sur le souverain. Oui, je reconnais un tort, celui de ne pas avoir eu la prescience de vendre les titres de tel ou tel pays de la zone euro.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mijnheer Mariani, ik apprecieer de openheid en directheid waarmee wij vragen kunnen stellen. Het is echter wel belangrijk dat wij kunnen inspelen op de precisie van deze vragen. Ik ontken ook op geen enkel moment dat met betrekking tot de PIIGS-landen inderdaad de afbouw is gebeurd, zoals u die hebt geschetst voor de verschillende landen.

De vraag ging echter heel specifiek over Griekenland. Daarom heb ik u ook onderbroken. Griekenland zat reeds veel eerder dan de andere PIIGS-landen in de gevarenzone. Het zat reeds vanaf 2009 in de excessive debt procedure en werd vanaf dan door de Europese Commissie onder de loep genomen.

U zegt heel duidelijk, opdat ik het goed begrijp, dat u desalniettemin vanaf 2010 begonnen bent met de afbouw van de Griekse obligaties, weliswaar van acht naar vijf, ondanks het feit dat er sterke druk was, en dat heb ik daarnet ook geschetst, van landen, enerzijds, om obligaties aan te houden om de schuldencrisis niet in een negatieve spiraal te laten komen en, anderzijds, de interne bedrijfsvoering?

Pierre Mariani: Entre fin 2009 et 2010, on a réduit de deux milliards les expositions sur la Grèce...

Gwendolyn Rutten (Open Vld): OK! C'est une bonne réponse! Merci!

Pierre Mariani: ... dont un sur les risques souverains! Parce que c'était encore plus risqué dans certains autres actifs grecs que sur le risque souverain grec!

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Ik had twee vragen, een met betrekking tot de intragroepsverrichtingen waarvan daarnet sprake was. Ik ben natuurlijk bijzonder geïnteresseerd om te weten welke tak aan welke tak heeft verkocht. In het hele businessmodel en de takken die er zijn, hebben wij gemerkt dat er voor ons land een aantal transfers zijn gebeurd. Daarover ga ik straks vragen stellen.

Van welke tak naar welke tak werd het verkocht? Als er in een tak een *cash overflow* is, aan welke tak werd die dan verkocht en naar waar ging die cash?

Tweede vraag met betrekking tot die Griekse obligaties. Ik deel de vraag van mevrouw Rutten, maar ik heb ook een specifieke vraag. Ik heb het geluk gehad om de bijzondere bankencommissie van 2008 mee te maken. Daarin staat een heel stuk over het ratingproces. Ik herinner mij het debat nog goed, waarin werd gezegd dat Dexia heel goed interne risicoanalyses deed en ratings deed los van de externe ratings...

Yvan Mayeur (PS): (...)

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Neen, mijnheer Mayeur, voor u zich kwaad maakt. Het is een heel simpele vraag.

La **présidente:** Madame Almaci, je vous demande d'être synthétique.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Het gaat hierover!

La **présidente** Je vous demande d'être synthétique et de poser des questions rapides et brèves.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Ik vind het erg dat mijn vraag beoordeeld wordt voor ze gesteld is.

Mijn vraag is: is de risicoanalyse gebeurd voor die obligaties, gezien het klimaat in Europa op dat moment? Dat is een heel simpele vraag...

Yvan Mayeur (PS): (...)

La **présidente:** Monsieur Mayeur, s'il vous plaît.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mais non...

We gaan het debat niet voeren. Hij heeft duidelijk geen zin. Het is een simpele vraag.

La **présidente**: Ca n'est pas utile d'avoir le dernier mot tout le temps, madame Almaci.

Deuxièmement, pouvez-vous m'indiquer la page du rapport que vous citez?

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Pagina 93.

La **présidente**: On va la montrer à notre interlocuteur qui va répondre à vos questions.

Maintenant vous allez poser vos questions.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Dit is ongelooflijk. De vraag is of de interne rating heeft gewerkt. Dat is de enige vraag. Dat is toch een mooie vraag. Ongelooflijk!

Pierre Mariani: Sur le rating, on peut répondre, évidemment. Sur les pays, je vous renvoie à ce que je disais, tout à l'heure, sur l'emploi des agences de rating, etc. Le groupe n'avait pas, à long terme, les moyens d'analyser la situation budgétaire des pays. Donc que fait-il? Il utilise les ratings externes. Je vous rappelle aussi quel était le rating externe de la Grèce: en 2009, il ne justifiait pas de provision. Je ne les ai pas ici, mais je pourrais vous donner l'évolution des ratings de la Grèce, y compris en 2009: vous verrez qu'ils étaient encore au niveau AA ou quelque chose comme cela, donc à un niveau très largement au-dessus du niveau d'*investment grade* et ne justifiant aucune provision.

On peut toujours réécrire l'histoire a posteriori en disant que l'on aurait pu décider que... Mais je vous assure qu'entre 2004 et 2009, les ratings sur la Grèce sont restés constants dans les trois agences. Il y a eu une première action de rating limitée – je dis bien limitée – en 2009. Après, cela s'est accéléré très fortement.

La **présidente**: Monsieur Mariani, je vous invite maintenant à répondre aux autres questions qui vous ont été posées.

Pierre Mariani: Je voudrais rester, un instant, sur le *deleverage*.

En mai 2010, notamment au vu de ce qui se passait en Grèce, nous avons décidé d'accélérer la réduction des expositions souveraines. Cela

s'est d'ailleurs vu puisque l'on a *deleveragé* d'environ 6 milliards pendant l'année 2010 uniquement sur les expositions souveraines.

Presque tout le monde a accepté ce jeu, sauf l'assurance qui avait le plus d'expositions PIIGS car c'était le moyen d'assurer un rendement minimum au portefeuille.

Je tiens évidemment à votre disposition les comptes rendus des divers comités de direction qui ont eu lieu sur ce sujet. Vous verrez combien la politique de *deleverage* n'est pas spontanée dans un groupe comme Dexia.

J'en arrive ainsi à la localisation des expositions. Il faut être clair là aussi! Le groupe, la holding en tant que telle n'a aucune exposition ni en portefeuille, ni en taux, ni en swaps.

Les expositions, les portefeuilles sont gérés dans les structures bancaires du groupe, c'est-à-dire les entités bancaires opérationnelles. Principalement DCL et ses filiales, DBB et ses filiales d'assurances, la BIL et ses filiales, Deniz dans une moindre mesure, car Deniz n'avait que du portefeuille souverain turc pour gérer sa propre liquidité. Donc chaque entité opérationnelle avait cela.

Quand on se reporte, on voit bien que ces expositions étaient quasiment proportionnelles et prises de manière proportionnelle, *grosso modo*. DCL partait d'un niveau supérieur, mais, entre 2006 et 2008, c'était à peu près 40 % pour DCL, 30 à 40 % pour DBB et le reste pour la BIL.

On a donc des portefeuilles obligataires partout. Ce sont quasiment les mêmes. Quasiment identiques en termes de structure, pas tout à fait en termes de durée: ceux de Dexia Crédit Local en France sont un peu plus longs, ceux de Dexia Banque Belgique sont moyens en durée et ceux de la BIL sont les plus courts. C'était une pratique complètement répandue et avec les mêmes types de portefeuille.

Pour répondre à une question posée, pas sur DBB, mais très liée aux portefeuilles, au moment de la vente de Dexia Banque Belgique, il n'y a pas eu de transfert ni de swap ni de portefeuille vers DBB ou en provenance de DBB, à l'occasion de cette transaction. Soyons clairs!

Quand on prend les portefeuilles existant aujourd'hui de Dexia Banque Belgique, 93 % des portefeuilles de Dexia Banque Belgique étaient déjà là en 2008. Je vous ai cité tout à l'heure

quelques chiffres sur la politique de *deleverage*: cette politique a été à peu près aussi forte dans Dexia Banque Belgique que dans le reste du groupe, peut-être un tout petit peu plus forte. C'est-à-dire qu'on a réduit proportionnellement les portefeuilles obligataires de Dexia Banque Belgique un peu plus vite que les portefeuilles obligataires de l'ensemble du groupe, parce qu'ils étaient un petit peu plus faciles à vendre, car un peu plus courts que dans le reste du groupe.

C'est une pratique qui était absolument générale en terme de portefeuilles.

Quand il y a eu transferts en quantité de DCL vers DIB - enfin vers l'assurance - ou vers DBB, il y en a eu quelques-uns, limités mais quelques-uns ... Ces transferts ont été examinés par les instances dirigeantes de DBB, vus par le directeur des risques de DBB, le comité d'audit de Dexia Banque Belgique et, le cas échéant, par les régulateurs puisqu'il y a une opération qui n'a pas été acceptée par les régulateurs. C'était un transfert japonais, garanti par l'État japonais, entre la filiale japonaise de DCL et Dexia Banque Belgique. Le régulateur ne l'a pas approuvé, et cette opération n'a pas été faite. Donc, ça a été fait, chaque fois, dans des instances où le groupe, d'ailleurs, n'était pas représenté et par les instances de direction de Dexia Banque Belgique. C'est un peu connexe, mais c'était important de bien préciser ce cadre-là également.

Sur les swaps, je trouve qu'il y a beaucoup d'incompréhension. Je n'ai sans doute pas été assez explicite sur la matière. C'est un sujet compliqué, donc je vais essayer de revenir dessus. Le groupe, encore une fois, prête à très long terme et se finance à très court terme. C'est la première chose. Deuxièmement, il prête à taux fixe et il emprunte à taux variable. Donc, ça crée une position de taux d'intérêt qui n'est pas gérable. On parle d'environ 300 milliards de portefeuille long et de 300 milliards de financement court. Donc, ça génère une position de taux d'intérêt qui n'est pas admissible pour un groupe. Les régulateurs ne l'accepteraient pas. Quand je citais, madame ... Je ne voudrais pas qu'il y ait d'incompréhension là-dessus. Ce n'est même pas un besoin d'augmentation de capital. On peut le traduire en besoin d'augmentation de capital. Et je disais que, pour réduire de moitié cette position de taux, il aurait fallu un capital de 50 milliards en face. C'est complètement impossible de gérer, de couvrir, d'ouvrir une telle position de taux. Les régulateurs ne l'auraient jamais accepté. Jamais!

Donc, la politique qui a été suivie, aussi loin qu'on remonte dans le groupe, c'était celle-là, c'était de couvrir ce risque de taux et de figer, par conséquent, la rémunération dans le temps en garantissant qu'on n'était pas exposé à des variations à la hausse ou à la baisse des taux d'intérêt.

C'est un choix de politique d'ALM qui a été fait par le management du groupe il y a très longtemps. Il a été validé par les *boards* successifs. C'était la même politique dans toutes les entités du groupe. C'était le cas chez Dexia Crédit Local, c'était le cas chez Dexia Banque Belgique. D'ailleurs, proportionnellement, il y a des portefeuilles de swaps dans toutes les entités et du collatéral qui est proportionnellement le même dans les différentes entités. Les dépôts des clients dans le groupe représentent moins de 20 % du total des ressources. Il n'y avait pas de protection naturelle liée à la base de dépôts; il fallait donc bien couvrir ce risque-là.

Bien sûr, cela génère un risque de liquidités et ce risque de liquidités était déjà évident en 2008 puisqu'on postait déjà une vingtaine de milliards d'euros de collatéral. C'est un des éléments de la situation de liquidités du groupe qui est analysé chaque semaine par le comité de direction, discuté avec les comités d'audit et à la disposition de tous les administrateurs qui veulent consulter les documents qui sont à la disposition du comité d'audit.

C'est un des éléments du besoin de liquidités mais ce n'est pas cela qui a créé la situation de crise de liquidités du mois d'octobre. Je vous redonne les chiffres. Les besoins de financement globaux à court terme du groupe n'ont pas arrêté de diminuer malgré les variations tantôt à la hausse tantôt à la baisse du besoin de collatéral. C'est un des éléments de la situation.

On peut dire que si ce besoin de collatéral n'avait pas existé, cela aurait amélioré encore plus la situation de liquidités. Mais on savait que ce collatéral existait. D'ailleurs, dans les discussions que nous avons eues avec la Commission européenne, c'était un des éléments des besoins de liquidités identifiés comme tels. Nous l'avons donc suivi, comme tous les éléments qui contribuent à la situation de liquidités du groupe.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mijnheer Mariani, u beschrijft eigenlijk een toestand die onhoudbaar is. U zegt tegen ons dat die toestand al van voor 2008 bestond. Het gaat hier met andere woorden over het businessmodel van Dexia dat u beschrijft,

dat gewoon niet werkzaam is en dat door de ordegraote van de balans gewoon niet in te dekken valt op de financiële markt. Dat is samengevat wat u zegt.

Ik herhaal mijn vragen van daarnet.

Ten eerste, wie in de board heeft zoiets proberen te stoppen, wat u net beschrijft? Is dat ooit gebeurd? Is die informatie tot in de holding geraakt?

Ten tweede, wie van de toezichthouders, zij het in Frankrijk, zij het in België, heeft dit mechanisme kunnen of willen stoppen?

Dat zijn de vragen waarop ik graag een antwoord krijg.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mevrouw de voorzitter, ik sluit me daarbij aan, want we komen hier echt heel dicht bij de kern.

Dit is het businessmodel. Ik heb heel goed geluisterd. Ik neem echt aan dat dit al veel langer bestond. Dat is de vergelijking van de heer Dehaene over de puinruimers en de puinmakers.

Begrijp mijn vraag niet verkeerd, maar ze is wel fundamenteel.

Ik hoor u zeggen dat dit een businessmodel is dat au fond onhoudbaar was. U zegt dat u een kapitaalsverhoging van 50 miljard nodig zou hebben gehad om dat helemaal of voor de helft op te vangen. U voegt eraan toe dat ze deze keuze nooit aanvaard zouden hebben.

Ten eerste, het moest daarom ook niet volledig. Hebt u ooit de vraag aan de aandeelhouders gesteld om naar een ander businessmodel te gaan, tussen 2008 en 2011, zelfs gedeeltelijk? Hebt u hen ooit gezegd dat dit model onhoudbaar is, dat men de zaken fundamenteel anders moest aanpakken, ook al houdt dit in dat men naar een kapitaalsverhoging moest gaan, ook al houdt dit een nieuwe verwatering in, misschien niet voor de volle 50 miljard euro maar dan toch voor een deel?

Ten tweede, de Europese Commissie heeft een herstructureringsplan ingediend in 2010. Sta mij toe verbaasd te zijn dat het van 2008 tot 2010 heeft moeten duren voor er een herstructureringsplan was. Bij andere banken in dit land, bijvoorbeeld bij KBC, is dat allemaal bijzonder snel gegaan. Hier heeft dat bijna twee jaar geduurd.

Ik kan mij niet van de indruk ontdoen dat ook de Europese Commissie op dit kernprobleem heeft gewezen en gezegd heeft dat men dit businessmodel echt moest aanpakken.

Is die vraag door de Europese Commissie ooit gesteld? Dan sluit ik mij aan bij wat de heer Bogaert zegt over wat de toezichthouders hebben gedaan.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mevrouw de voorzitter, wij zitten aan de cruciale vraag: wie wist wat wanneer? Ik heb de heer Mariani horen zeggen dat iedereen het wist. Dat heb ik daarnet gehoord.

In het verslag van de Franse toezichthouder staat dat de risico's met de swaps niet deftig konden worden ingecalculleerd. Mijn vraag is of iedereen ook dat wist?

Dan herhaal ik mijn vraag van daarnet. Iedereen wist van het probleem met de renteswaps. De heer Vermeiren heeft gezegd dat hij niet op de hoogte was. Hij zit nochtans in de raad van bestuur.

In het verslag van de Franse toezichthouder staat dat de risico's niet kunnen worden ingecalculleerd. Mijn vraag is dan eenvoudig. Wat is er gebeurd? Waar zit de lacune in het verhaal?

U hebt een beleid van het verleden voortgezet. Waarom werd niet overgegaan naar opties, naar caps, waarvoor geen *collaterals* nodig waren?

Ik zie een voortzetting van een beleid dat catastrofaal is. Ik zie dat iedereen op de hoogte was van dat beleid, maar dat één iemand zegt dat hij het niet wist en ik zie dat de Franse toezichthouder brandhout heeft gemaakt van het beleid, omdat men niet eens kon incalculeren wat de risico's waren.

U ziet toch zelf wel in dat dit een heel problematische situatie is?

Jean Marie Dedecker (LDD): Mijnheer Mariani, u zegt zelf dat er eventueel een kapitaalsverhoging van 50 miljard nodig geweest zou zijn. U hebt van de belastingbetaler een kapitaalsverhoging van 6 miljard euro en een borg van 150 miljard gekregen. In feite is op dat moment de oude situatie voortgezet, in de hoop dat het zou veranderen. Volgens mijn informatie en behoudens een vergissing van mijnentwege heeft de Europese Commissie voorgesteld om toen al,

in 2009 of 2010, een bad bank te vormen. Waarom is dat toen niet gebeurd? Ik sluit mij aan bij de collega's; ook mij verwondert het dat iedereen blijkbaar toch op de hoogte was. Als men in een auditcomité zit, moet men blijkbaar ook leren verslagen te lezen. Dat is waarschijnlijk niet gebeurd.

Bruno Valkeniers (VB): Ik wens dieper in te gaan op het feit of iedereen al dan niet op de hoogte was. Francis Vermeiren, de voorzitter van de Gemeentelijke Holding, die als dusdanig ook in de raad van bestuur van Dexia Holding zit, heeft verschillende keren klaar en duidelijk gezegd dat hij in die raad van bestuur niet geïnformeerd was over de risico's. Ofwel is daar dus een andere taal gesproken, een taal die hij niet verstaan heeft, ofwel is de vis daar verdrongen door de hoeveelheid informatie en cijfers. Het is echter wel een feit dat daar duidelijk een aantal personen in tegenspraak met elkaar zijn. Was Francis Vermeiren daar? Heeft hij wel degelijk de risico's voor zich gekregen?

Pierre Mariani: Je répète que je n'ai pas dit qu'il y avait besoin de 50 milliards d'augmentation de capital. Je dis simplement que, sur les swaps, le risque de taux structurel du bilan imposait qu'il soit couvert... parce qu'il n'était pas gérable en tant que position.

D'où cela vient-il? Je rappelle quand même qu'au bilan, en octobre 2010, il y avait 220 milliards de portefeuille et 220 milliards de prêts aux clients. Il faut voir de quoi on parle. On parle d'un groupe, qui est soi-disant un groupe bancaire, qui a 220 milliards d'obligations et 220 milliards de prêts à ses clients.

Sur les 220 milliards de prêts à ses clients, on peut considérer qu'en France, en Belgique, en Italie et en Espagne, ce sont de vrais clients, à qui le groupe sait parler, qu'il connaît, tandis qu'aux États-Unis, dans toute l'Europe centrale, au Japon, la manière dont se faisaient les rapports avec les clients était que vous preniez un téléphone, que vous appeliez un *broker* et que vous achetiez les prêts par téléphone. Les clients, on ne les a jamais rencontrés.

Il y a eu une question très intéressante tout à l'heure, et permettez-moi de rebondir là-dessus parce que cela me paraît absolument crucial.

Je relisais les rapports, justement ce fameux rapport qui n'a jamais existé puisqu'il n'y a jamais eu de rapport de synthèse et que je n'en ai que la partie française, mais elle est quand même

intéressante. Il y a, annexées, un certain nombre de déclarations dont celle du CEO de l'entreprise. Il dit: "J'avais bien vu qu'il fallait réduire le besoin de financement à court terme, mais je n'ai jamais eu la possibilité de l'imposer au sein du comité de direction: je ne contrôlais pas le comité de direction."

Je peux me faire traiter après d'un peu autoritaire, si vous voulez, mais quand même, quand on prend conscience du risque... Et il était clairement indiqué – je vous le donne parce que je pense qu'il faut quand même le lire –: "De longue date, dans le groupe Dexia, le taux de cession interne, c'est-à-dire l'intérêt auquel la trésorerie cédait l'argent aux métiers, était le même, quelle que soit la durée des prêts." C'est-à-dire que vous financiez un prêt, une avance à trois jours ou un prêt à 30 ans, vous payiez la même chose.

Évidemment, tout l'ensemble du groupe était incité à prêter à 30 ans, où les *spreads* étaient un peu plus élevés plutôt que d'aller chercher la ressource à très court terme. On a changé cela.

Deuxièmement, il y a eu des notes d'alerte. En 2007. En 2007, le directeur des risques à l'époque présente au comité de direction des notes disant que "ce serait très difficile sur la liquidité, qu'on n'y arriverait pas, qu'on a trop de transformations, qu'on est trop dépendant des financements de court terme". Le document est discuté au comité de direction: il n'y a pas de décision.

Jean Marie Dedecker (LDD): En France ou au niveau du holding?

Pierre Mariani: Non, non, je parle du groupe. En 2007. Pas de décision.

Entre juillet 2007 et juillet 2008, 80 milliards d'euros de prêts et d'obligations ont été produits ou achetés. En juillet 2007, la crise avait déjà commencé! Toutes les banques commençaient à penser que la liquidité était quelque chose de difficile.

À l'automne 2007, le groupe achète 7 milliards de livres, un portefeuille de prêts au logement social en Grande-Bretagne. Il y a zéro *funding* en livres sterling dans le groupe. Ce sont des prêts à 35 ans.

Entre juillet 2007 et juillet 2008, le groupe disait: "Nous avons un *rating* excellent. Il faut en profiter". 55 milliards de ligne de liquidité ont été mis en place aux États-Unis; 55 milliards! Et le groupe disait: "On est les seuls: il faut en profiter".

Évidemment, qu'on est les seuls: depuis l'été 2007, plus personne ne faisait ce type de produit parce que le risque de liquidité était trop important.

Ces lignes de liquidité, 55 milliards, ont été tirées à hauteur de 28 milliards au cours de l'automne... Je me répète peut-être par rapport à ce que certains connaissent, mais je pense qu'il faut rappeler ces choses. Elles ont été tirées à 28 milliards en octobre 2008. Ces 28 milliards de l'automne 2008 faisaient que Dexia était le premier débiteur de la FED.

Pour vendre FSA, je suis allé à l'automne 2008 aux États-Unis pour rencontrer les autorités de la FED. Les autorités de régulation n'ont pas voulu me rencontrer: ils ont considéré que la seule personne que je devais rencontrer, c'était l'*attorney*, le *general counsel* de la FED parce que cela relevait d'une situation de quasi-problème juridique. On était les seuls. D'ailleurs, les rapports faits par le Congrès le montrent très clairement puisqu'il y a eu les publications des encours de la FED. Je ne révèle donc pas d'opérations. Là-dessus, cela ne se voit pas: ces engagements sont du hors bilan.

Entre octobre 2008 et juillet 2009, on est passé de 55 milliards à 8,7 milliards d'engagements.

Yvan Mayeur (PS): Quand vous faites un prêt au logement social anglais, votre garantie apportée en regard, ce n'est pas que du *funding*?

Pierre Mariani: Il n'y a pas de garantie! Si vous voulez, c'est simplement qu'on essaie de se protéger contre le risque de taux. Parce que si l'on ne se protège pas contre le risque de taux, disons que cela rapporte 3 ou 4 %, ou cela rapportait 3 ou 3,5 %, mais si les taux montent à 5 %, vous êtes mort!

À ce moment-là, le groupe a pris des protections à l'époque pour figer le coût de financement sur 35 ans. Comme ces swaps sont de très longue durée, nous avons trois monnaies sur lesquelles nous sommes extrêmement sensibles parce que c'est là que nous avons les actifs les plus longs, c'est, d'une part, le sterling, d'autre part, les États-Unis, en dollars, et, troisièmement, une partie des financements euros où nous avons aussi des engagements à très très longue durée, notamment pour tout ce qui concerne les portefeuilles de financement de projets ou de financement de collectivités locales.

Yvan Mayeur (PS): Là, vous avez des garanties!

Pierre Mariani: Non, nous n'avons pas de garantie là-dessus!

Yvan Mayeur (PS): Vous demandez des garanties à l'emprunteur.

Pierre Mariani: Si vous voulez, on achète des obligations...

Yvan Mayeur (PS): On ne parle pas de la même chose.

La présidente: Ne vous trompez pas!

Pierre Mariani: Je suis sur les swaps. C'est cette situation qu'on a dû gérer.

Je ne vais pas pointer tel ou tel administrateur et son degré de conscience des discussions. Le besoin de collatéral est un élément qui est discuté dans tous les rapports sur la liquidité du groupe. Ces rapports relèvent bien entendu plutôt du comité des comptes et du comité de contrôle interne, parce que c'est eux qui font l'analyse détaillée de tous ces documents, que le conseil d'administration est informé au travers, de manière...

D'abord, il faut savoir que chaque administrateur – c'est plutôt de la gouvernance que du conseil – a accès à l'ensemble des documents qui sont soumis au comité d'audit, il peut participer, s'il le souhaite, aux travaux du comité d'audit, même s'il n'en est pas membre et un rapport du président du comité d'audit, adressé au conseil, rassemble les principaux éléments.

Sur l'identification du risque de liquidité, le problème des swaps n'est qu'une composante de ce risque de liquidité. Ni plus ni moins que les autres composantes du risque de liquidité. C'est clairement pris en compte et géré comme tel avec, comme je vous l'ai dit, une série d'actions pour le réduire, notamment le recours aux chambres de compensation, le fait qu'on ait vendu des portefeuilles. C'est d'ailleurs pour cela que le montant des swaps a finalement très fortement diminué: on est passé à 500 milliards de moins en trois ans. Ce n'est jamais que le quart du total, mais c'est quand même 500 milliards de moins de swaps.

Après 2008, on a continué à prêter aux collectivités locales, on a continué à avoir ce risque. On l'a géré comment? On n'a pas voulu, et ce malgré la demande: un certain nombre de membres du conseil ont demandé à ce moment-là qu'on rouvre des positions de taux.

Je l'assume: je n'ai pas souhaité qu'on prenne des positions directionnelles sur les portefeuilles du groupe en ouvrant des positions de taux. Peut-être cela aurait-il pu être bénéficiaire ou pas. Suivant que l'on se place à la fin du mois de mars ou à la fin du mois de juin, vous pouvez avoir des jugements totalement opposés sur le bien-fondé de cette position.

Normalement, une banque, ça ne gère pas avec un ALM directionnel. On n'a pas à prendre de position de taux. On peut discuter sur les moyens de couvrir ce risque de taux. Il était logique et normal de le faire. Ce qu'on a fait depuis 2008, c'est de ne couvrir que le risque de taux sur la production nouvelle, parce qu'on produisait quand même une dizaine de milliards par an. On ne pouvait pas laisser une position de taux ouverte sur une dizaine de milliards.

La **présidente**: Pouvez-vous expliquer de manière pédagogique ce que signifie "prendre une position de taux"?

Pierre Mariani: Prendre une position de taux, c'est simplement dire: "Voilà, je vous prête à 4 %. Moi, je me finance et je vous prête à taux fixe à 4 %. Et, moi, je me finance avec un taux variable au jour le jour." En ce moment, les taux sont à 1,5 %; c'est très bien. La position de taux, c'est le risque que vous prenez si les taux montent. Si les taux baissent, vous avez plus de profit. Et, donc, si vous couvrez cette position de taux, vous avez un manque à gagner, en quelque sorte. Si les taux montent, vous êtes en risque de manière très importante. Et cela d'autant plus que votre prêt est très long. Quand on est, aujourd'hui, avec des taux historiquement bas, il faut absolument se couvrir, parce que la probabilité est plus à la hausse des taux qu'à la baisse des taux.

La **présidente**: J'ai encore trois petites questions.

Pierre Mariani: Pardon, il y a une question à laquelle je n'ai pas répondu au sujet de la Commission européenne. La décision formelle de la Commission européenne date de février 2010. Cette décision a, à quelques nuances près, repris les orientations du plan de restructuration qui a été présenté le 20 octobre 2008 au conseil d'administration. Alors, ils nous ont demandé des efforts supplémentaires, ils nous ont rajouté des critères supplémentaires.

Sans attendre la décision de la Commission, on a vendu FSA; on est sorti d'Europe de l'Est; on a arrêté la production dans une quinzaine de pays;

on a vendu, dès la fin 2008, environ cinq milliards de portefeuille – on en a vendu 18 dans le courant de l'année 2009. Je rappelle qu'avant l'été, tous les marchés financiers ont été bloqués jusqu'au mois de mai ou juin; il n'y avait absolument aucune liquidité sur le marché à ce moment-là. Donc, on n'a pas attendu l'Union européenne. Et, même par rapport au plan de l'Union européenne, notamment en termes de *deleverage*, on est allé beaucoup plus vite que ce que demandait l'Union européenne en termes de vente d'actifs et de vente de portefeuilles.

D'ailleurs, vous l'aurez dans les documents qui seront accessibles, évidemment. On a le dernier rapport d'exécution, si je puis dire – parce qu'on a été contrôlé par un *trustee* externe sur l'application de la décision européenne. On a un rapport sur la situation au 30 juin, qui date du 26 septembre. Donc, vous voyez, c'est arrivé tard dans le dispositif.

On était en ligne sur quasiment tous les grands critères financiers. Il y a un ou deux points plus mineurs - notamment sur les marges qu'on appliquait sur les collectivités locales, on trouvait qu'on n'était pas assez sévère. Mais, pour le reste, on respectait tous les critères. On était même en avance sur la réduction du besoin de *funding*, sur la proportion de financement à court terme dans le bilan, sur la rapidité du *deleverage*, sur la cession d'un certain nombre d'actifs.

La **présidente**: Y a-t-il encore une question?

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, ik dank u dat u in uw antwoord specifiek nog eens duidelijk maakt hoe onbegrijpelijk het is dat er tussen 2007 en 2008 op een waanzinnige manier is voortgegaan met een idee van hoogheidswaan en hoogmoed.

Ik kom even terug op de opbouw van wat ik daarnet heb gezegd. Uit de slides en uit de antwoorden blijkt dat u inderdaad vanaf 2008 tot 2011 hebt afgebouwd, zowel op lange termijn als voor engagementen met korte financiering en ook de bijbehorende swaps.

Als meer kapitaliseren geen alternatief is omdat er zoveel kapitaal nodig zou zijn en omdat dat het probleem nog niet zou oplossen, was het dan niet van bij het begin in 2008 beter geweest om naar een soort van opsplitsing te gaan van activiteiten, waarmee we in 2011 uiteindelijk geëindigd zijn? Daarmee ga ik iets breder dan de vraag over de swaps in kwestie, maar ik denk dat we er op die manier wel komen.

Heel precies wil ik inpikken op wat u net gezegd hebt. U zei dat er desondanks in 2010 of 2011 nog aandeelhouders waren die toch wilden voortgaan met een politiek van wisselende rentevoeten. Kunt u preciseren wie dat dan waren?

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Toujours sur les swaps, dont le risque était de générer du collatéral: il y avait, à mon sens, trois alternatives. Je voudrais savoir si elles ont été étudiées. La première, c'était de ne pas se couvrir. Bon, peut-être que ça engendre un risque. La deuxième, c'était de choisir une autre couverture: soit des options, soit des caps. Troisième alternative: diminuer l'exposition. Ces trois alternatives ont-elles été étudiées au niveau de la banque?

Vous dites que le régulateur, avant 2008, a apparemment, d'après les informations que vous avez pu recueillir, peu agi à l'égard des risques énormes pris par le holding. Est-ce qu'il est intervenu par rapport à cette question des swaps? Et pourquoi le régulateur n'a-t-il pas demandé à Dexia d'enregistrer les moins-values latentes sur les swaps, comme c'est indiqué suivant les normes comptables? Pourquoi, et sur la base de quel élément, avez-vous obtenu des dispenses de la part du régulateur en la matière, si vous en avez obtenu? Pourquoi les trois alternatives n'ont-elles pas été étudiées? Ou si elles l'ont été, pourquoi n'ont-elles pas été retenues? Et quel est le rôle du régulateur par rapport à ça?

Hendrik Bogaert (CD&V): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, ik dank u voor het antwoord op de eerste vraag, namelijk hoe dat intern is verlopen en hoe die informatie is doorgestroomd. Uw antwoord was zeer duidelijk.

U hebt echter niet geantwoord op de vraag wat de reactie is geweest van de toezichthouder, specifiek op deze situatie van renteswaps en alle gevolgen die daaruit zijn voortgevloeid. Mijn vraag was dubbel.

Mijn eerste vraag was wat de reactie is geweest van de Belgische toezichthouder hierop, die niet alleen het Belgische filiaal maar ook de holding in het oog moest houden.

En wat is de reactie geweest van de Franse toezichthouder op hetgeen u allemaal beschrijft, op heel dat businessmodel, waarvan wij hier allemaal zien – en u overtuigt ons met veel verve – dat dit geen *sustainable*, geen haalbaar businessmodel was? Waarvoor dient het toezicht dan? En waarom heeft het toezicht dat dan niet

gestopt op het ogenblik dat het nog kon? Waarom heeft de toezichthouder niet gezegd dat het gewoon geen houdbaar businessmodel was, dat u ongeloflijke risico's aan het nemen was?

Dirk Van der Maelen (sp.a): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, u zegt voor de tweede keer iets dat in strijd is met iets waarvan tenminste ik aannam dat het waar was. U zei dat alle levensbelangrijke informatie over die swaps ter beschikking was van de leden van de raad van bestuur van de holding, dat zegt u. Wij hebben echter gehoord van een vooraanstaand lid van uw raad van bestuur dat hij niet op de hoogte was.

Kunt u aan het secretariaat de nota's, de verslagen van de raad van bestuur bezorgen waaruit duidelijk blijkt wanneer en met welke informatie de leden van de raad van bestuur op de hoogte gesteld zijn van dit levensbelangrijke probleem dat zich opdroeg voor de holding? Kunt u ons die informatie geven?

Idem dito, aansluitend bij de vraag van collega Bogaert, kunt u ons ook alle briefwisseling bezorgen of alle aanmaningen en nota's die tussen de toezichthouder en Dexia Holding daaromtrent uitgewisseld zijn aan informatie?

Ik wil immers graag aannemen dat hetgeen u zegt de waarheid is, maar ik denk dat het, én voor u én voor deze commissie, beter is dat wij zwart op wit op papier zien wie in dezen gelijk heeft. Wie wist wat, wanneer? Kunnen wij die informatie van u krijgen aan de hand van documenten die gebruikt zijn op de raad van bestuur van Dexia Holding?

Jean Marie Dedecker (LDD): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, één iets is toch eigenaardig. U hebt in het begin van uw betoog gezegd dat de bank een organisatorische ramp was. Terugkomend op die raad van bestuur, kijk ik naar de samenstelling van die raad van bestuur, die na 2008 voor 80 % bestaat uit dezelfde leden in vergelijking met vóór 2008. Ik constateer dat.

Verder herhaal ik nog mijn vraag. Ik had heel graag geweten of het niet beter ware geweest dat u onmiddellijk overgegaan was tot het systeem van een *bad bank*. Had dat ons nu die miljarden bespaard om, bijvoorbeeld, Dexia Bank België terug te kopen? Hadden wij dat niet beter gedaan in plaats van die wanhoopspoging, want het is geëindigd in een wanhoopspoging, de zaak is opgesplitst en is weg?

Joseph George (cdH): Je complète la question de M. Bogaert et je réitère celle que j'avais posée.

C'est vrai que, dans le rapport de 2009, on a dit qu'un des premiers problèmes de Dexia, outre les facteurs macroéconomiques liés à l'origine de la crise financière, c'était la gouvernance. C'est écrit noir sur blanc. La structure a été modifiée quatre fois en trois ans. La CBFA n'avait, d'ailleurs, pas manqué d'attirer l'attention du top management sur cet aspect et avec la conséquence directe, évidemment, qu'on s'était plus occupé de cela que des problèmes de liquidité. C'est écrit noir sur blanc.

J'en reviens à la question et je prolonge celle de M. Bogaert. Je vous l'ai déjà posée. Nous savons que le contrôleur français en 2010 a eu son attention attirée sur ce problème de liquidités. Il dit d'ailleurs que les résultats devaient être atteints dans un délai très court "eu égard à des errements constatés". C'est ce que j'ai lu et que j'ai vu. La question est, évidemment, de savoir: "Tiens, qu'est-ce qu'on en a fait, de ces remarques-là?" Et la question est de savoir: est-ce que ces observations sont remontées jusqu'à la société holding? Est-ce que, oui ou non, ces observations ont été transmises au contrôleur belge? Et le contrôleur belge était-il au courant? Qu'en a-t-il fait? C'est aussi cela qu'on voudrait savoir. J'entends le scénario que vous décrivez. Mais, par rapport au scénario, je reviens à la ligne du temps. Je souhaiterais un peu savoir comment ces informations furent traitées, communiquées et transmises.

Yvan Mayeur (PS): Incidemment, on aborde le problème des liquidités, qui est le problème de fond de Dexia. Je crois qu'il faudra y revenir plusieurs fois. Il y a aussi le problème des régulateurs... Je voudrais, moi aussi, citer le rapport de 2009 où, déjà, on parle des problèmes de liquidité et où l'on dit: "En l'absence de réglementation, l'organisation de la gestion de la liquidité a été suivie de manière rapprochée et intense, depuis août 2007, d'une part, par la CBFA, d'autre part, par la Banque nationale. Des contacts quotidiens avec le *risk management* et la trésorerie de Dexia et la transmission de l'information à la direction de la CBFA ont permis de suivre l'évolution de la liquidité du groupe." C'est le rapport dont nous disposons. En 2009, on interroge le responsable de la CBFA qui nous explique tout ça.

Je me pose donc une question: est-ce que cela a été maintenu? Quelle a été l'action du régulateur après votre arrivée, après 2008 évidemment, par rapport à ces risques de liquidité? Est-ce que ce contrôle s'est poursuivi? De quelle façon? Et a-t-il attiré l'attention sur la situation? C'est ce qu'on

nous dit dans la commission d'enquête précédente. Vous étiez venu, d'ailleurs. On vous avait déjà posé un certain nombre de questions. Est-ce que tout cela continue? Et quel lien avez-vous avec les autorités régulatrices par rapport à ces problèmes de liquidité? Je pense qu'il faudra peut-être un chapitre "liquidité" en tant que tel, parce que c'est ça le problème de Dexia.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, op het punt of er informatie beschikbaar was binnen de Dexia Groep is het interessant om pagina 97 te nemen van het verslag van onze vorige commissie.

Daarin staat onder punt 201: "Zo werd in juli 2007 een nieuwe richtlijn van het risk management betreffende de liquiditeit door het directiecomité goedgekeurd en werd vanaf augustus 2007 een wekelijkse stand van zaken van de liquiditeit in het directiecomité besproken. Gedurende het eerste semester van 2008 werden plannen ontwikkeld om de *balance leverage* te verlagen en meer *funding* op lange termijn te zoeken."

Ik lees dit voor omdat ik niet graag zou hebben dat de indruk zou worden gewekt dat die informatie niet beschikbaar was bij de bank.

Als die informatie beschikbaar is bij de bank en wordt doorgegeven aan het directiecomité, dan herhaal ik mijn vraag of die informatie tot bij de toezichthouder is geraakt en wat diens reactie is geweest.

Pierre Mariani: Madame la présidente, je ne suis pas le mieux placé sur la gouvernance du groupe avant 2008. Je ne la connais qu'au travers des rapports de commission et d'un certain nombre de documents que je me suis procurés et de ce que j'ai constaté.

Je voudrais vous faire part d'un certain nombre d'observations. Le président du comité d'audit du groupe, qui n'a pas changé, disait à l'époque qu'il n'avait pas reçu des documents internes sur la liquidité du groupe et les alertes qui avaient été faites par le *risk management*. Il n'a pas été informé. Ces alertes ne sont pas remontées au niveau du conseil d'administration avant 2008. Nous sommes au début 2007. Malgré les alertes, cela a conduit, fin 2007, à l'examen par le comité de direction du groupe d'un plan d'accélération des achats, validé en comité de direction. Ce n'était pas à la hauteur de ce qui était demandé par les lignes opérationnelles, mais quand même.

Interrogé sur les différents modes d'alertes

produites sur le développement excessif du portefeuille de novembre 2006 à l'attention du comité exécutif et sur les risques de liquidité en août 2007, le président du comité d'audit confirme ne pas en avoir eu connaissance.

Hendrik Bogaert (CD&V): Vous confirmez le fait qu'il y avait des informations au niveau du ...

Pierre Mariani: Je sais simplement ce que l'on a fait pour vous donner le niveau de transparence aussi bien vis-à-vis du conseil de la gouvernance et des administrateurs qui le souhaitaient que des régulateurs. Depuis octobre 2008, les régulateurs ont accès à tous les documents du comité de direction. Tous! Ils sont tous relus. Je vous rappelle que jusqu'à la mise en place de *Twin Peaks*, nous étions suivis à la fois par le régulateur et la CBFA et par le comité de pilotage sur la mise en œuvre du plan de transformation, avec des discussions à la fois sur les changements dans la gouvernance et l'organisation du groupe et sur la liquidité. Je ne voudrais pas que vous ayez l'impression qu'il ait fallu attendre une note de l'ACP de juin 2010 pour que le groupe prenne conscience que le sujet de liquidité était numéro un. C'est là-dessus qu'on a agi en permanence.

Si certains de vos experts veulent se plonger dans la lecture des documents soumis au comité de direction, ce sera bien volontiers. Ils y auront pleinement accès. Toutes les semaines, plus de la moitié du comité de direction était consacrée à deux sujets: la liquidité et le *deleverage*. Ces documents faisaient l'objet de discussions approfondies, vous verrez les comptes rendus des réviseurs, des documents qui étaient mis à la disposition du comité d'audit. Clairement, l'ensemble des facteurs de variation de la liquidité étaient analysés, y compris dans les scénarios de base et dans les scénarios de stress que nous conduisions chaque mois, à la demande des régulateurs et, comme je vous l'ai dit, chaque semaine.

Yvan Mayeur (PS): Pourquoi sortez-vous alors anticipativement, en juin 2010, de la garantie des États pour la liquidité? Je ne comprends pas.

Pierre Mariani: Parce que nous avons retrouvé progressivement des conditions de financement normales, avec des montants très importants mais avec la possibilité de trouver des contreparties sur le marché. Je vous rappelle quand même que la Commission européenne a reconduit les garanties jusqu'en octobre 2010.

À partir du printemps 2010, on a retrouvé la possibilité de se financer tout à fait normalement sur le marché interbancaire, avec des montants très élevés, une sensibilité à des situations de stress, mais on pouvait vivre sans garantie.

Yvan Mayeur (PS): Et un an plus tard, vous êtes par terre!

Pierre Mariani: Il s'est quand même passé des choses!

Notre rating a été baissé deux fois, d'une part, et la crise des souverains a légèrement changé de dimension entre 2010 et ...

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mijnheer Mariani, u zegt heel duidelijk dat zowel *deleveraging* als liquiditeit constant top of the bill was op de agenda, maar voor een goed begrip: wel elke keer binnen dezelfde aanpak, namelijk een geleidelijke, gefaseerde afbouw binnen het bestaande businessmodel, een langzame overgang, stap per stap af te bouwen. Dit is gewoon een vraag: heeft er ooit een andere optie op tafel gelegen? Is dat voorgelegd aan de raad van bestuur, hetzij een splitsing, een model met een *bad bank*, hetzij een grondige herkapitalisatie, een fundamentele koerswijziging tussen 2008 en 2011, in plaats van een geleidelijke afbouw binnen hetzelfde model?

Pierre Mariani: Madame la présidente, je n'ai pas encore répondu à toutes les questions et il s'en rajoute déjà!

La **présidente:** Il faut essayer d'écouter d'abord toutes les réponses. Il y aura peut-être déjà des réponses à vos questions suivantes.

Pierre Mariani: Quand on parle d'un *deleverage* progressif, je veux bien... Le besoin de financement de l'automne 2008 et la taille du portefeuille, c'est la taille de la dette de la Grèce: 260 milliards d'euros, c'est la dette de la Grèce.

Ce que nous avons vendu en trois ans, c'est plus de 100 milliards d'euros. Cela représente 150 millions d'euros de cessions par jour. Ce ne sont pas des cessions en bloc, leur montant moyen est de 10 millions d'euros. Pourquoi avons-nous fait ce choix plutôt que des choix de vente en bloc? Pour plusieurs raisons. La première est que c'est évidemment beaucoup moins coûteux que des ventes en bloc. Deuxièmement, il n'y a pas de marché sur les ventes en bloc ou alors des marchés avec des niveaux de perte qui sont absolument insupportables.

Nous avons proposé au conseil, et il a chaque fois suivi, en juillet 2010, de faire passer de 15 à tout ce qu'on pouvait vendre. Il n'y avait même pas de limite. Je peux vous dire que pour avoir fait passer "pas de limite", cela voulait dire un choc sur le résultat et donc sur le dividende. Ce n'est donc pas une décision facile à prendre. Le comité stratégique la prend et la propose au conseil. C'est d'ailleurs pour cela que nous n'avons fait que 723 millions de résultat en 2010 par rapport à l'année précédente. C'est parce que nous avons pu accélérer les choses. Nous avons 15 milliards d'objectifs fixés par la Commission européenne et nous en avons fait 27!

Cette année encore, au printemps, j'ai pris l'initiative, avec le président, de dire que la situation s'améliorerait fortement, qu'on était plutôt en avance et que mon sentiment était qu'il fallait aller encore plus vite. Nous avons tenu un premier comité stratégique le 13 mai, avant même que les décisions sur la mise sous surveillance des ratings soient connues, au cours duquel j'ai proposé deux choses. J'ai proposé, d'une part, de se débarrasser des Financial Products et de se débarrasser de la garantie d'État et, d'autre part, d'essayer de voir si on ne pouvait pas vendre encore plus de portefeuille, y compris avec des pertes plus importantes. J'avais dit que là où nous avions fait 1 % de perte, nous allions vendre une vingtaine de milliards avec près de 10 % de perte.

Cette décision a été présentée au comité stratégique le 13 mai. Il a fallu quinze jours pour que la pédagogie fasse son œuvre. Elle a été validée au conseil d'administration le 27. Et pour vous donner une idée de la volatilité des marchés et dans quel environnement nous évoluons: entre-temps, la FED a fait une mise aux enchères des portefeuilles de *subprimes* identiques à ceux que nous essayions de vendre. Elle a raté son enchère et je pense que ces quinze jours de décalage nous ont coûté environ 400 millions d'euros.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Ik stel vast na een omvangrijke discussie over het punt dat er geen splitsing met een *bad bank* werd overwogen.

Pierre Mariani: Je n'ai pas répondu, je suis un peu perdu dans toutes les questions.

Vous dites qu'il y avait trois possibilités: il y avait l'accélération, il y avait la vente au fil de l'eau – ce qu'on a fait. On a accéléré, à plusieurs reprises, ce qui fait qu'on était en avance par rapport aux exigences de *deleverage* et de vente de portefeuille.

Troisièmement, vous posez une très bonne question: est-ce qu'on a envisagé, non pas une augmentation de capital... L'augmentation de capital ... Si on a été capable de décider la vente des Financial Products, plus l'accélération, qui représentaient environ 3,9 milliards de pertes - c'est ce qu'on a fait aux premier et deuxième trimestre de cette année —, c'est parce qu'on avait accumulé du capital pendant dix-huit mois. Et on a utilisé ce capital excédentaire. Est-ce qu'on aurait pu dire est-ce qu'il faut augmenter le capital depuis 2008? Le choix a été fait au moment de la recapitalisation de 2008. La séparation d'une *bad bank* et d'une *good bank*, à la limite, c'était à ce moment-là qu'il fallait le faire, et pas après.

(...): (...)

Pierre Mariani: En septembre 2008, l'Union européenne n'était pas là. Il faut aussi être réaliste. Quelqu'un m'a dit qu'il ne fallait pas nous auditionner ensemble parce qu'il y en a un qui représente la France et l'autre qui représente la Belgique. Moi, je ne représente pas la France. Je représente Dexia SA. Il faut être clair là-dessus. Je peux vous assurer que, vu de mon point de vue, nous avons tenu – je dis 'nous' parce que je me permets de faire référence à quelqu'un qui n'est pas autour de la table, mais qui vous le confirmera, je pense –, nous avons tenu à tout le monde, cela n'a peut-être pas toujours été le cas, le même langage au cours des trois dernières années. Aussi bien auprès des autorités belges, qu'auprès des autorités françaises. Très souvent, nous avons fait les rendez-vous ensemble pour expliquer, pour faire de la pédagogie sur la situation de l'entreprise, ensemble. On n'était pas là pour tel ou tel. Nos fonctions, ce ne sont pas celles-là.

Après, dans la gouvernance de l'entreprise, il y a des modalités de désignation des administrateurs, etc., mais ils sont là et je pense que ce n'était pas toujours facile de le faire comme ça. En effet, ils représentaient là la totalité des actionnaires, qu'ils soient institutionnels ou autres. Il y a quand même 25 % d'actionnaires minoritaires dans ce groupe. Il ne faut pas non plus les oublier.

Sur la séparation, je pense que ce choix, s'il devait être fait, il devait être fait au moment d'une augmentation de capital. À condition de ne pas se tromper sur le choix. Il y avait une manière à laquelle certains pouvaient rêver, qui était de dire: d'un côté, il y a quelqu'un qui prend les mauvais actifs et, de l'autre, il y a quelqu'un qui prend les

bons. Et ça, au même prix. On peut toujours rêver, si vous voulez, mais enfin quand vous êtes copropriétaire d'un immeuble et qu'il y a un appartement qui est complètement en ruine et un autre qui tient à peu près debout et que vous dites que chacun en prend, que c'est collectif, qu'il n'y a pas de responsabilité de tel ou tel... Il y a une équipe de management, il y a un comité de direction et il y a des actionnaires qui étaient là. C'étaient tous les mêmes.

C'est une responsabilité conjointe. La décision a été prise de traiter cela comme une responsabilité conjointe de l'ensemble des administrateurs, d'où d'ailleurs la mise en place des garanties conjointes, d'une recapitalisation partagée du groupe.

Ce choix-là, il n'était plus possible après. Après, c'était trop tard. L'Union européenne, en effet, a évoqué ce choix comme une hypothèse. À l'époque, je pense que des gouvernements garants nous en ont évoqué une autre, qui était celle de l'adossement du groupe. Et puis les deux ont été écartées au cours des négociations, pas toujours du fait de l'entreprise.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mijnheer Mariani, ik dank u opnieuw, want een en ander wordt steeds helderder.

U verklaart dat, indien men naar een *bad bank* had moeten gaan of als de *bad bank* dan wel een splitsing opties waren geweest, dat in 2008 bij de eerste kapitaalsverhoging had moeten gebeuren. U bent in 2008 uiteraard pas bij Dexia gekomen. U zegt dat het niet altijd in het belang van de holding zelf is geweest. Ik neem ook aan en neem u op uw woord dat u de holding vertegenwoordigt.

Zou de situatie er vandaag helemaal anders hebben uitgezien, mochten we een *bad bank* hebben gehad? Indien zulks het geval is, wie heeft dan de creatie van een *bad bank* in 2008 niet willen realiseren? Hebt u ter zake instructies gehad?

Ik neem immers aan – ik rond hiermee af – dat u op een heel ondankbaar moment CEO wordt, nadat de situatie – ik herhaal het – compleet uit hoogmoed is opgeblazen. Is zulks dan een gegeven waarmee u aan het werk moet, namelijk dat de creatie van een *bad bank* op dat moment geen optie meer is?

Ik neem aan dat de creatie van een *bad bank* heel moeilijk is. Indien u dat wil doen, moet u immers opnieuw met uw aandeelhouders in gesprek gaan.

U spreekt in voorkomend geval opnieuw over een verwatering van kapitaal. Het is mij ook helemaal niet duidelijk of alle aandeelhouders, institutionele of andere aandeelhouders, zulks op dat moment wel aankonden.

Ik heb niettemin het gevoel dat de situatie er vandaag anders had uitgezien, mochten wij in 2008 wel een *bad bank* hebben gehad, waarover ons door de eerste minister hier is meegegeven dat door de Belgische regering wel op een *bad bank* is aangedrongen.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mijnheer Mariani, de vraag is heel simpel.

Twee weken geleden heeft de heer Coene tijdens een hoorzitting hier verklaard dat de Fransen in 2008 de bank niet wilden splitsen.

Wat is uw appreciatie van die uitspraak van een Belgische toezichthouder, die opwerpt dat het de Fransen waren die, wegens het voor hen gunstige businessmodel, niet tot de splitsing van de bank wilden overgaan?

Wat heeft dat voor gevolgen gehad voor het beleid dat u hebt moeten voeren, gezien het feit dat mijn conclusie uit uw verhaal is dat de splitsing niet meer kon, omdat het daarvoor te laat was en de politieke verantwoordelijken die daarover konden gaan, de splitsing niet hebben doorgedruwd?

Dat is een pure vaststelling. Zij zijn niet overgegaan naar caps of opties en hebben geen kapitaalsverhoging doorgevoerd. Iedereen wist alles. De aandeelhouder wilde niets anders dan de afbouw – u wilde sneller gaan – van de staatsobligaties.

Het voorgaande is de samenvatting van het verhaal dat u daarnet hebt gebracht en dat ik heb opgeschreven. Ik wil weten of ik het goed heb.

De vraag is de volgende. Als zulks het geval is – u mag mij direct corrigeren –, was het voor een splitsing te laat. Er is geen wijziging gebeurd in de richting van een kapitaalsverhoging, caps of opties, die geen *collaterals* vereisten. Er is ook een afbouw gebeurd van de obligaties. Jammer genoeg is de Europese crisis opgetreden als een nieuw soort natuurramp. Een tegenslag komt nooit alleen. Dat beseft ik ook wel.

De vraag is echter de volgende. Er rest ons niet veel, wanneer elke optie is uitgeput. Blijkbaar waren het de aandeelhouders, die niet deze of gene weg wilden inslaan.

Mijn fundamentele vraag als Parlements lid dat hier een gevoel van déjà vu van 2008 heeft, is de volgende. De bank was in 2008 al gered. Wat de raad van bestuur en de mensen zoals u, die crisisbeheerders waren, voor ogen moesten houden, was uiteindelijk niet meer het belang van de aandeelhouder maar wel het belang van de burgers, die zich via de eerste redding allen borg hadden gesteld.

De vraag is of men daarvan doordrongen was. Begrepen de aandeelhouders en de leden van de raad van bestuur zulks eigenlijk wel genoeg, nadat de bank in 2008 al met miljarden euro was gered, niet door de aandeelhouders maar wel door de belastingbetaler?

Hendrik Bogaert (CD&V): Ik heb een korte vraag over dat punt. De vraag is of de operatie, die nu is doorgevoerd en waarover eigenlijk een heel brede consensus bestaat want ook de oppositiepartijen hebben gezegd dat zij de operatie zelf steunen, ook in 2008 had kunnen doorgaan. De heer Coene heeft ons in de commissie gezegd dat dat misschien mogelijk was. Mijn vraag is of hij een hypothetisch getal heeft gebruikt, of hebt u de ervaring dat dat een reëel getal is? De heer Coene heeft gezegd dat de bank werd gekocht voor 4 miljard euro, maar in 2008 zou het misschien 10 miljard zijn geweest. Klopt het dat de Fransen bij de discussie tussen de Belgische en de Franse overheid in 2008 hebben gezegd dat zij sowieso een vetorecht hadden op elke grote transactie en dat, als wij als kleine Belgen dat echt wilden, het dan 10 miljard zou moeten kosten in plaats van de 4 miljard die wij ervoor wilden geven? Klopt dat?

Een tweede vraag handelt over een mogelijke kapitaalsverhoging. U beschrijft in geuren en kleuren een situatie die toch absoluut zorgwekkend was op het ogenblik dat u binnenkomt als brandweerman in het Dexiagebouw. U beschrijft dat u op dag 2 al dingen zag, die gewoon niet kunnen. Een week later was het nog erger en een maand later nog erger. Dat allemaal wetende, was er dan naast de kapitaalsverhoging met 6 miljard toch geen nood aan een grotere kapitaalsverhoging? Is er op een bepaald ogenblik overwogen dat bepaalde aandeelhouders zouden instappen in die extra kapitaalsronde en anderen niet? Het wordt voortdurend voorgesteld alsof het iedereen of niemand moest zijn. Dat is natuurlijk atypisch. In normale situaties van een kapitaalsronde is het heel gebruikelijk dat bepaalde aandeelhouders zich akkoord verklaren om verder in te treden, terwijl andere aandeelhouders niet kunnen

meedoen aan die kapitaalsronde. Ik begrijp niet dat dat niet werd overwogen na verloop van tijd.

Bruno Valkeniers (VB): Mevrouw de voorzitter, twee van mijn drie vragen zijn al door mijn voorgangers gesteld. Ik zal ze dus echt niet herhalen. Ik wil als derde vraag toch nog eens even verwijzen naar een vraag waarop wij nog geen antwoord hebben gehad, namelijk in welke mate en hoe de leden van de raad van bestuur op de hoogte werden gebracht van de situatie. Een aantal onder hen blijft immers beweren dat zij niet op de hoogte waren. Ik heb daarop nog geen antwoord gekregen.

Yvan Mayeur (PS): Madame la présidente, je voudrais parler des transferts. Peut-être pourrions-nous revenir sur cette question ensuite. Je voudrais parler des transferts entre la Belgique et la France. Je voudrais pouvoir revenir là-dessus après parce que là on est sur une autre matière. Je redemande la parole juste après si vous voulez bien.

Dirk Van der Maelen (sp.a): Mevrouw de voorzitter, ik ben hier weer omdat ik vind dat het essentieel is. Ik heb de heer Mariani horen zeggen: "U zult het kunnen lezen." Dat waren een paar woorden tussendoor. Begrijp ik de heer Mariani goed dat hij daarmee zegt dat hij deze commissie de verslagen gaat geven van de raad van bestuur, waaruit blijkt dat de leden van de raad van bestuur op de hoogte gesteld zijn van de problemen waarover wij hier nu al een tijd aan het discussiëren zijn? Ik wil daar van u een antwoord op met ja of nee.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Monsieur Mariani, je vous rejoins sur l'idée qu'il aurait fallu démanteler la banque en 2008, en tenant compte des responsabilités historiques et pas agglomérer des problèmes qui se posaient à ce moment-là. Vous dites que vous représentez l'intérêt général du holding depuis que vous avez été nommé. Je ne vais pas vous faire de procès d'intention mais, de notre point de vue, admettez que la façon dont vous avez été désigné à la tête du holding à la demande expresse du chef de l'État français – détrompez-moi si ce n'est pas le cas, mais l'histoire est comme cela –, peut nous amener à nous poser des questions, y compris celle que M. Mayeur va poser dans quelques minutes.

Madame la présidente, M. Mariani nous a dit qu'il aurait fallu démanteler la banque en 2008. Je le rejoins entièrement. Il a dit qu'il représentait l'intérêt du holding, avec M. Dehaene. Nous nous posons des questions, eu égard à la façon dont il

a été désigné. Je me pose les mêmes questions que M. Mayeur, sur l'évolution du risque assumé par les branches belge et française de la banque.

Quand M. Bogaert dit que l'ensemble de ce parlement soutient l'opération de rachat de Dexia Banque Belgique et de démantèlement de la banque, je voudrais apporter une nuance et reposer une question à laquelle M. Mariani, à ce stade, n'a pas répondu. Quel est effectivement aujourd'hui le risque lié à la banque résiduelle? L'État belge est exposé à hauteur de 60 %, 54 milliards d'euros. Je ne sais pas ce qu'il en est de la garantie précédente, qui était toujours en cours. Est-elle annulée du fait de la nouvelle garantie ou est-ce qu'elles se cumulent?

Je vous ai aussi posé une question il y a une heure sur les montants des opérations hors bilan qui existaient et leur répartition aujourd'hui dans la structure démantelée. Mon souci est effectivement de voir le passé depuis 1996, mais il y a quand même un futur à construire, auquel vous êtes occupé. Je voudrais, madame la présidente, qu'on y arrive aussi pour voir comment les intérêts de notre pays et les contribuables de notre pays sont protégés dans ce cadre.

La présidente: Je propose d'examiner, dans un premier temps, la question des transferts pour passer, ensuite, à la structure de défaillance.

Mais auparavant, laissons M. Mariani répondre à vos multiples questions, exercice qui n'est pas facile. Je tiens d'ailleurs, d'ores et déjà, à l'en remercier.

Pierre Mariani: J'ai simplement dit que si une décision de scission devait être prise, elle devait l'être avant 2008. C'est précisément ce que j'ai dit. Au moment de la recapitalisation initiale.

(...): (...)

Pierre Mariani: Je n'ai pas dit que j'avais une opinion sur la question. Je dis simplement que c'est la décision qui a été prise.

Cette décision a beaucoup compliqué la situation du management et du conseil pendant ces trois années. Elle a compliqué très fortement la gestion des entités opérationnelles. J'y reviendrai. Elle a probablement été extrêmement protectrice des intérêts financiers des contribuables. J'y reviendrai également.

Qu'elle ait compliqué la vie du management, c'est une évidence absolue. En effet, c'est beaucoup

plus simple de s'occuper de quelque chose qui va bien avec, comme le dit parfois mon président, tout le « broil » de l'autre côté.

Le choix qui a été fait par les gouvernements en demandant au groupe et aux entités opérationnelles de porter la Legacy Division était motivé par le fait que l'on s'en occuperait plus si c'était sous la responsabilité directe des entités que si on se déchargeait finalement de la gestion du risque.

Cette décision avait évidemment deux conséquences. D'abord, elle nous obligeait à gérer cela de manière extrêmement active et prudente. En même temps, – je le rappelle – il a fallu relancer et réinvestir beaucoup dans les métiers opérationnels parce que cela aussi s'était érodé pendant la période antérieure. Évidemment, il est plus facile de faire du profit en achetant des obligations grecques qu'en augmentant les ventes au Luxembourg, en Belgique ou en Turquie. C'est ainsi qu'on a plus investi de l'autre côté et qu'on a sous-investi dans la partie... Cela a aussi compliqué la vie des gestionnaires opérationnels. En effet, y compris dans les commentaires qui étaient faits sur le groupe, il y a eu un mélange entre la situation du groupe, ses problèmes, les problèmes des actionnaires et les problèmes de la gestion de la *legacy* et du passé et ce, souvent parce que la gestion du passé était assurée dans les entités opérationnelles.

Était-il possible de faire autrement? Nous avons fait quelques simulations. Bien entendu, c'est faire de l'histoire a posteriori. C'est donc toujours compliqué. Mais si on avait séparé la Legacy Division en 2008, ce n'était pas 90 milliards de garanties que l'on aurait dû trouver, mais probablement environ 300 milliards, et avec FSA.

Le choix, c'était celui-là. On peut toujours dire a posteriori qu'il aurait mieux valu le faire. Mais pendant cette période-là, on a quand même réglé quelques problèmes de fond; on a réglé FSA. Cela n'a pas coûté un centime au contribuable, cela lui a même plutôt rapporté.

Le choix, c'était celui-là. Aurait-il fallu une augmentation de capital beaucoup plus importante? Probablement. En effet, les actifs auraient dû sortir à la valeur de marché. Même si la valeur de marché s'est détériorée depuis, le contribuable aurait été directement exposé à cela. Et je ne suis pas sûr que le rythme de cession, etc., aurait pu être aussi rapide que nécessaire. On aurait probablement passé des mois et des mois à constituer les équipes nécessaires pour

gérer cette *bad bank*, etc. Il n'y avait pas de structure, pas d'équipe pour le faire. En tout cas, il aurait fallu constituer une entité autonome.

Je pense que le jugement sur la nature des risques n'est pas blanc ou noir.

Je pense aussi qu'il a été économe. Je rappelle que l'on a vendu ces portefeuilles sans mettre en jeu la garantie sur les Financial Products et avec un niveau de perte sur les portefeuilles relativement limité.

Jan Jambon (N-VA): Ik heb u nog niet duidelijk horen antwoorden op wat de heer Coene gezegd heeft, namelijk dat het de Fransen zijn die... U hebt gezegd wat de afwegingen zijn en wat de risico's met het ene en het andere zijn. Maar de heer Coene heeft ons duidelijk gezegd dat het de Fransen zijn die het tegengehouden hebben in 2008. Kunt u dat bevestigen of niet?

Pierre Mariani: Écoutez, je n'étais pas là. Je n'étais pas là. Voilà. Vous non plus... (*rires*) ...le 30 septembre 2008, quand la décision de recapitalisation a été prise. Je ne connais pas la teneur des échanges et négociations menés. Il faudrait que vous posiez la question au bon interlocuteur et aux participants à la négociation à cette époque.

Je pense – pour en avoir rediscuté a posteriori – que l'idée que, d'un côté, les gens prenaient de bons actifs et que, de l'autre, d'autres reprenaient les problèmes ne me paraissait pas une idée très opérationnelle. C'est tout ce que je peux dire.

Sur les prix, je n'en sais rien non plus. Je ne sais pas à quel prix aurait été cédée Dexia Banque à l'époque. Mais je sais aussi que Dexia Banque, à l'époque, ce n'était pas 20 milliards de portefeuille qu'elle avait, c'était 40.

Le sujet de la gestion d'une banque autonome, à l'époque, ce n'était pas d'une clarté absolue.

La **présidente:** Je propose que vous passiez au sujet suivant. Nos commissaires sont curieux.

Pierre Mariani: Les sujets sont nombreux, mais je suis à votre entière disposition.

Je vais rebondir sur les sujets d'accès à la documentation. Je ne sais pas si vous allez travailler avec des experts qui vous assisteront?

La **présidente:** Oui, nous aurons deux experts.

Pierre Mariani: Nous sommes prêts, pour ce qui nous concerne, à constituer, comme cela avait été le cas en 2008, une *data room*.

La **présidente:** D'accord.

Pierre Mariani: En tout cas, de mon point de vue, pour ce qui concerne les accès aux informations du comité de direction, je n'ai aucun problème à ce que vous ayez accès. Cela ne me pose pas de difficulté.

La **présidente:** La question a été posée et le service juridique s'en occupe. Nous prendrons position dans les jours qui viennent.

Pierre Mariani: Sachez que, de notre côté, nous y sommes prêts de manière extrêmement transparente.

La question revient toujours: certains membres du conseil n'ont-ils pas eu accès aux informations? Je vous rappelle que tout ce qui concerne le contrôle des risques, de la liquidité, des comptes est de la compétence du comité d'audit du groupe. Le comité d'audit qui traite cela en première ligne. Tous les documents traités par le comité d'audit étaient accessibles à l'ensemble des administrateurs, même s'ils n'étaient pas membres du comité d'audit. Tous les administrateurs pouvaient assister, s'ils le souhaitaient, même s'ils n'étaient pas membre du comité des risques, aux séances des comités des risques et du contrôle interne. Certains l'ont fait, certains ne l'ont pas fait.

Qu'il y ait des informations de détails qui aient échappé, c'est possible. L'accès aux informations de base était possible dans la *data room*. À chaque conseil, une *data room* est ouverte et tous les documents sont accessibles sur un site informatique à tous les membres du conseil, en particulier à ceux du comité d'audit, dont c'est quand même la compétence principale.

Jan Jambon (N-VA): Les rapports du comité de direction étaient-ils aussi disponibles?

Pierre Mariani: Non, mais c'est le comité de direction qui prépare les documents pour le conseil.

Jan Jambon (N-VA): Zij hebben geen inzage in de verslagen van het directiecomité, rechtstreeks?

Pierre Mariani: On n'a en tout cas jamais eu de demande en ce sens. En revanche, tout ce qui passe au conseil est évidemment validé au

préalable par le comité de direction.

La **présidente**: Vous pouvez poursuivre.

Pierre Mariani: Madame la présidente, il me semble que j'ai couvert à peu près l'ensemble des questions. On peut dès lors peut-être passer aux thématiques suivantes.

La **présidente**: Je propose que l'on passe à la thématique des transferts.

Yvan Mayeur (PS): En ce qui concerne les transferts, j'ai deux ordres de questions.

Tout d'abord, pour ce qui est des besoins de financement des entités locales, quels transferts ont-ils été réalisés entre la France et la Belgique entre 2008 et 2011? En simplifiant, Dexia est une banque de dépôt en Belgique. Elle prête aux particuliers, aux entreprises mais évidemment aussi aux collectivités locales. C'est son premier métier en Belgique. C'est un métier fort important qui nous permet, au plan local, de mener des politiques d'investissement importantes.

Par contre, si je comprends bien la situation en France, les entités locales ont leurs dépôts au Trésor mais empruntent auprès de Dexia. Par conséquent, ma question qui porte sur 2008-2011 vise à savoir quels transferts ont été réalisés vers des collectivités locales françaises à partir finalement de moyens déposés en Belgique. Dans quelle mesure cela aurait-il ou pas affecté les besoins de financement pour les entités locales belges en pleine période de crise, crise des liquidités, crise d'accès au crédit, etc.? Cela s'est-il répercuté sur les taux et/ou sur les montants prêtés en Belgique? Y aurait-il moyen de disposer des tableaux de ce qui a été prêté en Belgique avant et après la crise et de ce qui a été prêté en France avant et après la crise et de quelle manière en termes de montants, de taux et d'exigences de garanties faites aux collectivités locales? C'est aussi un élément important. Certains n'ont probablement pas su apporter les garanties suffisantes par rapport à leur besoin de financement comme auparavant, alors qu'en principe, il n'y avait pas de défaut de leur part.

Le deuxième rang de questions sur les transferts concerne l'opération de restructuration de l'ensemble du groupe et la création, de manière distincte, de Dexia Banque Belgique avec l'assurance et une *legacy* de 22 milliards qui sont des actifs toxiques!

Je vous vois réagir au mot "toxiques". Je

comprends bien. La question est de savoir comment ces actifs ont été identifiés. Sont-ils toxiques ou non et en quoi pèsent-ils sur l'avenir de Dexia Banque Belgique?

Il s'agit d'un montant considérable qu'il va falloir apurer.

Madame la présidente, lorsque nous avons eu notre commission d'enquête en 2008 et 2009, à chaque fois que les actifs toxiques ont été évoqués, tous nous ont dit: "Ils sont toxiques mais, en réalité, on n'en sait rien. On verra bien au fur et à mesure. On va les vendre. Dans ces *debt structures* et autres, il y a sûrement des gens qui finiront par payer ce qu'ils doivent". Cela m'ennuie beaucoup car, depuis 2008, j'observe qu'on passe beaucoup par pertes et profits et qu'énormément de choses ne sont pas remboursées ni assurées. Les effets de levier ont pour effet de créer des leviers à la hausse. Lorsqu'on tente de récupérer des moyens, ces moyens n'existent plus. On les a tellement multipliés qu'en réalité, ils n'existent plus.

Aujourd'hui, tout le monde dit: "Cette *legacy* de 22 milliards ne comprend peut-être pas uniquement des actifs toxiques". Comment identifier cela? Comment ces 22 milliards ont-ils été répertoriés, scindés vers la nouvelle banque belge par rapport à l'ensemble du groupe et aussi par rapport à ce que les Français prennent de leur côté?

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Madame la présidente, je souhaiterais connaître l'évolution des transferts de liquidités entre la France et la Belgique de 2008 à 2011. Quels sont les montants de liquidités ici récoltés en Belgique? On connaît à peu près la somme qui est aujourd'hui en France et qui doit s'éteindre dans le cadre de la convention avec l'État. Quelle est sa proportion par rapport aux fonds propres de la banque? Est-ce que je me trompe si je dis qu'il y a quatre fois plus de liquidités que les fonds propres de la banque? Ou alors, nous sommes dans des volumes totalement démesurés, même au sein d'un même groupe. Heureusement, d'ici la fin 2012, une loi empêchera de prêter plus de 100 % de ses fonds propres à une contrepartie, même à l'intérieur d'un même groupe.

Qu'a-t-on entrepris quand vous étiez là pour essayer de diminuer ce volume de liquidités? Vous avez expliqué à ma collègue, Mme Almaci, le rachat par le pôle assurance de dettes souveraines à une autre partie. Cela a-t-il permis de racheter à DCL de la dette souveraine qu'elle

avait et qui aujourd'hui se retrouve dans une autre branche qui est scindée et qui est peut-être une partie du problème qu'évoquait M. Mayeur?

Nous sommes soucieux que la nouvelle banque, Dexia Banque Belgique, – qui sera sans doute rebaptisée – puisse se redéployer et s'en sortir avec ces fonds dangereux, toxiques et incertains de 20 milliards d'euros. Pour la troisième fois, je vous repose la question en espérant obtenir une réponse. Par rapport à la banque résiduelle, que contient-elle exactement?

Quel est le volume de capitaux hors bilan? Comment sont-ils répartis maintenant qu'on a procédé au démantèlement? Cette garantie de 60 %, soit 54 milliards d'euros, apportée par la Belgique à la banque résiduelle se cumule-t-elle avec ce qui restait de garantie en matière de liquidités? Sur quoi porte cette garantie? Cette garantie ne devra-t-elle jamais être activée ou est-ce une bombe à retardement pour nos contribuables? J'aimerais avoir une vision claire en la matière.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mijnheer Mariani, wat mij ongelooflijk stoort in de kwestie van de liquiditeiten aan Frankrijk, is het volgende. Eerst dacht ik dat Dexia België fusioneert met Frankrijk en dat wij depositogeld dat in België binnenkomt, gebruiken en aan Frankrijk geven. Dat was zo'n beetje het opzet: er is een overschot aan liquiditeiten in België, vele deposito's en wij geven dat aan Frankrijk.

Dus het initieel idee is om deposito's binnen te halen in België, aan Frankrijk door te geven en daar nuttige dingen mee te doen. In die context begreep ik dus dat de transfer tussen België en Frankrijk, ongeveer 26 miljard euro, al lang bestaat en niet iets is van de laatste drie jaar, ik zeg maar iets. En twee, dat dit een overschot van cash is dat naar Frankrijk gaat.

Vrij recent vernam ik dat dit gewoon geleend geld is van Dexia Bank België. Dus, met andere woorden, op het ogenblik dat die 26 miljard euro terugkomt van Frankrijk naar België, is het enige wat België doet, de lening terugbetalen die het blijkbaar heeft openstaan voor dit bedrag. Ik vind dit een zeer ontluisterende situatie, want dat betekent dat België gewoon heeft geleend om dan geld door te geven aan Frankrijk. Dat is compleet in tegenspraak met wat wij altijd dachten, namelijk dat er een overschot aan liquiditeiten is dat wordt doorgegeven aan Frankrijk. Graag kreeg ik uw commentaar daarop.

Uiteraard is er ook de vraag van de toezichthouder rond dit geheel. Wat is de houding daarrond geweest?

Ten derde, aan hoeveel procent loopt die lening precies? Is dat al dan niet marktconform? Aangezien België dat geld blijkbaar zelf leent, zit daar een marge op? Wat gebeurt er als dat geld terugkomt? Is dat dan een nuloperatie of is daar verlies op, of winst in liquiditeiten voor België?

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mijnheer Mariani, eerder hebt u gezegd dat het businessmodel een gedeelde verantwoordelijkheid was. De heer Servais, toezichthouder van de FSMA, heeft twee weken geleden hier verklaard dat hij heeft moeten ingrijpen op een bepaald moment en dit ten gevolge van een intragroepsverrichting die, wat hem betreft, ontoelaatbaar was. Alle spelers hadden daarmee ingestemd, maar de Belgische toezichthouder heeft daarvan gezegd dat dit niet kan passeren. Waarover gaat het? Wanneer is dat gebeurd? Waarom? Hebben de Franse toezichthouders gelijkaardig op een bepaald moment bepaalde intragroepsverrichtingen tegengehouden of niet?

Als dat is gebeurd, en ik geloof de heer Servais wanneer hij zegt dat dit op een bepaald moment is gebeurd, heeft dat aanleiding gegeven tot het bijsturen van de praktijk van de intragroepsverrichtingen?

Een volgende vraag betreft de brieven van de Franse toezichthouder en het versassen van de liquiditeiten. U zegt dat iedereen op de hoogte was dat er een actieplan is ontwikkeld om tegemoet te komen aan de vragen van de Franse toezichthouder. En wij zien, in oktober 2010, het versassen van toxische activa – wat deze ook inhouden – richting België en liquiditeiten richting Frankrijk.

Was dat een gevolg van de kritiek van de ACP of was dat gewoon het verdergaan van het businessmodel zoals het was? De heer Coene heeft twee weken geleden ook gezegd dat zulks nu eenmaal het businessmodel was. Het businessmodel was er eigenlijk op gericht om de liquiditeiten van België te gebruiken en met die toxische activa te schuiven, naargelang, want wij hebben toch allemaal het groepsbelang in het hoofd.

Als dat klopt, dan is mijn fundamentele vraag wat Dexia Bank België daarop heeft gedaan. Zij heeft ook auditeurs, idem voor de Gemeentelijke Holding; die heeft ook auditeurs. Hoe evalueerden

zij die intragroepsverrichtingen? Hadden zij toegang tot alle informatie? Wisten zij heel goed waarmee zij bezig waren en welk risico ons land potentieel liep met de zaken die daar gebeurden?

Joseph George (cdH): Je vais également dans le même sens. C'est évidemment toujours, dans un couple, quand on se sépare qu'on commence à faire les comptes et qu'on se demande comment on a vécu ensemble. Il en est de même ici quelque part. Depuis trois ans, en fait, quelle était la façon dont les choses s'organisaient entre les deux ailes ou entre les deux ex-époux? C'est une question qui interpelle.

C'est la même chose dans d'autres banques, il faut le dire. Ce n'est pas le fait uniquement de Dexia. Que ce soit ING, que ce soit BNP Paribas, c'est un peu le même système. Quand tout va bien, on ne se pose pas de questions. Quand les choses se dégradent, on se demande si on n'a pas été "floué de la situation"?

Quelles ont été les lignes directrices que le holding, qui était la tête de cette structure, entendait maintenir par rapport à cette situation? Comment les choses ne risquaient-elles pas de dégrader ou d'altérer la position de la banque belge?

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, ik sluit mij aan bij de opmerkingen van de collega's, dus ik zal het proberen kort te houden. Misschien daarom een bedrieglijk simpele vraag, omdat ik mij eigenlijk niet zo goed kan vinden in de verontwaardiging over het systeem, wat vanaf het begin duidelijk het businessmodel was in het samengaan van België en Frankrijk. Ik bedoel, wij hebben dat allemaal van in het begin heel duidelijk geweten. Zolang dat goed gaat, kraait er ook geen haan naar.

Mijn vraag is dus bedrieglijk simpel. Hoever kan men daarmee gaan? Staat er daar een limiet op? Is er ooit door een toezichthouder geweest op het kritisch moment van dat systeem?

Dirk Van der Maelen (sp.a): Mijn vraag is al voor een deel gesteld. Als wij spreken over de transfers, dan gaat het niet alleen over transfers van cash van België naar Frankrijk, maar slechter nog, er is ook een transfer geweest van risico's van Frankrijk terug naar België.

Mijnheer Mariani, ik vraag u om het volgende te bevestigen. Het stond in *De Standaard*, dus ik neem aan dat het correct is. De 46 miljard euro die de *collaterals* van de swaps wegzogen,

zouden plots, voor de val van de bank, verspreid zijn en daarvan zou 14 miljard euro renteswaps bij Dexia Bank België zitten. Er is ook gezegd dat er verder nog ingewikkelde portefeuilles van derivaten naar Dexia Bank België gekomen zijn, gaande van credit default swaps tot first-to-default swaps, en 5 300 contracten met *macro hedges*. Klopt dat allemaal? Het gaat om een soort van transfers, niet van cash van België naar Frankrijk, maar van risico's waarvan de oorsprong in Frankrijk ligt en die nu in het nest van België gelegd zijn.

Pierre Mariani: J'avais l'impression d'avoir déjà répondu à une partie des questions, mais je vais y revenir.

Premièrement, il faut être clair: au moment de la vente de Dexia Banque Belgique, il n'y a eu aucun transfert d'actifs, de positions. Ni juste avant, ni juste après. Lié à cette opération, il n'y a eu aucun transfert d'actifs. Je vous ai dit tout à l'heure que le portefeuille existait et qu'il était deux fois plus important en 2008 qu'il n'est aujourd'hui. Je parle du portefeuille *legacy*. Il était de 40 milliards en 2008; il est d'un peu plus de 20 milliards aujourd'hui.

Je vous ai donné le chiffre tout à l'heure: 93 % de ce portefeuille existaient en 2008. Il faut dire, en effet, qu'il y a eu quelques opérations d'achat d'actifs par DBB à des autres entités du groupe, que ces opérations d'achat d'actifs – je l'ai dit, mais je préfère le répéter pour être clair sur ce sujet – ont été examinées par la direction des risques de DBB, approuvées par le comité de direction de DBB avec des auditeurs externes qui ont fait les évaluations correspondantes pour se prononcer et avoir une vision claire. Évidemment, ce n'était pas le groupe qui pouvait le faire puisque nous étions en conflit d'intérêt potentiel sur ce sujet. Des analyses externes ont donc été faites. Tout cela a été examiné par le comité d'audit de DBB, soumis au régulateur qui s'est opposé à une seule opération, dont j'ai parlé également tout à l'heure, les rachats de *bonds* japonais, garantis par l'État japonais, des *bonds* émis par les sociétés d'autoroutes japonaises, garantis par l'État japonais. C'est cette opération que le régulateur, la CBFA en l'occurrence, n'a pas acceptée.

Pour ce qui concerne les swaps, comme je l'ai dit tout à l'heure et je le répète, la politique de couverture du risque de taux d'intérêt était identique dans toutes les entités du groupe. Donc Dexia Banque Belgique a couvert son risque de taux, comme la BIL, comme Dexia Crédit Local,

etc. Cette politique s'est traduite, se traduit aujourd'hui par un portefeuille, dont je n'ai pas le montant en nominal, qui génère un besoin en collatéral qui a varié à la hausse, à la baisse en fonction des taux d'intérêt, comme dans les autres parties du groupe.

Il n'y a donc pas eu de transfert à un quelconque moment sur ce portefeuille. Dexia Banque Belgique, elle aussi, empruntait à court terme pour financer ses portefeuilles à long terme et avait des ressources à très court terme pour financer ses prêts aux collectivités locales et ses prêts immobiliers. Comme les dépôts ne sont pas suffisants pour couvrir la totalité de ses actifs, et je passe là au deuxième sujet, il y avait besoin de cette protection de risque de taux d'intérêt. C'est un point très important. Il n'y a pas eu de transfert de swaps vers Dexia Banque Belgique.

Ce portefeuille a deux caractéristiques. En termes de risque, il est aux alentours de A. C'est le même portefeuille que le portefeuille global du groupe, de la *legacy*. Il faut bien comprendre que chaque entité du groupe voulait absolument sa part des portefeuilles. C'était réparti au prorata entre les trois entités principales: la BIL, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Belgique. C'est grosso modo le même portefeuille que le reste du groupe, avec un rating autour de A, mais légèrement plus court puisqu'il doit avoir une durée moyenne aux alentours de neuf ans et un rating moyen aux alentours de A. C'est donc un risque moyen qui n'est pas très important. Voilà pour les caractéristiques de ce portefeuille.

Je pense que dès l'origine du groupe, une des motivations de ce rapprochement était qu'en effet, il y avait d'un côté une grosse caisse d'épargne qui avait beaucoup de dépôts et, de l'autre côté, une entité qui se finançait beaucoup par les *covered bonds* mais qui avait un besoin de financement résiduel pas très important sur un périmètre bien déterminé à l'époque, essentiellement la France et, plus tard, l'Italie et l'Espagne. Il était d'une assez grande logique de mettre ensemble ces deux entités puisque, de toute façon, la caisse d'épargne en question, le Crédit communal, avait bien besoin de placer ses excédents de dépôts quelque part. Ce n'était pas forcément stupide de les placer en prêtant à des collectivités locales françaises. C'était le modèle initial de la création du groupe.

Cela a commencé à dérapier à cause, d'abord, des portefeuilles et, ensuite, de l'expansion internationale parce que les dépôts en Belgique ne suffisaient plus pour financer cela. Les dépôts

en Belgique ne suffisaient ni à financer le portefeuille de Belgique et moins encore le portefeuille et l'expansion internationale de Dexia Crédit Local.

On dit qu'il y a des transferts de dépôts entre la France et la Belgique. Je dirais qu'il y a des transferts financiers. Je n'élude pas la question. J'y reviendrai dans le détail par la suite. Regardons l'équilibre du bilan de Dexia Banque Belgique, hors les financements intra-groupe. L'espace d'un instant, on imagine qu'il n'y a plus de financements intra-groupe. Comment se présente l'équilibre de bilan? On s'aperçoit qu'en 2008, le déséquilibre est d'environ 45 milliards d'euros. Le besoin de financement de Dexia Banque Belgique est d'environ 45 milliards d'euros.

La *legacy* est deux fois plus importante qu'aujourd'hui et il y a moins de dépôts. Aujourd'hui encore, quand on prend le total des prêts et le total des dépôts, on s'aperçoit qu'il y a un besoin de financement qui est toujours important. Il s'élève à une vingtaine de milliards, ce qui correspond grosso modo au portefeuille obligataire.

Aujourd'hui, on arrive à un équilibre, hors portefeuille *legacy*. Si on enlève le portefeuille *legacy* et les financements intra-groupe, on s'aperçoit que l'excédent de dépôt de Dexia Banque Belgique n'est que d'un milliard d'euros.

Quand vous mettez la *legacy*, il y a un besoin de financement, donc une nécessité de recourir à l'emprunt. Mais, évidemment, ce besoin est accru par les financements intra-groupe.

C'est de l'argent emprunté. Mais même en *stand alone*, s'il n'y avait pas les besoins extérieurs, Dexia Banque Belgique serait obligée d'emprunter pour financer son portefeuille obligataire.

Ce, évidemment, dans une moindre mesure que les autres entités du groupe qui ont plus de portefeuille et moins de ressources. Mais telle est quand même la situation.

De ce point de vue-là, structurellement, cela s'est amélioré parce que l'on a vendu une vingtaine de milliards de portefeuille depuis 2008.

La présidente: Selon vous, qu'est-ce qui a motivé cette politique d'expansion, après la fusion entre une banque de dépôts et une banque commerciale?

Par ailleurs, quand je considère la balance au 30 juin 2011 de Dexia Banque Belgique et que je fais une comparaison entre les dépôts et les prêts aux clients, je constate que le montant des dépôts s'élève à 85 millions et que le montant des prêts aux clients s'élève à 93 millions. Donc, si cette banque avait continué comme cela, elle aurait poursuivi tranquillement sa vie de banque classique. Telle est évidemment la question.

Pierre Mariani: J'ai entendu le mot cupidité. Je ne sais pas s'il s'agit de cela. Mais, en tout cas, c'était la volonté d'aller rechercher du profit facile en empruntant à très court terme et en plaçant à très long terme.

D'une certaine manière, cette situation a finalement rendu service à tout le monde. Il faut aussi voir les choses en face. Elle a rendu service, en premier lieu, aux actionnaires par la croissance des dividendes. Elle a aussi bénéficié – je sais que c'est un sujet qui vous tient à cœur – aux collaborateurs grâce à la progression des rémunérations, y compris des rémunérations variables et des *stock options*, etc., qui se sont accumulés durant cette période. Elle a aussi bénéficié aux clients de base et aux emprunteurs parce que plus de la moitié des profits provenait de cette activité de transformation. Et cela a permis de prêter beaucoup moins cher, de ne pas avoir de commission, etc., grâce aux profits qui provenaient de l'autre partie de la banque.

C'était une volonté de profit relativement facile, mais ce profit a bénéficié à un peu tout le monde.

Jan Jambon (N-VA): Mijnheer Mariani, ik zou nog eens willen terugkomen op de kredietlijn van DBB naar DCL. Ik heb daarstraks gevraagd of er een contract bestaat tussen die twee entiteiten en of dat contract werd gewijzigd na de opsplitsing van de bank. Dus, was er een contract daarvoor en is er iets gewijzigd aan de voorwaarden na 10 oktober – of welke datum was het? –, op het moment dat de transactie gebeurde?

Pierre Mariani: C'est une situation structurelle qui existe quasiment depuis l'origine du groupe

Il faut bien comprendre que Dexia Banque joue un rôle de centrale de trésorerie pour le groupe. Pourquoi? Parce que le holding n'est pas banque. Nous sommes un groupe bancaire dont le holding n'est pas banque. Normalement, c'est au holding de jouer ce rôle de centrale de trésorerie et de banque de trésorerie pour l'ensemble des entités du groupe. Cela n'était pas le cas avant. Nous avons demandé le statut bancaire mais il ne nous

a pas été accordé depuis 2008. Nous avons aussi d'autres priorités plutôt que de mettre cela en avant mais cela aurait simplifié, en tout cas clarifié les choses. C'est Dexia Banque Belgique qui jouait le rôle de centrale de trésorerie. Cela signifie, par exemple, que, depuis 2008, Dexia Banque Belgique était quasiment le seul point de contact pour les banques centrales. Elle était le seul point de contact notamment pour la gestion de toutes les opérations de repo sur le marché. Par conséquent, les autres entités apportaient les titres à Dexia Banque Belgique qui les replaçait soit sur le marché, soit auprès des banques centrales. Ceci explique une très grosse partie des besoins de financement intra-groupe. Ce sont des financements sécurisés, c'est-à-dire que Dexia Banque Belgique prête du cash aux entités mais reçoit des titres pour se protéger.

En revanche, il y avait plusieurs catégories de financement non sécurisé. Depuis 2008, Dexia Banque Belgique finançait directement FSA. Cela avait été très clairement mis en évidence dans le rapport précédent. Elle finançait la ligne de liquidités des Financial Products. Heureusement, cela a été démantelé. Une des raisons du démantèlement et de la vente des Financial Products, c'est que cela permettait de supprimer cette ligne de liquidités qui exposait Dexia Banque Belgique au risque de liquidité américain.

En outre, une partie du financement *unsecured*, une ligne de financement *unsecured* évidemment rémunérée en fonction de la durée de ces financements – je ne dispose pas des rémunérations mais on pourra vous les procurer – avait très fortement décliné entre 2008 et 2011 pour remonter fortement depuis mai-juin 2011 jusqu'à maintenant en raison des tensions sur la liquidité.

Les régulateurs étaient évidemment extrêmement sensibles à ce point-là, y compris et surtout le régulateur belge. Il nous avait donné des consignes strictes de réduction et de contrôle qui étaient vérifiées par le comité d'audit de Dexia Banque Belgique. Les tensions sur la liquidité observées ces derniers mois nous ont conduit à demander des dérogations à la BNB pour être en mesure d'assurer la liquidité de l'ensemble du groupe.

Je voudrais faire une dernière remarque là-dessus. Je comprends tout à fait la sensibilité sur le débat sur la circulation de l'argent entre les différentes entités et entre les différents pays. Je rappelle qu'on est dans une zone monétaire unique. Enfin, on est censé être dans une zone monétaire. Donc, tous les groupes se sont

structurés comme si, à l'intérieur de cette zone monétaire, on pouvait faire circuler librement le capital et la liquidité. On est en train de mettre à bas ce système. Il faut être clair: d'abord entre zones monétaires. Il n'y a qu'à voir toutes les mesures qui ont été prises par les États-Unis pour restreindre les capacités de placement des fonds monétaires américains à la zone européenne. C'est la crise qu'on a connue depuis le début de l'année et qui a trouvé son maximum pendant le mois de juillet. Et, maintenant, on est en train de mettre en place des barrières à l'intérieur même de la zone euro. La sensibilité que vous exprimez sur ce sujet, c'est aussi une sensibilité exprimée par les régulateurs. On a la même aux Pays-Bas, on a la même au Luxembourg, avec le souci de maintenir la liquidité où elle est.

On a un problème qui est double. D'abord, un problème de transition d'un système où la liquidité circulait librement à un système où elle est cloisonnée. On ne passe pas comme ça, d'un jour à l'autre, d'un système à l'autre. Ensuite, ça laisse quand même augurer des lendemains difficiles pour la zone euro si ça se généralise.

Yvan Mayeur (PS): Je voudrais un tableau, si c'est possible, de 2008 à aujourd'hui, des transferts qui ont été faits des collectivités locales, et en même temps, vers les collectivités locales françaises.

Pierre Mariani: Je voudrais répondre à une question que vous avez posée: "Est-ce que ça a porté atteinte à la capacité de distribution de crédits en Belgique?". La réponse est non.

Vous pouvez prendre l'évolution des crédits aux PME, l'évolution des crédits immobiliers, des crédits aux entreprises, on n'a pas restreint les choses. On s'est fait imposer en revanche des limitations de volumes extrêmement drastiques par la Commission européenne qui a imposé deux types de contraintes: une contrainte sur les volumes et une contrainte sur les prix. Nous avons reçu des aides d'État, on ne pouvait pas prêter à n'importe quelle condition. Je dois dire aussi que nous avons, indépendamment des contraintes de la Commission européenne, répercuté aussi sur les clients, quels qu'ils soient, la hausse des coûts de liquidité qu'on a observée.

Ce n'est pas la hausse des coûts de liquidité du groupe. C'est la hausse des coûts de liquidité du marché. Tout le monde a fait cela. Je rappelle que le groupe ne facturait aucun coût de liquidité, quelle que soit la durée des prêts. Ce que nous avons fait c'est que nous avons changé

complètement toutes les règles de facturation: facturation interne mais aussi facturation au client, de façon à ce qu'on ne facture pas avec la même marge un client qui emprunte à court terme et un client qui emprunte à long terme et un client qui est avec des prêts non éligibles ou à des clients – ce qui est le cas pour les collectivités locales – qu'on pouvait refinancer au travers des véhicules de *covered bonds*.

Un dernier point. Parce que celui-là, il n'est pas du tout connu. On parle toujours des transferts de la Belgique vers la France. Je rappelle quand même que dans le véhicule de *covered bonds* Dexia Municipal Agency, qui est le véhicule d'obligations foncières, il y a près de 9 milliards de prêts aux collectivités locales belges qui ont été refinancées par ce véhicule et qui vont d'ailleurs être repris par la Caisse des Dépôts et Consignations. Cela a permis à Dexia Banque Belgique de bénéficier d'environ la même somme de prêts à très long terme, bénéficiant d'un rating AAA, donc beaucoup moins chers que ce qu'elle pouvait lever elle-même sur le marché.

La présidente: Je ne veux pas vous couper dans vos élans. M. Mariani doit aussi se sustenter.

Pierre Mariani: Ce n'est pas que vous m'ayez coupé l'appétit mais... Pas encore.

La présidente: Si c'est le cas, ce n'était pas volontaire. Il est 19 h 15. Je propose que nous fassions dix minutes d'interruption et que nous reprenions les questions. Je sais que mijnheer Valkeniers, mevrouw Rutten et mevrouw Almaci ont des questions ainsi que M. Mayeur. Nous continuerons après l'interruption. On ne va pas changer de sujet. On laisse une interruption d'un quart d'heure et ensuite on pose les questions. Je propose que si M. Dehaene souhaite descendre prendre un sandwich, il le fasse.

*La réunion publique de commission est suspendue de 19.15 heures à 19.52 heures.
De openbare commissievergadering wordt geschorst van 19.15 uur tot 19.52 uur.*

La présidente: J'avais encore quelques questions de commissaires pour poursuivre les entretiens, monsieur Mariani. J'avais d'abord mevrouw Rutten.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Ik probeer de draad even opnieuw op te nemen waar we voor de pauze gestopt zijn.

Mijn vraag was waar het ontspoord is. U hebt

gezegd door de combinatie van de aard van de portefeuille en de foute producten die erin zaten met de internationalisering. De combinatie van die twee maakte dat de Belgische depots op een bepaald moment onvoldoende bleken. Ik ben het met u eens wanneer u zegt dat we in een interne markt zitten met vrij verkeer van kapitaal. Het model zoals het in de jaren '90 geconcipieerd was, is het model waarvoor gekozen is. Het antwoord is dus eigenlijk dat men in zo'n model winstmaximalisatie zoekt en dat alle aandeelhouders, ook de publieke, hebben gezocht naar maximale winst.

Mijn vraag is misschien eerder politiek van aard. Het enige wat men kan doen – u hebt gezegd dat u dat al spontaan aan het doen bent –, is gaan naar een systeem van *ring-fencing*, barrières inbouwen waardoor men heel duidelijk en zeker weet – daar heeft de spaarder recht op – dat als spaargeld ergens staat, het duidelijk en transparant zichtbaar is wat er met dat geld gebeurt en tot waar het risico beperkt is. Ik zou graag uw inschatting even willen horen over de volgende vraag. Had men niet heel wat problemen kunnen voorkomen indien men al veel eerder dan in 2008, maar zeker vanaf 2008, was overgegaan tot een systeem van *ring-fencing*, waarvan u nu zegt dat u nu zelf barrières plaatst?

Bruno Valkeniers (VB): Mijnheer Mariani, ik heb mijn uiterste best gedaan om te pogen uw verhaal van daarjuist te volgen. Dat is ook wel voor een deel gelukt. Ik zit echter nog altijd met een aantal vragen. Ik neem aan dat die transfers geen transfers mogen genoemd worden, want ze gingen eigenlijk in beide richtingen. Ik volg ook dat we geen grenzen mogen trekken in een geglobaliseerde wereld. Ik heb echter een verdere vraag. U moet mij eens uitleggen hoe de zinsnede in de brief van Yves Leterme en Didier Reynders aan u en de heer Dehaene, die ik daarjuist vermeld heb, dan moet geïnterpreteerd worden. Wat houdt dat dan concreet in, dat “pour une réduction graduelle du financement accordé par DBB aux autres entités du groupe Dexia”, dat daarmee zou rekening gehouden worden, “tenant compte du rythme de réalisation et dans la mesure du possible” enzovoort. Is dat op zich dan zelf geen grenzen trekken waar u tegen bent of zie ik het verkeerd? Wat betekent dat concreet? Wat gaat er met de transfers die geen transfers zijn, gebeuren? Hoe helder is dat, hoe transparant is dat?

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Ik heb een kleine vraag om verduidelijking. Mijnheer Mariani, daarnet hebt u gezegd dat de CBFA op een

bepaald moment lastig heeft gedaan over een transfer waarbij Dexia Bank België betrokken was. Heb ik het goed verstaan dat u gezegd hebt dat er een vrijstelling werd gevraagd aan de Nationale Bank van België en dat die verleend werd?

Hendrik Bogaert (CD&V): Mijnheer Mariani, ik heb nog een opvolgingsvraag. Ik heb daarnet gevraagd wat er precies gebeurt in de Belgische tak als de lening terugkomt. Is er dan een cashoverschot of een cashtekort? Ik vraag u dat omdat de heer Coene in de commissie daarover niet helemaal duidelijk was. Hij suggereerde dat er eventueel ook een cashverlies zou zijn, als al dat geld uit Frankrijk terugkomt.

Ik begrijp dat wij in een eengemaakt Europa leven en dat het geld vrij moet kunnen circuleren, maar gebeuren dergelijke intragroepstransacties volgens het arm's length principe, zowel op het vlak van de rente, de prijs als het risico? Mij lijkt het dat de Franse dochter op een bepaald moment niet voldoende liquiditeiten vond op de interbankenmarkt en dan maar de zus aansprak, die misschien wel nog gemakkelijker aan dat geld geraakt. Dat geld werd toen doorgegeven. Is dat allemaal volgens arm's length principes gebeurd?

Pierre Mariani: D'abord, sur la CBFA, je crois qu'il faut être clair. On n'a pas demandé d'exonération, on a simplement demandé – compte tenu des changements de réglementations, notamment au moment de la mise en place de *Twin Peaks* (donc, là, c'était encore le temps de la CBFA) –, les régulateurs ont demandé à être saisis d'un certain nombre d'opérations qu'ils considéraient comme stratégiques *quote and quote*, sachant qu'il n'y avait pas de définition des opérations stratégiques et que, par conséquent, de fait, comme ils avaient accès à tous nos procès-verbaux de comité de direction, ils décidaient eux-mêmes que certaines opérations devaient leur être soumises ou non en fonction de l'importance des choses.

Donc, il y a eu plusieurs opérations. Vous savez que nous avons fermé la structure au Japon. Il y avait quinze milliards d'euros. Nous avons fermé la structure au début du mois de mars de cette année, en ayant vendu la quasi-totalité des actifs, sauf des bons souscrits par la société JEHDRA, qui est en fait la société holding des autoroutes japonaises, qui est un organisme d'État, garanti d'ailleurs par le gouvernement japonais. Donc, nous avons proposé à Dexia Banque Belgique de souscrire à cet actif, le risque japonais n'étant pas très attaqué pour l'instant.

Mais, compte tenu de la durée de ces portefeuilles qui était à plus de trente ans, la CBFA nous a dit: "Je souhaiterais examiner cette opération". Bien qu'elle ait été approuvée par le comité de direction, la CBFA, saisie dans le cadre des opérations stratégiques, nous a dit qu'elle ne souhaitait pas que cette opération se fasse. On a soumis la même au Luxembourg. Et le régulateur luxembourgeois a trouvé très bien que la Banque Internationale de Luxembourg cède ses actifs qui, évidemment, étaient à des conditions de marché et avec un rendement tout à fait satisfaisants.

Voilà, ce n'était pas une exonération quelconque, c'était une demande d'autorisation dans le cadre de l'approbation des opérations stratégiques.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Via la Banque nationale belge?

Pierre Mariani: Via la Banque nationale belge... enfin, via la CBFA à l'époque. Ce n'était pas encore la BNB.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): U hebt eindelijk de vrijstelling gekregen?

Pierre Mariani: Non, non. Cette opération n'a pas été faite.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Het is gewoon niet doorgedaan.

Pierre Mariani: Mais elle a été faite avec la BIL au Luxembourg.

Au sujet de la deuxième question: oui, il y a une partie de transferts dans les deux sens. Globalement, il y a plus de transferts, ... Si on prend le net, il y a un transfert net de financement entre la Belgique et la France, malgré tout, surtout dans la période récente.

Que faut-il entendre par ce qui figure dans le contrat d'acquisition? Il faut bien comprendre que la séparation, la sortie de Dexia Banque Belgique du périmètre du groupe, ce n'est pas simplement une cession comme une autre, comme on va en faire en Turquie ou comme on va en faire à la BIL. Dexia Banque était le cœur de la trésorerie du groupe. Il faut qu'on ait le temps de reconstituer, dans le groupe résiduel, après la sortie, les centres de compétence de gestion de la trésorerie, de gestion des opérations de repo, etc., qui vont être nécessaires pour assurer le financement du nouveau groupe. Aujourd'hui, toutes ces fonctions-là sont faites par Dexia Banque Belgique, de même que le contrôle des

opérations de risques de marché. C'est Dexia Banque Belgique qui le fait pour le compte de la totalité du groupe. Donc il faut vraiment qu'on fasse cette séparation-là. En termes imagés, je dirais que ce n'est pas une amputation, c'est la séparation de siamois. Quand on opère des siamois, il faut faire attention à ce que les deux ne meurent pas. Il faut vraiment prendre le temps de faire cette séparation correctement. C'est la première chose. Et notamment, il faut qu'on ait la capacité de faire les repo pour que là où les titres venaient de France vers la Belgique pour être refinancés, ils puissent être refinancés directement à partir de la France.

Le deuxième point est que compte tenu de la situation actuelle, tant que la garantie des États n'est pas appliquée – parce que les trois États ont donné leur garantie, mais le dispositif n'est pas autorisé par la Commission européenne pour l'instant et, ensuite, on n'a pas encore commencé à lever du *funding guarantee* -, on ne peut pas couper les financements intra-groupe. Il faut, avec les régulateurs, que l'on définisse maintenant les échéanciers selon lesquels on va progressivement séparer les entités, entre Dexia Banque Belgique qui deviendra maintenant une banque indépendante autonome et le groupe Dexia, qui va rester avec ses propres financements, ses structures de financement. Et cela va demander du temps.

Sur la question de ces financements, Dexia Banque Belgique a toujours été remboursée des prêts qu'elle a faits à DCL. Ils sont renouvelés la plupart du temps en ce moment. Il n'y a pas de perte de cash là-dessus. Il y a toujours eu une marge qui variait en fonction de la durée des financements qui étaient consentis à DCL ou en fonction des coûts de refinancement, notamment sur toutes les opérations de titres. Les titres étaient mis à la disposition de Dexia Banque Belgique qui les refinçait sur le marché. Dexia Banque prenait une marge sur l'opération et il n'y a jamais eu de perte financière qui était liée à la situation de trésorerie.

Je pense que même dans un certain nombre de cas, la baisse des financements intra-groupe va se traduire par des pertes de revenus pour Dexia Banque Belgique.

Hendrik Bogaert (CD&V): (*intervention hors micro*) C'était cela ma question. (...)

Pierre Mariani: Il faudrait qu'on vous le communique plus tard si vous le voulez bien, parce que je n'ai pas les données en main.

Par exemple, les financements FSA étaient consentis avec 130 points de base de *spread*. Dès que FSA ou les structures de Financial Products remboursent le prêt, c'est 130 points de base sur 6 milliards d'euros qui disparaissent. Donc, cela diminue les résultats de DBB. Dexia Banque Belgique faisait une marge sur les prêts qu'elle consentait à DCL, suivant une grille commune à l'intérieur du groupe sur les financements intra-groupe.

Hendrik Bogaert (CD&V): (*intervention hors micro*) (...)

Pierre Mariani: Sur tous les prêts, ce n'était pas aussi important. Cela dépendait vraiment des durées de prêt.

Hendrik Bogaert (CD&V): (...)

Pierre Mariani: Je préfère ne pas vous donner ...

Hendrik Bogaert (CD&V): (...) 100 points de base.

Pierre Mariani: Ce n'était pas 100 points de base. Beaucoup était au jour le jour, donc on n'est pas dans cet ordre de grandeur.

Hendrik Bogaert (CD&V): Cela ferait 260 millions d'euros sur une capacité de profitabilité de, peut-être, 500 millions, ce qui ferait la moitié ...

Pierre Mariani: Cette activité-là, elle était aussi profitable pour la banque.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mais vous ne connaissez pas le nombre de ...

Pierre Mariani: Je ne peux pas vous le dire. Je préfère répondre à votre question par écrit, ou à vos experts par la suite. Ce n'est pas que je ne veuille pas vous répondre, mais je n'ai pas l'information sur le *spread* moyen sur les financements intra-groupe. Je préfère ne pas vous donner de chiffres erronés, si vous le permettez.

Pour le *funding*, toutes les opérations de transfert d'actifs qui ont pu être faites, ont, en revanche, été faites à des conditions de marché. Ce ne sont évidemment pas des transferts d'actifs qui ont été faits au nominal, mais qui ont été faits au *mark-to-market* au moment où l'opération était réalisée.

Je pense que j'ai dû répondre à peu près à l'ensemble des questions qui ont été posées.

(...): (...)

Pierre Mariani: Sur le *ringfencing*.

Je ne sais pas comment ... c'est peut-être moi qui ai mal compris votre question. Je crois qu'on est sur un système ... ce n'est pas quelque chose que je demandais. C'est une observation, quelque chose qu'on a constaté dans les différents marchés.

Ce que l'on va faire aujourd'hui – et c'est un peu la réponse à votre question –, c'est que maintenant que les banques sont séparées, il faut qu'on gère la séparation aussi des flux financiers. Et cela va demander du temps, vraiment.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Au sujet du démantèlement, la séparation, cette opération sur deux frères ou deux sœurs siamoises. Est-ce qu'aujourd'hui, on a une vision claire de la répartition des charges, y compris des actifs délicats qui figuraient au niveau du holding? Est-ce que cette question est définitivement réglée?

Et je voudrais vous poser pour la quatrième fois la question suivante: quel est le montant des capitaux hors bilan et comment seront-ils répartis entre les structures qui émergeront du démantèlement?

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, ik heb nog een vraag met betrekking tot de intragroepsverrichtingen. U hebt net gezegd dat alle verrichtingen gebeurden volgens *market-to-market*. Ik ga ervan uit dat dit dan ook het geval is voor de intragroepsverrichtingen.

Pierre Mariani: Oui. Je parlais de l'intra-groupe.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): De intragroepsverrichtingen gebeurden dus ook *market-to-market*.

U hebt op een bepaald moment gezegd dat de CBFA lastig heeft gedaan over de verrichtingen die via een *unsecured line* bij Dexia Bank België gebeurden. Van wie was die *unsecured line*? Wie zat er dan aan de andere kant? Waren dat alle andere onderdelen van Dexia Bank of waren dat specifieke onderdelen? Als de CBFA daarover lastig heeft gedaan, wat is er daarna dan gebeurd?

Philippe Goffin (MR): J'en viens davantage au conseil d'administration. Depuis 2008, vous avez

décrit toute une série de mesures qui ont été prises. On n'a pas parlé de la réaction des administrateurs. Comment ont-ils réagi? Certains sont-ils partis? Ceux qui sont partis ont-ils exprimé clairement les motivations de leur départ? Est-ce qu'ils étaient en adéquation avec la politique menée telle que vous l'avez décrite? J'aimerais avoir des éclaircissements sur cela.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Monsieur Mariani, j'attends toujours des réponses à mes premières questions. Mais si M. Goffin ...

Pierre Mariani: Si on ne me laisse pas répondre!

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): C'est parce que mon collègue vient sur la gouvernance. Ou alors on vous laisse répondre et puis j'enchaîne avec d'autres questions sur la gouvernance.

La **présidente**: On peut scinder. On termine sur le précédent sujet et puis on enchaînera sur la gouvernance.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): J'ai quelques questions à ce sujet.

Pierre Mariani: Sur l'opération de démantèlement. Sur la répartition des actifs, il n'y a pas de problème. Il y a d'un côté les actifs de DBB, ce qui est acheté avec DBB reste chez DBB, enfin chez DBB plus la compagnie d'assurance. Il n'y a pas eu de modification du périmètre, à l'exception d'une seule chose, c'est que Dexia SA a racheté et a repris le contrôle de la partie de la société *d'asset management* qui était détenue par Dexia Banque Belgique. Il y avait 49 % de DAM, qui est la société *d'asset management*, qui étaient détenus par DBB, que le groupe a repris au moment de la cession. C'est la seule modification de périmètre qui soit intervenue. On l'a repris pour zéro, parce que cela faisait partie du prix, enfin pour un euro.

Il n'y a pas eu de discussion sur la répartition des charges, etc., pas des charges au sens des actifs. La discussion, aujourd'hui, porte sur comment faire pour que la banque résiduelle, Dexia Crédit Local, principalement, qui va être la seule banque de tête du groupe, puisque la holding n'est pas banque ... Comment on va pouvoir reconstituer les fonctions de base de gestion de la trésorerie, de gestion de la capacité de repo, de gestion des opérations de marché, à l'intérieur de Dexia Crédit Local? C'est cela qu'on est en train de régler.

Il faut régler aussi la répartition des effectifs. Tout le monde oublie que, derrière la modification de

structure, il y a quand même des collaborateurs. Comment on va régler aussi le *phasing out* des financements intra-groupe et sur quelle période de temps on va pouvoir le faire. On n'a pas encore de vision totale.

Qu'est-ce qui va rester dans le périmètre de la holding? Du nouveau groupe, en quelque sorte, du groupe résiduel. Il y a principalement trois choses. Une fois qu'on a vendu toutes les activités opérationnelles et qu'on a fait l'opération ... sur la France, il va rester quoi? Il va rester à peu près 70 milliards de Legacy Division, un peu moins sans doute, probablement 60, parce qu'il y en a une douzaine dans le périmètre de Dexia Municipal Agency qui pourrait repris par la Caisse des Dépôts et Consignations.

La Caisse des Dépôts reprendrait 12 milliards de *legacy*. Il resterait une soixantaine de milliards de *legacy*. Cette soixantaine de milliards de portefeuille a les mêmes caractéristiques que la *legacy* qui est chez Dexia Banque Belgique sauf qu'elle est un peu plus longue, elle est aux alentours de 13 ans de durée de vie moyenne. Elle a le même type de *rating*: à peu près A. C'est un premier cœur.

Après, il y a trois entités opérationnelles. Il y a DKD, qui est le véhicule de Pfandbriefe en Allemagne, qu'il va falloir mettre en *on/off* et gérer dans le temps, pour environ une cinquantaine de milliards d'euros. Il y a Dexia Crediop en Italie, qui représente une trentaine de milliards d'euros. Il y a Dexia Sabadell, qui est la *joint-venture* que nous avons avec la Banco Sabadell en Espagne, qui a une quinzaine de milliards d'euros au total du bilan.

Enfin, il y a une partie d'activités de *project finance* et des activités résiduelles de financement en France, des hôpitaux ou des collectivités locales, qui ne sont pas actuellement reprises dans la Caisse des Dépôts et qui vont être mises plus ou moins en *on/off*.

Le total des actifs dans ce périmètre représente environ 250 milliards d'euros, selon l'estimation qu'on peut en faire aujourd'hui. Cette estimation mérite d'être affinée en fonction des modalités de sorties des différentes banques, notamment de la BIL car il faut encore savoir quel montant de portefeuille sera cédé avec elle.

Voilà pour la description du périmètre du groupe.

Hors bilan, il y a des swaps. Ils sont quasiment proportionnels au bilan. Le total du bilan de

Dexia Banque Belgique est d'à peu près 150 milliards et celui de cette structure-là est de 250 milliards. On peut dire qu'il y a grosso modo un tiers du portefeuille de swaps côté Dexia Banque Belgique. Cela se voit dans le besoin collatéral, il y a 14 milliards du côté de Dexia Banque Belgique sur 42 ou 43 au total. C'est quasiment un tiers/deux tiers: un tiers côté Dexia Banque Belgique et deux tiers pour la banque résiduelle sur le portefeuille de swaps.

Je n'ai pas les chiffres précis mais il doit s'agir d'à peu près trois fois le montant du bilan. On doit donc être aux alentours de 800 ou 900 milliards de swaps sur l'entité résiduelle.

Il y a 1 500 milliards sur le périmètre du groupe.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Cela m'intéresse très fort car c'est quand même la partie qui est garantie à 60 % par l'État belge, à hauteur de 54 milliards d'euros, soit 15 % de notre PIB.

Selon le spécialiste que vous êtes, quel est le degré de risque de devoir activer un jour ces garanties qui sont sur le financement?

Pierre Mariani: Je suis désolé, je n'ai pas de boule de cristal!

Mais que peut-on dire? Grosso modo, le montant de garantie de 90 milliards est un montant maximum; on pense qu'il sera atteint en 2013 ou 2014. Pour l'instant, c'est beaucoup moins: de l'ordre de 50 à 60 milliards de besoins de financement à garantir.

Qu'est-ce qu'on a dans ce portefeuille? Je vous l'ai dit, sur le portefeuille de bonds obligataires – pour l'instant, ce portefeuille aura à peu près 60 à 70 milliards de taille –, le rating moyen est A. Là-dedans, on a du souverain, bien entendu, du financement de projets. Sur les autres actifs, ce sont principalement des actifs de financement des collectivités locales, aussi bien en Allemagne qu'en Italie, en Espagne et en France, pour la partie résiduelle qui n'est pas reprise par DMA.

Donc le risque que l'on court, pour le résumer en un sens, c'est "dites-moi quelle sera l'évolution du risque souverain sur ces pays", y compris la Belgique, car pas mal d'actifs belges se trouvent à la fois dans le bilan du Pfandbriefe et le bilan de DMA. C'est un reflet du risque, non du souverain stricto sensu, sauf dans la partie portefeuille, mais du sub-souverain, c'est-à-dire des collectivités locales européennes.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Excusez-moi, mais c'est essentiel vu la situation aussi au niveau européen, la crise de la dette souveraine ...

Pierre Mariani: Pour l'instant, je peux vous donner uniquement un éclairage historique. Si je prends DMA, qui est le véhicule qui sera repris par la Caisse des Dépôts et qui est à peu près composé de deux tiers d'actifs français et d'un tiers d'actifs non français, européens (espagnols, italiens, belges, suisses, allemands, etc.), le coût du risque sur les dix dernières années, les pertes réelles ont été de 300 000 euros, sur un portefeuille de 77 milliards d'actifs.

Sur l'Espagne, sur l'Italie, en ce moment, nous n'avons pas de perte pour la situation des collectivités locales, mais cela ne préjuge en rien de ce qui pourrait arriver demain. Ce qu'on va faire, ce qu'on va continuer à faire, c'est continuer à gérer ces portefeuilles à la baisse. Pour Crediop, on a fait baisser de plus de 15 milliards son portefeuille en trois ans. On produit très, très peu, on gère les risques anciens et, pour l'instant, les collectivités locales, même si elles supportent une part de l'ajustement des finances publiques, en Espagne, en Italie et en France, comme partout ailleurs, comme en Belgique, je suppose (si elles ne la supportent pas, je pense qu'elles vont la supporter), pour l'instant, ces risques sont très bien tenus.

Je rappelle néanmoins que, pour les collectivités locales, le paiement de la dette est très souvent considéré, dans la législation des différents pays, comme une dépense obligatoire. Elle est quasiment inscrite d'office, la plupart du temps, par les services de l'État (...). Historiquement, on a quand même des filiales, notamment Crediop, qui a été créée en 1922 ou 1923; elle a connu la crise de 2008 récemment, mais elle a connu d'autres événements historiques d'une portée à peu près équivalente à ce qui s'est passé depuis 2008. Les collectivités locales italiennes, même à moitié détruites par la Seconde Guerre mondiale, ont continué à rembourser leurs dettes et, aujourd'hui, il n'y a pas de problème de risque apparent, encore une fois, dans ces collectivités locales.

Mais je ne sais pas ce qui peut arriver à ce sujet, bien entendu.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): C'est 100 milliards hors bilan? C'est quand même un montant extraordinaire!

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Ik wilde daarop even in pikken. Voor een goed begrip, u spreekt over 250 miljard op balans en voor de swaps over 800 à 900 miljard, dat is met een beetje goede wil factor 4. Dat lijkt mij een normale factor te zijn. Of zie ik dat fout?

Pierre Mariani: Oui, c'est exactement la même proportion si vous voulez.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Dat is toch een normale factor in bancaire middelen? Laat mij die bedenking maken.

Pierre Mariani: Je vous donne des approximations. On vous donnera les... Exactement.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Het is dus niet abnormaal. Het is gewoon de verhouding, zodat wij het duidelijk weten. Het risico zit dus in het feit dat het in landen zit die ingevolgd de eurocrisis wel eens de volgende in het rijtje zouden kunnen zijn. Maar daarvoor hebt u geen glazen bol.

La **présidente:** Merci, madame Rutten. Mijnheer Bogaert.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mijn vraag is ondertussen al gesteld.

La **présidente:** Monsieur Mariani, j'ai une question. J'ai vu un avis de la Commission européenne du 17 octobre 2011 qui note que la mesure de rachat de Dexia Banque Belgique par l'État belge s'inscrit dans le cadre plus global de nouvelles mesures en faveur de Dexia SA, que vous êtes en train d'expliquer, pour lesquelles elle n'a reçu, à ce stade, aucune information précise. "Ces mesures constituent une modification importante du plan de restructuration approuvé par la décision antérieure du 26 février 2010 et doivent faire l'objet d'une notification."

Sous réserve de maintenir l'aide et de surveiller la chose pendant encore six mois, à dater du 17 octobre 2011, une procédure d'investigation a quand même été lancée par la Commission européenne. Je voulais savoir si vous avez eu l'occasion d'expliquer ce que vous nous expliquez là à la Commission européenne. Quelles ont été les réactions de ladite Commission par rapport à ce que vous projetez pour l'avenir de Dexia?

Pierre Mariani: En effet, l'ensemble de ces mesures doivent, de toute façon, être soumises à l'approbation de la Commission européenne: d'abord, le rachat de DBB, puis les processus de

vente des entités, puis l'analyse de la partie résiduelle qui devrait bénéficier de garanties d'État. On est simplement au début de la discussion. Tout n'était pas notifié le 17 octobre. Tout n'est d'ailleurs pas complètement notifié aujourd'hui dans toutes les composantes, ne serait-ce que parce qu'il y a encore des discussions en cours entre l'État belge et l'État français sur la définition précise des garanties et la rédaction de la convention de garantie.

La notification ne prendra effet que quand les États auront signé, se seront mis définitivement d'accord sur la convention de garantie. Cela devrait être fait, je pense, d'ici la fin de la semaine. Cela n'a pas empêché les discussions de commencer avec la Commission européenne pour exposer à la fois les mesures qui ont été prises et la manière dont va se présenter le nouveau groupe.

La **présidente:** Je me suis laissé dire – vous savez que beaucoup de choses circulent – que les discussions étaient très toniques et que, vendredi dernier, quand vous avez rencontré la Commission, ça ne s'est pas si bien passé que cela.

Pierre Mariani: Non, mais si vous voulez, ils ont une question très légitime: est-ce que la partie Legacy Division va être viable ou non du point de vue de la Commission européenne? Ce groupe résiduel a deux caractéristiques. Il va être assez fortement recapitalisé, avec un Tier 1 réglementaire qui va être très important, des fonds propres qui vont être aussi très importants, même si on ne sait pas encore calibrer complètement les choses, parce qu'il y a encore des cessions à venir qui peuvent avoir des incidences sur ce fonds propre. Mais c'est probablement un groupe qui va dégager des résultats déficitaires, compte tenu du coût de refinancement, et notamment du coût des garanties. La question est de savoir si cette situation est gérable dans la durée. On a une première série de discussions autour de ce thème-là.

Et puis, c'est vrai qu'on est pris dans une espèce de discussion un peu contradictoire à un moment donné où, de fait, cela va être une institution qui va être gérée en *run-off*, mais le dire trop fort, c'est aussi prendre le risque, à un moment donné... il y a un risque de consolidation d'une partie des résultats dans les dettes des États – ce dont les États ne veulent pas non plus.

C'est autour de ces thématiques-là que se sont engagées les discussions avec la Commission.

En effet, c'est parfois tonique, y compris de mon côté, je suis toujours assez tonique.

C'est aussi dire que, si jamais il y avait la moindre incertitude sur l'approbation des garanties, cela changerait évidemment complètement la perspective. Il faut qu'on l'explique. On a besoin de quelques semaines encore pour d'abord dessiner le nouveau groupe, notamment sur sa structure de coût. Il faudra voir de combien de personnes on aura besoin à la fin pour gérer ce dispositif.

Ma conviction, et celle du conseil, telle qu'on l'a présentée, c'est qu'aujourd'hui bien sûr ce groupe va présenter un résultat légèrement négatif, mais qu'il a les fonds propres nécessaires pour absorber dans la durée ses pertes, sans que cela compromette sa viabilité. Il faut bien voir que c'est un groupe bancaire en *run-off*. C'est bien de cela qu'il s'agit à la fin.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Dat brengt mij eigenlijk bij een nieuw hoofdstukje, want u stelt terecht de vraag hoe de Europese Commissie zich zal opstellen met betrekking tot wat er nog overblijft. Ik zou ook heel graag eens willen ingaan op de eerste herstructureringssoefening en de procedure in aanpak van 2008 tot 2010 met betrekking tot de Europese Commissie. Met uw permissie haal ik dat onderwerp erbij, want wij hebben dat eigenlijk nog niet aangeraakt tot nu toe.

Van het moment dat er staatssteun aan te pas komt, begint de procedure bij de Europese Commissie te lopen. U legt terecht uit dat dat op drie elementen wordt getoetst: de leefbaarheid op lange termijn, de mogelijkheid tot terugbetaling aan de Staat en wie de verliezen draagt, met name in hoofde van de aandeelhouders. Wat mij verbaast, is dat na de redding in 2008 het tot februari 2010 heeft geduurd vooraleer er een akkoord is gemaakt met de Europese Commissie. Dat lijkt mij behoorlijk lang. Als ik dat vergelijk met andere banken, waarvoor wij als overheid ook zijn tussengekomen, dan is dat eigenlijk allemaal op een redelijk korte termijn en zonder al te veel discussie in orde gekomen. Bij het Dexiaverhaal zien wij dat dat toch een hele lange periode heeft geduurd.

Ik neem aan dat hierover werd onderhandeld. Ik zou graag willen weten wat het eerste plan was dat de Europese Commissie heeft voorgelegd. U hebt daarnet gezegd dat alle mensen van de holding ter beschikking staan. Ik zou dan ook willen weten wie de onderhandelingen heeft

gevoerd met de Europese Commissie. Was dat iemand van het directiecomité? Zo ja, wie? Met welke houding zijn jullie daar naartoe gegaan ten opzichte van de eerste eisen die de Commissie heeft gesteld? Wat was het debat daarover in de raad van bestuur met betrekking tot de aandeelhouders? Hebben de toezichthouders ook een rol gespeeld in die lange onderhandelingen met betrekking tot de Europese Commissie? Misschien meer in detail, maar het lijkt mij wel nuttig om te weten hoeveel keer daarover werd vergaderd en op welk niveau. Als dat zo lang duurt, dan lijken mij dat zeer intensieve vergaderingen te zijn geweest en dan wil ik graag weten waarover het dispuut met de Europese Commissie zeer precies ging.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Ik deel de vraag met betrekking tot Europa. Ik weet dat mevrouw Neelie Kroes in 2009 structurele veranderingen wilde aan het businessmodel.

Wij hebben het daarover daarnet al even gehad.

Zij wilde de bank in twee afzonderlijke entiteiten opsplitsen, de zieke delen afsplitsen van de depositotak en de risicovolle beleggingsactiviteit sneller afbouwen. Dat was de vaststelling.

Daarnet hebben wij een hele argumentatie gehoord, waarbij u zei dat het niet mogelijk was om een *bad bank* op te richten. Na 2008 was dat geen optie meer. Ik ben geen expert, maar ik vermoed dat Europa wel een aantal experts in dienst had die dat soort zaken redelijk goed konden inschatten.

Hoe komt het dat Europa die vraag nog stelde na 2008? Welke indicaties had zij dan dat het wel nog kon? Het is een vraag die aan de bank werd gesteld en waarvan u vandaag namens de bank zegt dat het niet meer kon.

Er is ook sprake van een lobby, die op gang zou zijn gekomen om de Europese eisen af te zwakken. Wie heeft er gelobbyd en met welke informatie? Hoe verliep de voorbereiding van heel de oefening met Europa? Wie is daarin meegegaan? Er is voor de Belgische regering sprake geweest van minister Reynders. Klopt dat?

Was minister Reynders op de hoogte van de brief met kritiek van de toezichthouder? Dat is geen onbelangrijke vraag, want als men gaat lobbyen om iets aan te passen of te veranderen, moet men ook weten waarom en op basis van welke informatie.

Hoe is die operatie met Europa verlopen? Wie was daarbij betrokken, op basis van welke informatie en waarom?

Het rapport van Europa was nog steeds heel kritisch, ook achteraf. Wij hebben hier met de toezichthouders ook een aantal zaken uit dat rapport geciteerd, meer bepaald met betrekking tot de *overexposure*.

Afgelopen voorjaar werd Dexia nog op de vingers getikt, omdat het achterliep op het reeds afgezwakte plan. Er werd toen vanuit Dexia gereageerd dat het technische details waren. Kunt u ons daarover meer informatie geven en eventueel het document waarin Europa haar kritiek heeft geuit? Kunt u ons de antwoorden geven die Dexia heeft verstrekt, zodat wij kunnen beoordelen of het pure technische details waren of niet?

Christiane Vienne (PS): Monsieur Mariani, j'aimerais vous poser une question au sujet des contrôleurs.

Entre le moment où l'Union européenne intervient, c'est-à-dire en 2010, si j'ai bien compris, il y avait déjà eu une opération de concertation des contrôleurs belges et français qui n'avait pas abouti à un rapport commun. Depuis l'intervention de l'Europe, comment le contrôle s'exerce-t-il entre les autorités européennes et les autorités de contrôle nationales? Y a-t-il des concertations? Existe-t-il des documents à ce sujet? Des remarques ont-elles été émises?

Pierre Mariani: D'abord, sur la longueur des discussions. Je crois que 34 dossiers ayant nécessité des interventions d'État d'une manière ou d'une autre, sous forme de garantie, de recapitalisation, etc., ont été soumis à l'Union européenne en 2008. En février 2008, 28 encore n'avaient fait l'objet d'aucune mesure d'instruction. On n'était donc pas parmi les premiers, mais on était loin d'être parmi les derniers. Il faut en avoir conscience. Les services de la Direction de la Concurrence qui étaient chargés de l'instruction avaient, sur leur table, une pile de dossiers. Je n'ai d'ailleurs pas l'impression qu'elle ait dû se réunir beaucoup depuis. En tout cas, elle a été réalimentée par la situation d'un certain nombre d'établissements bancaires dans beaucoup de pays.

Oui, cela a été long, mais cela n'a pas été plus long que les autres. Peut-être plus long que KBC ou Fortis. Pour Fortis, il faut dire que la solution a été un peu radicale.

Donc, la question des aides d'État a été, à mon avis, vu du point de vue de la Belgique..., ce qui ne me semble pas tout à fait correspondre à la réalité puisqu'en même temps, l'ensemble des groupes français recevait des aides massives dans le cadre de plans nationaux qui leur permettaient de faire concurrence aux banques aidées en Belgique, mais c'est un autre débat. Nous n'y reviendrons pas ce soir, car cela nous mènerait trop loin.

Pourquoi ces débats ont-ils été longs? En réalité, il y a eu plusieurs débats. D'abord, il y a eu un débat sur les aides d'État. Une partie des décisions a d'ailleurs été prise très rapidement puisqu'un des volets sur les aides – l'aide d'État sur le sujet de FSA – a été donné assez rapidement; en effet, dans le courant du premier semestre 2009, on a reçu la décision définitive concernant FSA qui était une des plus complexes compte tenu des mécanismes de cette garantie qui était particulièrement lourds.

Entre octobre 2008 et le premier semestre, la Commission s'est concentrée sur la décision de FSA car celle-ci était cruciale pour pouvoir signer la transaction avec Assured Guaranty.

De plus, comme cela était d'ailleurs déjà prévisible en 2008, nous avons été conduits à demander l'extension de la garantie initiale sur le *funding*. Elle nous avait été donnée initialement pour un an. Nous avons demandé le renouvellement de cette garantie pour un an supplémentaire. Après l'approbation de FSA, la Commission a instruit la demande provisoire d'autorisation sur le renouvellement de la garantie, ce qui nous a occupés jusqu'au début de l'automne. Après seulement, les discussions se sont vraiment engagées sur le fond du plan de restructuration et des argumentaires échangés par les uns et les autres.

Si l'Europe était une, cela se saurait! Dans les négociations, nous étions parfois un peu soumis à des influences un peu contradictoires où la Direction de la Concurrence pouvait avoir une vision notamment sur le *deleverage* qui n'était pas forcément celle du responsable des Affaires économiques. Ce dernier n'avait pas trop envie que l'on se précipite pour vendre les dettes d'État au risque de creuser les *spreads* sur les dettes d'État au moment où les États étaient en train de s'endetter massivement. Entre les différentes parties de la Commission elle-même, il n'y avait pas toujours unanimité.

La discussion s'est vraiment focalisée dans les derniers mois notamment de la mandature de Neelie Kroes avec pour objectif d'avoir une décision avant son départ, au moins une décision de principe arrêtée avant son départ, ce qui a été fait. Nous avons eu beaucoup de discussions sur de nombreux points qui ont porté sur le rythme de *deleverage*, sur l'hypothèse de cession d'une *bad bank*, voire sur l'hypothèse de l'adossement du groupe à un autre groupe.

La discussion n'est pas menée simplement par l'entreprise. Elle est menée au premier chef par les États et elle est menée secondairement par l'entreprise. Ce sont les États qui négocient en première ligne avec l'Union européenne car ce sont des aides d'État dont il s'agit.

Je dois dire que dans les exemples que vous avez cités sur les processus et sur la négociation, le fait qu'il y ait trois États autour de la table n'a pas été de nature à alléger et à accélérer la tenue des discussions non plus. C'est déjà compliqué quand il n'y a qu'un seul État, mais quand il y a trois États – qui n'ont pas forcément toujours la même analyse ou, en tout cas, où il faut d'abord faire de la concertation préalable, de la définition de préalable, de l'engagement et de la validation des positions avant d'aller négocier avec la Commission -, cela ralentit un petit peu les dispositifs.

Est-ce qu'ils ont évoqué la constitution d'une *bad bank*? Oui, ils ont évoqué cela. Une des raisons pour lesquelles cela n'a pas été adopté, c'est qu'à l'époque, la sortie des actifs du périmètre du groupe se serait traduite par des pertes très importantes qu'il aurait fallu couvrir, de manière un peu inutile. Et je pense que les États, à bon droit, ont jugé qu'il valait mieux continuer et faire porter par les actifs existants les choses.

Le sujet de l'Europe n'était pas tant un problème de viabilité de ce qui reste, mais d'être certaine que les financements garantis ne finançaient que la *bad bank* en quelque sorte et pas l'activité courante de prêt aux particuliers ou aux collectivités locales. C'est ça qui motivait la création de la *bad bank* dans l'esprit européen. Donc, on a été amenés, après leur avoir présenté le plan, à faire un certain nombre de modifications. Dans ces modifications ou dans les discussions qu'on avait eues, il y avait notamment le choix et la pression qui était faite par la Commission européenne pour nous forcer à vendre DenizBank à ce moment-là. On leur a expliqué assez en détail – cela a fait l'objet de nombreuses discussions- que DenizBank ne pesait pas sur la

liquidité du groupe et que vendre DenizBank, c'était supprimer une source de bénéfice sans améliorer la situation de fond du groupe. On s'est orienté, à ce moment-là, vers la cession de Crediop et de Sabadell – c'était avant l'éclatement de la crise souveraine, malheureusement - et vers l'adoption d'un plan de *deleverage* et d'un certain nombre de règles de comportement, de manière extrêmement détaillée, et qui ont fait l'objet de multiples rapports d'experts. Tout cela était monitoré par un expert indépendant.

Dans l'exécution de cela, on s'est retrouvés avec des choses qui n'avaient pas complètement été anticipées. La première de ces choses, c'est les variations de taux de change. Il y avait un objectif de réduction de bilan. Et on s'apercevait que le bilan pouvait varier d'un trimestre à l'autre et a varié d'un trimestre à l'autre en respectant les engagements de diminution de bilan, de réduction des prêts, de réduction du portefeuille. Mais indépendamment de cela, sur deux éléments qui étaient totalement non contrôlables, qui étaient le taux de change – on a eu des variations de taux de change extrêmement brutales d'un trimestre sur l'autre depuis le début 2010 – et le collatéral. C'est toujours le même sujet, puisque le collatéral, il a augmenté, il a diminué et tout cela faisait des variations non contrôlables qui rendaient le respect des ratios européens parfois totalement aléatoire, et ce indépendamment des politiques qui étaient conduites par l'entreprise pour respecter les objectifs de fond.

Donc, on a eu pas de mal de discussions avec eux là-dessus.

Le dernier rapport - vous l'aurez, naturellement, on vous le donnera – a montré que l'on était globalement en ligne sur la plupart des objectifs. Voilà un peu l'éclairage que je voulais vous donner.

Le doute profond était sur le modèle de financement de l'activité des collectivités locales, sans dépôts, et la dépendance à l'égard des financements de marché. Cela, vous le savez, bien évidemment. Il y a des choses qui ont été plus ou moins vérifiées; d'autres ne l'ont pas été du tout. On nous disait: "vous ne serez jamais capables de répercuter sur les collectivités locales – vos clients – la hausse des coûts de *funding*". Cela ne s'est pas vérifié, on a été capable de le faire. Et d'ailleurs, toute la production nouvelle était, de ce point de vue-là, rentable.

Deuxièmement: "qu'est-ce qui se passe si vous n'avez plus accès aux marchés, si les marchés se

mettent à se refermer?" Et je dois dire que jusqu'en 2011, là aussi, on a eu accès, y compris au covered bonds, dans des proportions qui permettaient le financement et le refinancement à long terme de cette activité.

Voilà les principaux éléments.

Sur la concertation des contrôleurs. Il n'y a pas de concertation avec l'Europe; en tout cas pas de concertation avec la partie Direction de la Concurrence qui est chargée de suivre l'exécution de la décision de la Commission européenne. En revanche, depuis 2008, il y a eu un changement fondamental, qui est la création des collèges de régulateurs, qui rassemblent une fois par an l'ensemble des régulateurs qui contrôlent le groupe, quel que soit leur pays. La première année, il y en avait 25; cette année, ils étaient 6 ou 7 parce qu'on avait réduit notre présence dans beaucoup de pays. Ces collèges rassemblent une fois par an, pendant plusieurs jours, l'ensemble des régulateurs principaux - la FED, la CSSF au Luxembourg, l'Autorité de contrôle prudentiel – sous la présidence de l'autorité de régulation du pays principal, en l'occurrence la Belgique, qui réunit l'ensemble des régulateurs, qui analyse les rapports, qui analyse les risques, qui fait un *assessment* des risques du groupe et qui formule un certain nombre de recommandations sur le profil et sur le niveau d'exigence du capital.

Ça, c'est nouveau; c'est un des grands changements de la crise.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Monsieur Mariani, vous indiquez que la Commission européenne souhaitait que le holding vende DenizBank et que vous avez résisté à cette demande de la Commission. Or, aujourd'hui, nous sommes dans un scénario de revente de DenizBank qui est contraint par la situation. Si je ne m'abuse, le prix auquel on aurait pu vendre DenizBank à l'époque est plus élevé que celui que l'on peut espérer aujourd'hui. Vous me direz que c'est de la politique fiction. Avez-vous des indications sur le sujet?

Je voudrais aussi revenir à votre réponse précédente. Je vous remercie de m'avoir indiqué ce montant de 900 milliards hors bilan. Je voudrais poursuivre l'investigation sur le sujet et mesurer le contenu de ce hors bilan. De quel type de produits s'agit-il? Depuis 2008, le groupe Dexia a-t-il vendu des CDS et sur quel type de risques? Le cas échéant sont-ils dans ce montant hors bilan que vous avez cité ou s'agit-il d'autres types de produits?

Pierre Mariani: Monsieur Gilkinet, le hors bilan est constitué de deux choses principales, l'essentiel du montant étant les swaps. Ce sont des swaps de couverture pour l'essentiel. À côté de cela, il y a quelques lignes résiduelles aux États-Unis sur des lignes de liquidités ou bien des promesses de mise en place de prêts qui ont été faites auprès de nos clients, aux collectivités locales. Quand vous signez un prêt et que ce prêt n'est pas tiré tout de suite, vous le comptabilisez en engagement hors bilan. C'est tout! Il n'y a pas de produits exotiques. Le groupe n'a jamais vendu de CDS. Jamais! Sauf dans la filiale chypriote qui est sortie du périmètre du groupe à l'automne 2008 où il y en avait pour 19 milliards.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mijnheer Mariani, ik heb een vraag over het Europees toezicht. Het College van Regulators komt één keer per jaar samen. Dat is nieuw sinds 2008, zei u. Ik weet niet of zij hebben kunnen reageren. Er is echter ook een ander comité, het Europees Comité voor Systeemrisico's. Als ik mij niet vergis, is dat comité actief sinds januari 2011. Wat speciaal is aan de European Systemic Risk Board, is dat zij speciaal banken bekijken die een systeemrisico kunnen inhouden. U hebt zelf in een interview met een krant gezegd dat Dexia een systeembank is.

Ik citeer uit de *mission, objectives and tasks* van de European Systemic Risk Board: "When the ESRB determines that an emergency situation may arise issuing a confidential warning addressed to the Council and providing the Council with an assessment of the situation, in order to enable the Council to adopt a decision addressed to the European Supervisory Authorities determining the existence of an emergency situation."

Hier is er dus een mogelijkheid op Europees niveau om een vertrouwelijke waarschuwing te geven, door mensen die toezicht houden, aan een politieke verantwoordelijke. Het gaat van de ESRB naar de Commissie, wat een politiek orgaan is. In België bestaat dat blijkbaar niet. Wij zijn gebonden aan de vertrouwelijkheid tussen de toezichthouder en de politieke verantwoordelijke. Zo kan men natuurlijk tot de tragische situatie komen dat de toezichthouder informatie heeft dat het fout loopt en dat de regering de week nadien de boel mag opkuisen. Dat is zeer absurd. Op Europees niveau laat men ruimte voor een *confidential warning*. Dat betekent dat men al kan zeggen dat er iets fout zal lopen.

Wat is er cruciaal aan de ESRB-regulatie? Als

men kijkt naar de organisatie en de structuur, dan ziet men bij de general board “the governors of the national central banks of the Member States”. Dat betekent volgens mij dat ook België in de board van dat Europese orgaan zit. Wie zit daar ook in? “One high-level representative per Member State of the competent national supervisory authorities.” Als ik dit goed lees, dan moet zowel de gouverneur van de Nationale Bank, de heer Coene, als iemand van de FSMA, de toezichthouder, in dat orgaan zitten. Dat orgaan heeft nu net als taak systeemrisico's op tijd te identificeren en door te geven aan de Council, aan de Commissie. Hebt u er weet van dat dit Europees orgaan gewerkt heeft? Of heeft het niet gewerkt?

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mijnheer Mariani, ik kom even terug op mijn vraag over de procedure. Ik denk dat u terecht zegt dat het landen zijn die met de Europese Commissie praten, maar zij doen dat natuurlijk niet over het hoofd heen van het bedrijf in kwestie. Daarom herhaal ik mijn vraag wie voor Dexia de onderhandelingen met de Commissie heeft opgevolgd binnen uw directiecomité.

Ik neem aan, als de Commissie de *bad bank* opnieuw op tafel legt, dat er... Ik ga even terug. U hebt daarstraks verschillende keren gezegd dat de landen in 2008 niet hebben gekozen voor een oplossing met een *bad bank*. Akkoord, in 2008, toen u begon, zat dat niet in de deal. Dat was niet afgesproken. Sindsdien, in 2009 en in 2010, heeft de Europese Commissie de *bad bank* wel opnieuw ter tafel gebracht.

Mijn vraag is daarom de volgende. Bent u als CEO of is de voorzitter van de raad van bestuur op die momenten op geen enkele keer opnieuw naar de raad van bestuur gegaan met het scenario van de oprichting van een *bad bank*, zoals de Europese Commissie vroeg? Is dat ter tafel gebracht, is dat besproken in de raad van bestuur? Zo ja, wat waren dan de antwoorden daarop?

Dat heeft een enorme impact op de aandeelhouders. U hebt verschillende keren uitgelegd dat de kostprijs zeer hoog ligt en dat de verliezen die dan genomen moeten worden, te groot zijn. Er zou geherkapitaliseerd moeten worden, wat verwatering tot gevolg zou hebben. Mijn inschatting is dat de aandeelhouders op dat moment – het is dan bijna 2010 – vooral terug nood hadden aan goed nieuws, wat wel kon na de afbouw van FSA, want 2010 is het jaar waarin u beslist, ten eerste, om opnieuw bonussen uit te

keren en, ten tweede, om opnieuw de dividendpolitiek te bekijken. Dat staat natuurlijk haaks op de vraag van de Europese Commissie.

Ik wil dus toch wel weten of dat in de raad van bestuur besproken is, als de Europese Commissie opnieuw vraagt om een *bad bank* ter tafel te brengen. Als u zegt dat het landen zijn, dan wil ik wel graag weten wie er in het onderhandelingsteam zat, zowel namens België als namens Frankrijk, namens de drie waarover u spreekt.

Tot slot, u hebt gezegd dat men het binnen de Commissie zelf niet eens was. Ik vind dat opmerkelijk, want voor mij betekent dit dat men in de Europese Commissie eigenlijk de schuldencrisis zag aankomen. U hebt gezegd dat men niet wilde dat staatspapier al te bruusk verkocht werd, precies om de schuldencrisis niet te accelereren. Laat dat nu net, na het probleem met de toxische producten, het tweede, nieuwe probleem van Dexia zijn geweest, zoals wij dit jaar gezien hebben. Mij lijkt het dan ook wel logisch dat er op dat moment over gediscussieerd wordt.

Ik zou echt heel graag weten hoe het team was samengesteld, wie dat heeft opgevolgd binnen Dexia, met welke instructies dat is gebeurd en of er een discussie heeft plaatsgevonden in de raad van bestuur, toen in 2009 of in 2010 de *bad bank* opnieuw op tafel kwam.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mevrouw de voorzitter, ik onderschrijf de vraag van mevrouw Rutten. Ik had dezelfde vraag daarnet al gesteld.

Zat er bij de lobby ook een vertegenwoordiger van de regering of niet? Wie waren dat? Waren zij mee op de hoogte van de informatie die de Franse toezichthouder met ons had gedeeld en die in de brief van ACP stond of niet? Dat is wel redelijk belangrijk, omdat er verklaringen zijn afgelegd over het feit dat de regering niet op de hoogte was. Op welke basis is het lobbyen of zijn de gesprekken met Europa gebeurd?

Eigenlijk is er een bruggetje naar de vraag van de heer Bogaert over het Europees toezichtorgaan. De heer Coene heeft hier twee weken geleden gezegd dat er inderdaad een confidentiële manier van samenwerking is tussen de verschillende toezichthouders op Europees niveau en dat zij onder elkaar besproken wat waar misliep.

Als ik mevrouw Rutten over de schuldencrisis hoor en als ik heb gehoord wat de heer Coene heeft gezegd, dan heb ik een vraag, die heel pervers

zou zijn als het waar zou zijn, maar die ik toch ga stellen. Heeft Europa Dexia opgeofferd? Hebben de toezichthouders gezegd: er komt een schuldencrisis aan. Dexia heeft zoveel obligaties. Wij weten dat ze daar niet goed zitten, maar wij weten ook dat de schuldencrisis zou accelereren, dus we gaan voorlopig toch afstappen van het idee van het opsplitsen van de bankactiviteiten?

(...): (...)

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Ja, dat idee kan alleen uit mijn hoofd komen, maar ik stel de vraag toch maar. Anders blijft het in mijn hoofd zitten en wie weet waar het dan eindigt.

Pierre Mariani: Premièrement, sur la vente de Deniz, je pourrais vous répondre combien on la vendra quand le processus sera terminé. Quant à vous dire combien on l'aurait vendue il y a trois ans, je vous rappelle qu'il y a trois ans, le coût du risque annuel chez DenizBank était au-dessus de 5 %. Il est revenu aux alentours de moins de un aujourd'hui. On était en pleine crise économique, en Turquie, au moment où l'Europe nous demandait de le vendre. Le résultat annuel de Deniz, à l'époque, était moins de la moitié de ce qu'il était à l'heure actuelle. Je ne sais pas à quel prix on l'aurait vendue et je ne le saurais jamais mais je pense que, compte tenu du contexte économique de l'époque, le prix n'aurait certainement pas non plus été très élevé. Sur le Comité du risque systémique, ce n'est pas à moi qu'il faut poser la question. Je suis désolé, je ne suis pas membre de ce comité. Je ne sais pas comment cela fonctionne, qui y siège, si depuis le début de l'année ils se sont réunis, de qui ils ont parlé, de qui ils n'ont pas parlé. Ce que je me dis c'est que s'ils avaient parlé de nous, on en aurait entendu parler. Comme on n'en n'a pas entendu parler, j'en déduis qu'ils n'en ont pas parlé.

Hendrik Bogaert (CD&V): U hebt geen contacten gehad met die mensen? Monsieur Mariani, vous n'avez pas eu de contacts avec ces gens-là?

Pierre Mariani: Jamais. Le Comité européen du risque systémique, je ne sais pas de quoi ils parlent, de quoi ils ont pu parler dans leurs réunions ni même s'ils se sont réunis. Je suppose qu'ils ont dû se réunir depuis le début de l'année.

Hendrik Bogaert (CD&V): Ils n'ont pas posé de questions?

Pierre Mariani: Jamais. En tout cas pas à nous, que je sache. Ceci dit, que Dexia soit une banque systémique, à l'évidence puisqu'il semble même

qu'on soit parmi les Global SIFs, c'est-à-dire celles qui sont d'une importance telle... Ce qui n'est pas très étonnant d'ailleurs car quand on a 100 milliards de contrepartie sur le marché monétaire, si on a un problème, cela fait des dégâts chez beaucoup de gens. C'est la première des choses.

Deuxièmement, on est aussi très interconnecté sur le plan des swaps, etc. C'est une deuxième raison pour laquelle on est systémique.

Sur les négociations avec l'Union européenne, je vais vous répondre: c'est moi.

La présidente: C'est quoi "vous"?

Pierre Mariani: C'est moi qui étais en première ligne dans les négociations. Pas au quotidien mais pratiquement. Cela veut dire qu'à toutes les étapes de la négociation, le sujet a été évoqué en comité de direction, qu'il y avait une dizaine de personnes dans la banque qui ne travaillaient quasiment que pour répondre aux questions. Je pense qu'on a dû livrer quelques dizaines de mètres cubes de documents divers pour répondre à l'ensemble de leurs questions. À chaque moment important de la négociation, le conseil d'administration a été consulté, notamment quand il s'est agi de savoir quel type de contrepartie on donnait. On acceptait ou on n'acceptait pas. On l'a d'ailleurs fait au moment du plan de la décision de 2010. Deuxièmement, on l'a refait juste avant l'été puisque, comme on avait abandonné un certain nombre de garanties d'État, on souhaitait renégocier à ce moment-là le contenu de la décision de 2010 pour l'adapter au nouveau contexte né de 2010.

De surcroît, pendant toute la période de négociation – je vous rappelle que le comité de pilotage était en place –, nous rendions compte régulièrement à ce comité de l'avancement des discussions avec l'Union européenne.

Je crois qu'il ne faut pas voir cela sous forme d'action de lobbying. Il n'y a rien de caché dans tout cela. Au contraire, quand vous multipliez les représentants de la banque, les représentants de chacun des trois États, souvent avec deux représentants par État, plus les avocats de chacune des parties, c'étaient des réunions qui étaient quand même assez nombreuses là-dessus. Les États, le degré de représentation et la nature des représentants n'étaient pas les mêmes, c'était parfois quelqu'un de la Banque nationale et du Trésor, côté belge...

(...): Jamais du cabinet?

Pierre Mariani: Sauf dans les phases de négociation. Dans ces négociations, il y a toujours des phases différentes. Il y a des phases de discussion technique entre le *case team*, les équipes du groupe et les États au niveau des techniciens. Et puis, il y a quelques moments d'arbitrage politique où, là, les représentants du cabinet sont directement présents dans la négociation. Je suppose que, même dans les phases techniques, ou en tout cas je connais mieux le fonctionnement interne du ministère des Finances français que celui de Belgique, mais ce que je peux vous assurer c'est qu'il n'y a jamais une position qui est exprimée en position publique, même technique, par un des représentants des ministres sans que cette position ait été validée au préalable.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Ik ben het met u eens dat het woord "onderhandelingen" beter op zijn plaats is dan het woord "lobby" misschien, omdat dit toch een andere bijklank heeft. Begrijp ik u goed als u zegt dat u daar met een directiecomité op hebt gewerkt en voor elke belangrijke stap naar de raad van bestuur bent gegaan? Dat heb ik u net horen zeggen. Hebt u dan in die raad van bestuur of aan de raad van bestuur de vraag van de Europese Commissie om toch een *bad bank* op te richten, voorgelegd? Zo ja, wat was de beslissing?

Pierre Mariani: La question n'a jamais été posée comme cela par la Commission. C'est une piste qui a été évoquée. Je peux vous dire que les États, sur ce point, ont été constants dans leur prise de position par rapport à 2008.

La **présidente:** C'est-à-dire?

Pierre Mariani: C'est-à-dire ne pas accepter la constitution d'une *bad bank* en tant que telle et la solution de compromis qui a été trouvée avec la Commission européenne était une solution dans laquelle on isolait, dans les comptes du groupe, ce qui est devenu la Legacy Division, qui était censée être financée par les financements garantis par les États puisque ce n'était pas... Il faut vraiment avoir en tête que la création d'une *bad bank*, c'était pour isoler les financements garantis et pas pour des raisons de viabilité de l'entreprise. C'était ça qui motivait principalement les choses. Ce point-là a évidemment fait partie des hypothèses que l'on a mentionnées au conseil. Je n'ai plus les dates. Il faudrait que je me replonge dans les différents conseils où ce point-là a été évoqué et cette position a été validée jusqu'au bout, y

compris au niveau politique, par les gouvernements.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Ik ben het met u eens dat daarna veel duidelijker en veel beter zichtbaar een onderscheid is gemaakt. De *legacy* is duidelijker zichtbaar geworden. Dat zat ook in de voorwaarden van de Commissie daarna. Waar ik naartoe wil – dat is de "dus" – is dat er in 2008 een optie is genomen met de kapitaalverhoging van 6 miljard en geen fundamentele koerswijziging, geen bijkomende kapitaalverhoging, geen *bad bank*, geen ander businessmodel. Men heeft eigenlijk die optie, waarvan u zegt dat ze door landen is genomen, van 2008 tot 2011 aangehouden en op geen enkel moment fundamenteel opnieuw in vraag gesteld. Klopt dat?

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Het was een politieke keuze om op die manier verder te gaan.

Pierre Mariani: Je ne suis pas celui qui peut vous expliquer qui est à la source de ceux qui ont pris la décision et quels arguments ont été utilisés dans ceux qui ont pris la décision de maintenir le groupe dans son périmètre. Ce qui a été certain et ce qui a été répété de manière constante, y compris dans toutes les déclarations publiques, c'est que, ce choix étant fait, on générerait ce groupe pour réduire les difficultés, qu'on poserait la question d'une scission éventuelle une fois que les problèmes fondamentaux du groupe avaient été gérés. La volonté de le gérer en commun, elle est dans l'augmentation de capital, elle est aussi dans la répartition des garanties telle qu'elle a été attribuée dès 2008. La répartition des garanties entre les 3 États garants, elle résulte d'une discussion politique au sens noble du terme, c'est-à-dire entre 3 gouvernements.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, ik ben het met u eens. *There is no such thing as a free lunch*. Als de beslissing wordt genomen om een andere optie te kiezen, zou zulks in elk geval ofwel veel duurder zijn geweest, ofwel veel meer verwatering of verliezen hebben betekend. Misschien was het zelfs gewoon onhaalbaar. Ik hecht er geen oordeel aan.

Ik wil enkel weten of het ooit een keer opnieuw in vraag is gesteld. Het antwoord daarop is neen. Ik moet zeggen dat u in uw hoedanigheid van CEO eigenlijk met beide handen gebonden aan de opdracht bent begonnen.

Pierre Mariani: Ma mission a commencé, telle

que je l'ai vécue, assez brutalement puisque je suis arrivé le mardi et il a fallu aller demander 150 milliards de garanties le mercredi soir, après avoir réuni un Conseil des ministres en France, un kern en Belgique et probablement une réunion de ministres à Luxembourg également, mais cela a l'air plus simple pour discuter des contenus d'un périmètre.

Ce que je peux vous dire aussi c'est que je pense que le degré de prise de conscience sur l'urgence d'une garantie de financement n'était pas très important. Il était probablement plus important dans l'esprit des régulateurs belges et peut-être des actionnaires, et en tout cas dans l'esprit de Jean-Luc Dehaene quand il m'a rencontré la première fois. Il pourra vous le dire. Moi, je dois dire que les entretiens que j'ai eus préalablement à mon arrivée, dans les deux jours qui ont précédé, avec les membres du conseil d'administration français, y compris les très gros actionnaires, ne m'ont pas aidé à prendre conscience qu'il y avait un problème de liquidités dans le groupe.

À partir de ce moment-là – je répète ce que j'ai dit tout à l'heure parce que je vais plus loin que lorsque vous me demandez si ce choix m'a été imposé -, je pense que ce choix était raisonnable au moment où il a été fait. Je pense qu'au moment où la commission a évoqué l'idée d'une *bad bank* à laquelle les gouvernements ont confirmé leurs choix de 2008 et à laquelle je me suis également opposé, non pas pour défendre les actionnaires et éviter la dilution, etc. mais parce que je pense que cela cristallisait des pertes qui ne seront pas in fine des pertes définitives, parce qu'elles résultent de pertes sur une situation de marché.

Cette situation s'est dégradée depuis, avec la crise souveraine. Mais, si vous voulez constater un *mark-to-market* et obliger à une recapitalisation sur un *mark-to-market* dans des conditions très dégradées, qu'il s'agisse de 2008 – quoiqu'en 2008, on ne le savait pas encore, disons début 2010 – ou même aujourd'hui, on aurait pu aussi faire le choix de sortir les actifs. Mais on va constater que le *mark-to-market* aujourd'hui est négatif de plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Est-ce que cela va se traduire par des pertes? Ma conviction profonde est que non, sauf si on a une crise souveraine qui dérape de manière incontrôlée. Mais avec cela, on aura des pertes de toute manière. Que vous fassiez une *bad bank* ou non. Le groupe aujourd'hui dans son périmètre actuel, a des fonds propres qui appartiennent à

l'ensemble des actionnaires et l'ensemble des actionnaires est en risque sur ces fonds propres.

Il était important de maintenir le plus de capital possible dans le périmètre du groupe résiduel. Pourquoi? Pour protéger la garantie des États. Plus il y a de capital dans cette structure résiduelle, plus la garantie des États est protégée. C'est la raison pour laquelle, y compris dans la période très récente, on a évoqué plusieurs schémas, y compris la distribution à l'ensemble des actionnaires des actions de Dexia Banque Belgique, qui était une alternative proposée par les Régions notamment. Cela avait comme seule conséquence de diminuer les fonds propres du groupe et de mettre les États encore plus en risque sur la structure résiduelle.

La présidente: Mais pourquoi l'a-t-on fait alors?

Pierre Mariani: Non, cela n'a pas été fait, justement.

Hendrik Bogaert (CD&V): Op dit punt begrijp ik iets misschien niet helemaal. U zegt geen *bad bank* te kunnen maken, want dat zou de verliezen kristalliseren. Als ik het goed begrijp, doet u *market-to-market* en moet u onmiddellijk, als de activa daaruit worden genomen, de verliezen aangeven. Dat is toch gelijk in de twee omstandigheden? Ik bedoel daarmee dat u nu toch ook vermijdt dat u de verliezen kristalliseert door garantie te geven aan de *bad bank*? Men laat de activa in de *bad bank*. In principe had u dat toch ook kunnen doen, ik zeg maar iets, een jaar geleden: u maakt een *bad bank*, u kristalliseert de verliezen niet en u garandeert alles. Of heb ik dat fout?

Pierre Mariani: Si vous le faisiez début 2010, il fallait sortir tous les actifs, sortir la Legacy Division, ce qui, à l'époque, devait représenter à peu près 160-170 milliards d'actifs. Si vous faisiez une *bad bank* en 2010 à la demande de l'Union européenne, vous preniez la Legacy Division pour la sortir du périmètre du groupe et le groupe faisait une perte égale au *mark-to-market*

Hendrik Bogaert (CD&V): C'était la proposition de la Commission.

Pierre Mariani: Oui, c'était la proposition de la Commission.

Hendrik Bogaert (CD&V): Ici, on parle de modalités. C'est complètement différent! On parle ici du principe: faut-il former une *bad bank* ou pas?

Pierre Mariani: Il était difficile de faire une *bad bank* car ... Dans l'esprit de la Commission que représentait la *bad bank*? C'était laisser une *good bank*. Mais, si vous faites 15 milliards de perte – c'était à peu près ces niveaux-là de *mark-to-market* –, il faut la recapitaliser et la *bad bank* devenait propriété des États, ou de je ne sais qui, mais il fallait que les États recapitalisent aussi la *bad bank*.

Hendrik Bogaert (CD&V): Je comprends mais c'était la proposition de la Commission. On pourrait aussi construire une *bad bank* avec d'autres modalités, par exemple faire exactement ce que l'on fait aujourd'hui en ayant *bad bank* et en disant à la Commission: "vous avez raison; on fait une *bad bank* mais avec nos principes et pas les vôtres." On évite ainsi de devoir avouer les pertes dans le portefeuille.

Pierre Mariani: Je reviens toujours aux données de base. Aujourd'hui, la banque résiduelle aura 250 milliards d'actifs. À l'époque, elle en aurait eu 400 milliards.

Hendrik Bogaert (CD&V): En 2010?

Pierre Mariani: Oui et, en 2008, elle en aurait eu probablement 550 milliards.

Hendrik Bogaert (CD&V): Là il est question de dimensions.

Pierre Mariani: Oui, mais il faut bien voir quel est le risque pris par les États. Cela ne réduisait pas les besoins de financement. Il fallait de toute façon donner des garanties pour financer cette *bad bank* qui ne pouvait pas se financer et il fallait en plus réinjecter du capital.

Je comprends que tout le monde soit un peu réticent face à un tel schéma.

Hendrik Bogaert (CD&V): En fait, le problème est plus une question d'ampleur que de méthodologie. C'est le même raisonnement qu'en 2008 où on disait: on ne construit pas une *bad bank* car il y a toujours FSA dans le portefeuille. C'est trop important car lorsqu'on inclut FSA, on doit garantir 300 milliards d'euros au lieu de 90 milliards d'euros. C'est plutôt une question de risque, n'est-ce pas?

Pierre Mariani: Je vous le redis; les choix qui ont été faits me paraissent raisonnables du point de vue du choix des États. Ils se sont dit deux choses. Ils se sont dit que gérer une défaillance

de cette taille-là, ils n'allaient pas savoir le faire car cela demande encore plus de garanties que ce que l'on va donner au périmètre du groupe. Tous les financements actuels du groupe ne vont pas servir à financer ces actifs-là. Il va donc falloir plus de garanties et, en plus, il va falloir réinjecter du capital.

Cela s'est fait au prix d'une gestion tendue du groupe pendant trois ans. Cela a eu un prix de ce point de vue-là.

La présidente: S'il n'y a plus de question sur ce sujet, je propose que nous revenions à la gouvernance. M. Goffin avait posé une question à ce sujet.

Monsieur Goffin, je vous invite à reposer votre question.

Pierre Mariani: Madame la présidente, sans vouloir intervenir dans l'organisation des travaux, je voudrais dire que je ne suis pas le mieux placé pour répondre au sujet de la gouvernance. Cela a trait au fonctionnement du conseil. Je me demande s'il ne vaut mieux pas poser ce genre de questions au président du conseil.

La présidente: Nous allons quand même vous les poser, vous répondrez en fonction.

Pierre Mariani: ... sauf en ce qui peut concerner les relations entre le comité de direction et le conseil.

Philippe Goffin (MR): Dans vos slides de présentation, page 21, vous faites état du fait que les organes de gouvernance ont été réunis fréquemment.

Pierre Mariani: C'était dans la partie conjointe de la présentation.

Philippe Goffin (MR): Avez-vous eu le sentiment que les décisions étaient intégrées par l'ensemble des membres du conseil d'administration, de par leur formation ou par les explications qui leur ont été données? Y a-t-il eu des mouvements au sein du conseil d'administration? S'il y a eu des départs, comment étaient-ils justifiés?

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Monsieur Mariani, j'aurai aussi des questions à poser à M. Dehaene d'ici deux ou trois heures sur la gouvernance mais je vais essayer de me focaliser sur celles qui vous concernent en tant que CEO.

Un CEO est en rapport avec son conseil

d'administration. C'est peut-être un peu délicat comme première question sur le sujet. Je voudrais savoir si nos administrateurs, ceux qui ont été désignés comme représentants des intérêts belges, ont été suffisamment curieux et actifs. Je comprendrais votre souci de réserve sur le sujet mais nous sommes demandeurs de recevoir les procès-verbaux pour juger qualitativement ce que vous nous avez présenté.

(...): (...)

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Je l'admets.

Par rapport à la lettre de l'Autorité de contrôle prudentiel française qui est arrivée sous nos yeux et qui soulignait des problèmes assez lourds au niveau de Dexia Crédit Local, des administrateurs du Holding ont-ils été informés de cette situation dans la branche française de la banque? Cette information a-t-elle été uniquement gérée au conseil d'administration de DCL ou est-elle remontée jusqu'au holding?

Cela pose la question d'un contrôle binational sur un holding à double ou triple identité, puisqu'il dépendait notamment des trois États qui sont intervenus en garantie.

En ce qui concerne la gouvernance interne, c'est aussi le rapport avec les cadres de la banque. Une question qui n'a pas encore été abordée à ce stade, c'est le constat que l'on a posé du départ de nombreux cadres, dont le numéro deux de la banque, M. Decraene, mais aussi d'autres personnes qui sont parties après 2008 – certains l'ont laissé sous-entendre plus ou moins explicitement – en désaccord avec la façon dont cela se passait au sein de la banque.

Question liée à celle-là, c'est le recours de la banque à un cabinet de consultance, le consultant Bain, qui finalement a joué un rôle que j'aimerais que vous puissiez décrire. J'ai cru comprendre que c'était une partie du malaise. Et, détail qui n'en est pas un, j'aurais voulu aussi avoir des indications sur le coût de cette consultance, de 2008 à ce jour.

Voilà quelques questions de gouvernance qui concernent plus le CEO, me semble-t-il, que le président du conseil d'administration, même s'il a peut-être aussi un avis sur la question.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mocht ik toezichhouder zijn, zou mijn eerste vraag aan een groep zoals Dexia zijn of er een consolidatie van de risico's bestaat. Is er een geconsolideerde

basis voor de risico's die bestaan in al die landen? Mijnheer Mariani, bestond er bij Dexia Holding toen u binnenkwam een consolidatie van de risico's?

Pierre Mariani: Vous recevrez la composition du conseil dans lequel il y a eu beaucoup de changements. Celui-ci est dominé par les actionnaires principaux, qu'il s'agisse d'ailleurs des représentants français de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Caisse nationale de Prévoyance, du Holding communal, d'ARCO, en ce qui concerne les actionnaires belges principalement. Il y a plus de stabilité du côté des membres du conseil d'administration en Belgique car ils représentaient leurs propres institutions. Côté français, ils représentaient aussi leurs propres institutions mais il y a eu plus de rotations dans le conseil, liées aux changements de personnes.

Il y a beaucoup plus d'administrateurs indépendants côté français qu'il y en a côté belge par construction dans l'équilibre global du conseil. Les changements furent très nombreux puisque tous les administrateurs indépendants, à l'exception de Gilles Benoît qui est président du comité d'audit et qui est en même temps président de la CNP, ont été renouvelés après 2008. Les administrateurs indépendants qui appartenaient au conseil précédent ont quitté le groupe.

Je ne qualifierai pas les questions qui ont été posées sur le caractère actif ou non des débats. L'analyse des comptes rendus de conseils permettra de vous faire un jugement sur le sujet. Il y a eu des débats longs, nombreux, pas toujours convergents, mais toujours extrêmement intenses, si j'en juge par la durée des conseils d'administration durant toute la période observée. Ils ne semblent pas avoir évacué les débats. Il y avait beaucoup de présences également dans les conseils des entités aussi bien de Dexia Crédit Local que DBB où des actionnaires du groupe siégeaient, y compris à des postes très importants puisque, par exemple, le représentant d'ARCO était membre du Comité d'audit de Dexia Crédit Local. Il y avait également des actionnaires communs avec DBB. Il y avait beaucoup de liens pour assurer la surveillance d'ensemble même si les sujets ne sont pas traités au niveau de la holding puisque l'organisation est celle d'une banque soumise à des réglementations et à des gouvernances diverses.

Ce travail d'intervention des uns et des autres vous sera facilité puisque, depuis 2008, les comptes rendus du comité et du conseil

d'administration sont à la fois beaucoup plus détaillés et surtout nominatifs.

Ce qui montre les positions exprimées par les uns et les autres, ce qui n'était pas le cas avant 2008.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, ik wil gewoon ter bevestiging, of ik het goed heb gehoord, het volgende weten.

ARCO zat in het auditcomité van Dexia Crédit Local. Zat alleen ARCO daarin of zaten er nog andere Belgische aandeelhouders in het auditcomité van Dexia Crédit Local?

Pierre Mariani: Non, je pense que c'est ARCO.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Dat is belangrijke info. Ik dank u.

Jan Jambon (N-VA): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, hoe is het mogelijk met dat systeem dat, wanneer DCL aan ACP rapporteert dat er een probleem is met de liquiditeitsratio, wanneer de Nationale Bank van België en de FSMA, zijnde de toezichhoudende overheid, over dat probleem worden geïnformeerd, er op het holdingniveau geen actie wordt ondernomen en geen herstelmaatregelen worden getroffen, zoals in de Belgische poot zou moeten gebeuren omwille van de Belgische wetgeving? Hoe komt het dat zulks niet aan de Franse kant gebeurt?

Pierre Mariani: Là aussi, il faut, non pas tordre le cou à ce canard, mais lui couper les ailes pour qu'il arrête d'avancer!

La prise de conscience des risques de liquidité du groupe n'est pas nouvelle dans cette lettre de l'ACP de septembre 2010. Le fait que l'Autorité de contrôle prudentiel adopte, au mois de juin 2010, une nouvelle règle sur les calculs des ratios prudentiels ... Je reviens au rapport qui a été rédigé en octobre 2008 par la mission conjointe de trois régulateurs. Selon ce rapport, le ratio de liquidité réglementaire n'était pas respecté dans le groupe depuis juin 2007.

Christiane Vienne (PS): Il serait intéressant d'avoir copie de ce document.

Jan Jambon (N-VA): Mijnheer Mariani, dat is waar, 2007.

In België ontstaat in 2010 evenwel een wet die stelt dat men herstelmaatregelen moet nemen indien zich dat voordoet. Wat u zegt is natuurlijk

correct, maar in 2010 is er hier een wet goedgekeurd die zegt dat wanneer dat zich voordoet, men herstelmaatregelen moet nemen. Wanneer zich dat dan op holdingniveau voordoet, vanuit de Franse poot, waarom werden er dan geen herstelmaatregelen genomen? Men is dat langs Belgische kant wettelijk verplicht. Waarom wordt diezelfde actie dan niet ondernomen aan de Franse kant? Als het zich aan de Belgische kant zou voordoen, dan zou men verplicht herstelmaatregelen moeten nemen. Hier gebeurt er dan niets.

Pierre Mariani: Bien sûr que si! Depuis 2008, que fait-on? On essaie de réduire systématiquement le besoin de financement de DCL. Au moment où se produit ce changement dans le mode de calcul du ratio réglementaire qui fait que là où l'on était revenu au-dessus de 100 %, en 2009, ce changement provoque à nouveau une détérioration en dessous des seuils ratio, c'est le management de DCL qui écrit au régulateur que "puisque'il change le ratio, nous ne respecterons pas ce ratio".

Donc nous prendrons un certain nombre de mesures. Ces mesures sont prises, sont mises en application: c'est d'ailleurs ce qui conduit l'ACP à demander simplement un suivi plus rapproché, mais sans prendre de mécanisme de sanction parce que nous avons un programme d'action. Les bonnes âmes qui ont diffusé cette lettre n'ont pas diffusé le programme d'action qui était pris par DCL pour essayer de rétablir le ratio.

Ce ratio, on ne peut pas le rétablir au-dessus de 100 %. C'est impossible! C'est toujours impossible aujourd'hui. C'est une situation que nous avons cogérée avec les régulateurs. Les régulateurs peuvent demander tout ce qu'ils veulent, mais ils ne peuvent pas demander l'impossible. Ou alors c'est d'arrêter la banque! Voilà! Donc les régulateurs ont demandé des plans d'action, on a appliqué ces plans d'action, on est allé plus vite, mais ce n'est pas suffisant.

Pour vous donner un exemple de ce qui s'est passé depuis l'été, c'est que le ratio réglementaire, qui était remonté aux environs de 80 %, est à 20 % aujourd'hui. Au mois de mars, nous avons eu à nouveau une dégradation. Pourquoi? Parce que nous avons eu une évaporation du *funding* court terme.

Qu'est-ce que c'est comme ratio? C'est un ratio de liquidité à un mois. Les financements que l'on a pu lever depuis l'été n'ont cessé de se raccourcir pour être essentiellement des financements au

jour le jour. C'est pour cela que le ratio n'est pas respecté. C'est cela l'astuce, c'est cela qui est au cœur ...

Quant au deuxième rapport – un deuxième rapport a fuité lui aussi, de manière très opportune –, c'est un rapport qui concerne les ... D'ailleurs, je crois qu'il y a eu une question tout à l'heure à laquelle je n'ai pas répondu, sur laquelle je n'ai pas rebondi, concernant la revalorisation des produits dérivés, notamment du collatéral.

Il faut savoir que le collatéral est valorisé dans le groupe, était valorisé jusqu'à présent par l'utilisation de références de marché, donc tierces, sans modèle de valorisation interne. Plus exactement, les modèles de valorisation internes ne couvraient que 90 % du périmètre, alors que les régulateurs nous ont dit 100 %.

Pour vous donner, là aussi, quelques exemples, le constat qui a été fait par le deuxième rapport, sur le collatéral, c'est une mission réalisée entre juin et novembre 2009. Plus exactement, les inspecteurs sont venus dans le groupe entre juin et novembre 2009. Le rapport définitif du chef de mission est arrivé en juin 2010. Et la lettre de suite, qui - en droit de régulation français - est la seule chose qui fait foi, parce qu'il y a le rapport de l'inspecteur, c'est la prise de position du Collège des régulateurs français, du Collège de la Commission bancaire. Cette lettre arrive en septembre 2010, sur des constats portant de juin à novembre 2009. Si vous nous dites: "Entre juin et novembre 2009, on n'avait pas encore corrigé tout ce qui n'allait pas bien", je vous réponds: "Oui, en juin 2009, on n'avait pas encore corrigé".

Comment a-t-on réagi en recevant un tel rapport? On a commencé à corriger un certain nombre de points qui avaient été relevés par la mission. Au mois de février 2010, c'est-à-dire quatre mois avant qu'on ne reçoive le rapport définitif, un plan d'action était repris en 84 points. Et, lorsqu'on répond à la lettre de suite en septembre, on dit: "Il y a des observations. Voilà ce qu'on a fait, et voilà notre plan d'action pour le mettre en œuvre". D'ailleurs, ce n'est toujours pas fini, parce qu'on n'est toujours pas à 100 %. On doit être à 97 ou 98 et on sera à 99 à la fin de cette année.

Mais il faut voir aussi la ligne de temps, qui est importante. En effet, quand on a un rapport, il porte généralement au minimum sur un an, un an et demi en termes de constatations entre le moment des premiers travaux d'investigation et le rapport final. Dans la plupart des cas, d'ailleurs, on voit où on en est dans l'application. Et, que

constate ce rapport? Il constate que les valorisations des produits dérivés n'étaient pas faites correctement chez DCL. Qui était responsable de la valorisation des produits dérivés pour le groupe? C'était Dexia Banque Belgique. Le centre de compétence est là. C'est-à-dire que les mêmes observations qui étaient faites en France, elles auraient pu être faites en Belgique à cette époque. Et le rapport suivant sur la gestion du collatéral date de février 2011 pour la Belgique. C'est la première chose.

Quand vous prenez ce rapport et que vous le lisez dans le détail, la plupart des exemples qui sont pris et qui justifient d'ailleurs une partie de la célérité des inspecteurs, c'est que ce qu'il constate est relatif à des opérations datant quelquefois de 2003 à 2006 où il y avait déjà eu des rapports partiels et que rien n'avait été fait depuis.

Il y avait une différence à l'époque, qui était la suivante – cela s'est fortement corrigé –: le contrôleur, en Belgique, n'allait jamais sur place. C'était un contrôle à distance, sur papier, fait dans les bureaux.

Oui, il y a eu des départs. Ce qui est certain, c'est qu'il y a eu un renouvellement profond du comité de direction du groupe. Quand vous prenez connaissance des déclarations des uns et des autres, si vous voulez garder quelqu'un qui est président du... Il y a eu plus de Français qui ont été sortis du groupe que de Belges, au total. Je me fais critiquer en Belgique pour avoir sorti des Belges et en France pour avoir sorti des Français. Je me dis que cela doit être relativement équilibré.

Il y a plusieurs choses. Il y en a qui étaient directement responsables de la politique de gestion des portefeuilles, de la gestion des opérations de marché, etc. Ceux-là, je pense qu'ils n'avaient pas forcément leur place dans le groupe tel que je le concevais. Sur les autres, il y a eu des départs de natures diverses. L'ancien directeur financier du groupe, qui était devenu vice-président du comité de direction de DBB, on l'avait gardé dans le groupe et il a décidé d'aller ailleurs. Je ne ferai pas de commentaire sur les uns ou les autres, qui sentant sans doute que les difficultés étaient très grandes, n'avaient peut-être pas envie de faire face aux difficultés dont chacun savait qu'elles étaient extrêmement sérieuses. Il y a ceux qui prennent leurs responsabilités et il y a ceux qui les fuient.

Sur le rôle des consultants, je voudrais dire un certain nombre de choses. Ce n'est pas Bain qui a

défini la stratégie du groupe. Bain a eu trois rôles. Un premier, qui est de travailler sur la modernisation des franchises commerciales. C'est Bain qui a fait le plan, qui a travaillé avec les équipes de Dexia Banque Belgique sur la relance du *retail* en Belgique, sur le plan de modernisation, sur la conduite du plan d'investissement, sur les travaux de segmentation, de crédit, etc. Il y en avait un peu besoin. Cela nous a permis d'ailleurs à l'occasion de réduire très fortement le prix de modernisation d'environ 30 % entre les versions initiales et la manière dont cela a été conduit, parce que tout a été centralisé.

Quand on veut faire 600 millions d'euros d'économies dans une organisation comme Dexia, cela ne se fait pas de manière spontanée. Vous n'allez pas frapper aux portes de Dexia Banque Belgique, de la BIL à Luxembourg et de DCL en France en disant "s'il vous plaît, pourrait-on faire 15 % de réduction des coûts?".

La **présidente**: On le fait bien en politique!

Pierre Mariani: Il y a des armées de gens qui analysent les bases de coûts et qui mettent cela au carré. On a fait cela sur l'organisation. On a diminué le nombre de niveaux hiérarchiques, on a réduit et centralisé les politiques d'achats. Sur les consultants, bien sûr, Bain a été coûteux. C'est un budget coûteux. Si vous le souhaitez, vous aurez accès à l'ensemble des coûts. Il faut savoir que dans le même temps, on a réduit de près de 40 % les dépenses totales de consultance, y compris Bain. Près de 6 000 contractants travaillaient avec le groupe. Personne ne les suivait.

Oui, c'est coûteux. J'assume totalement ces coûts. Ils ont fait des chantiers d'organisation. On a refondu toute l'organisation des filières, la mise en place des programmes d'économies et la relance du business. Quand il faut rebâtir un système entier de contrôle de gestion, un système complet de suivi budgétaire, un suivi complet de reporting... C'est vrai que cela a imposé des changements assez brutaux. J'aime bien la confiance, je fais confiance aux gens mais la confiance n'exclut pas le contrôle. Le contrôle n'était pas la chose la plus acceptée et la plus répandue dans l'organisation. Il est vrai que cela a bouleversé beaucoup d'habitudes, j'en ai conscience.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): À combien s'élevait le coût?

Pierre Mariani: Je n'ai pas le coût cumulé sur les trois ans ici avec moi, on vous le communiquera.

C'est négligeable par rapport à l'encours annuel d'économies. On fait 600 millions d'économies par an!

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): (...)

Pierre Mariani: Oui, cela a dû coûter une centaine de millions d'euros, environ 15 % du montant des économies, largement compensés par la réduction des dépenses de consultants par ailleurs. Je ne suis même pas sûr qu'on soit à 100, plutôt aux alentours de 70 ou 80.

Hendrik Bogaert (CD&V): Ik heb nog een vraag over het toezicht. Is het nu het goede moment?

Ten eerste, op een bepaald moment zegt de heer Servais in de commissie dat een van de problemen die hij had bij het toezicht, is wat hij *overriding authority* heeft genoemd, over de Franse reguleur. Hij is verantwoordelijk voor de holding, voor de Belgische tak, maar vanuit die holding kan hij niet zeggen aan de Franse toezichthouder wat er moet gebeuren. Wat is uw ervaring daarmee? Dat is één vraag.

Ten tweede, hij zegt dat hij op een bepaald ogenblik is moeten tussenkomen, want er was een idee van Dexia om alle bankactiviteiten in Parijs te centraliseren. Hij heeft dat tegengehouden, zegt hij. Kunt u ook daarop commentaar geven?

Pierre Mariani: Je ne peux pas tellement réagir sur ce dernier point parce que c'était avant 2008. Contrairement à ce que vous pourriez penser, parce que je suis Français, ce n'est pas moi qui ai voulu transférer toutes les activités. J'ai même fait exactement le contraire puisqu'on a centralisé toutes les activités de marché en Belgique. Toutes les activités de salle de marché ont été transférées en Belgique. Toutes les activités de risque, notamment de risque de marché, étaient centralisées ici. On a plutôt fait le contraire: on a recentralisé toutes les fonctions de holding sur le groupe. De ce point de vue-là, les choses ont été claires.

Hendrik Bogaert (CD&V): Hebt u ook een antwoord op mijn eerste vraag?

Pierre Mariani: Excusez-moi, je ne l'ai pas notée. Je suis confus.

Hendrik Bogaert (CD&V): De toezichthouder, de heer Servais, is bij ons in de commissie geweest en hij heeft gezegd dat een van zijn problemen was dat hij geen *overriding authority* had over de

Franse toezichthouder. Hij is verantwoordelijk voor de Belgische tak. Hij heeft daarvan een slide getoond. Hij heeft gezegd dat hij verantwoordelijk is voor de Belgische tak, voor de holding, maar hij heeft geen *overriding authority*. Ik neem aan dat hij niet kon zeggen aan de Franse toezichthouder dat hij niet akkoord ging met diens opmerkingen. Als verantwoordelijke voor de holding vond hij nochtans dat bepaalde dingen moesten gebeuren. Hij kon dat echter niet doen, want hij heeft die autoriteit niet. Ik had graag geweten of dit volgens u klopt en wat uw ervaring is op dat vlak.

Pierre Mariani: Je ne sais pas comment fonctionnait... Enfin, je pense que les choses ont beaucoup changé depuis la crise, y compris dans la manière dont à la fois chacun des régulateurs organise ses travaux propres et comment la régulation se fait entre régulateurs. Je vous l'ai dit, il y a maintenant un collègue des régulateurs annuels. Tous les rapports – je ne sais pas si ce sont les rapports – ou en tout cas les lettres de suite... Les rapports sont communiqués au régulateur principal. Cela veut dire que notamment le contrôle sur le collatéral et les dérivés a été transmis au régulateur principal par l'ACP. Donc, ces échanges sont maintenant beaucoup plus fluides depuis 2008 et ils sont maintenant organisés dans le cadre de la collaboration entre les régulateurs.

L'impression que j'ai c'est que chacun pense... En tout cas, quand on entend les déclarations publiques des uns et des autres, on a l'impression que chacun se reposait sur l'autre pour faire les contrôles et qu'à la fin, il y avait des pans entiers qui n'étaient pas couverts.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mevrouw de voorzitter, ik heb een aanvullende vraag. De vraag is inderdaad wiens beslissing of wiens overweging het was, wanneer het dan in overweging werd genomen.

U zegt dat u daarin moeilijk kunt tussenkomen, maar als het inderdaad zo is dat de Belgische toezichthouder, de heer Servais, zegt dat hij eigenlijk verantwoordelijk is voor de groep, maar dat hij de Franse toezichthouder tegenkomt en die eigenlijk niet kan overrulen, dan heeft men natuurlijk twee toezichthouders die twee fundamenteel verschillende rollen moeten spelen en waar er geen arbiter is, waar er niemand is die kan zeggen wat het gaat worden in het belang van de groep en van de plaats waar de zetel is gevestigd, in dit geval België.

De vraag is de volgende. Daarnet hebben wij ook

gezien dat er op Europees niveau toezicht was, waarin onder anderen de heren Coene en Servais zaten. Is daar een lacune of niet? Ik begin de indruk te krijgen, uit de antwoorden die u geeft, dat er misschien een lacune is, maar dat u het niet weet.

Was u op de hoogte op het moment dat er daar een duidelijk meningsverschil was tussen de toezichthouders, waar één iemand namens de groep en iemand anders namens de specifieke tak ageert?

Kwam men daar in communicatie met de raad van bestuur? Kwam men daar in communicatie met het management? Hoe ging men dan verder?

Of zegt u dat u daarvan eigenlijk geen idee hebt, dat u daarover geen informatie hebt en dat u ook niet weet wat er daarvan gekomen is?

Ik vind dat wel een belangrijke vraag, om te weten of er al dan niet een lacune is en in hoeverre er daarover met u werd gecommuniceerd.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mevrouw de voorzitter, ik zou nog een aansluitingsvraag willen stellen. Het is eigenlijk een opvolgingsvraag.

Ik had gevraagd of er een consolidatie bestaat of bestond op het vlak van de risico's in de holding. U had nog niet geantwoord, denk ik.

Op het ogenblik dat u binnenkwam als redder in nood, was er toen een consolidatie van risico's op holdingniveau?

Pierre Mariani: Plusieurs éléments de réponse. Je ne peux pas me prononcer sur les relations avec les régulateurs à une époque où je n'étais pas là; je suis désolé, je peux en avoir une idée, mais c'est tout! Je préfère m'en tenir aux faits dans la pratique que j'ai eue, que le groupe a eue.

Quand vous lisez la liste des sujets qui ont été traités par les régulateurs depuis 2008, je pense qu'on peut difficilement faire plus dense et plus intense en termes de pression du contrôle. Et encore, si l'on sauve tous les documents écrits. Et cela ne fait évidemment pas référence à toutes les relations, les rendez-vous organisés avec toutes les équipes du groupe, l'analyse de tous les rapports des comités de direction et des conseils par les régulateurs qui sont devenus la pratique commune, en tout cas pour notre régulateur principal. Mais c'est la même chose en France.

Depuis 2008, en termes d'organisation interne, de

suivi des relations avec les régulateurs, on a premièrement fait en sorte que la holding et le comité d'audit, le contrôle des risques de la holding, soient informés des interventions des régulateurs dans le périmètre du groupe. Jusqu'à cette date, il n'y avait pas de suivi au niveau du groupe des interventions des régulateurs dans les différentes filiales.

Cela ne veut pas dire que le conseil d'administration ou le comité d'audit du groupe a la responsabilité des relations avec les régulateurs, mais c'est simplement un élément important pour le comité de contrôle interne de savoir ce que font les régulateurs dans le périmètre du groupe et quels sont les rapports qui sont publiés.

Cela, c'est au niveau de la holding. Évidemment, la holding est informée, comme le conseil d'administration était informé, des rapports et des lettres qui la concernent en tant que holding. Le comité d'audit du groupe recevait à chacune de ses séances trimestrielles la liste de tous les rapports faits par le régulateur. Et certains sujets pouvaient être évoqués au comité d'audit du groupe sur des missions particulièrement importantes, qui pouvaient avoir des impacts sur d'autres filiales.

Par exemple, sur les dérivés: on l'a évoqué au niveau du contrôle du groupe parce qu'en fait, cela mettait en cause les équipes de valorisation de Dexia Banque Belgique. Ce type de sujet pouvait être évoqué. Mais le mode normal de traitement, c'est au niveau des entités qu'il est vérifié par chacun des régulateurs: pour ce qui concerne la commission bancaire française, dans le périmètre de Dexia Crédit Local, où là nous avons une pratique encore plus avancée puisque le comité d'audit de DCL recevait l'ensemble des rapports et avait à sa disposition l'ensemble des rapports des régulateurs.

D'ailleurs, les membres du conseil d'administration avaient aussi accès à ces documents, alors que ce n'est pas obligatoire par la loi, puisque la loi ne fait obligation, en France, de communication que de ce qui est l'acte du régulateur qui est la lettre de suite rédigée par le Collège de la Commission bancaire, le Collège de l'Autorité prudentielle. On est allé au-delà, c'est-à-dire qu'on a communiqué au comité d'audit et à l'ensemble du conseil les rapports eux-mêmes, et pas simplement la lettre de suite.

On a fait une troisième chose. C'est que non seulement on donnait là, mais j'ai demandé à

l'audit du groupe de tenir spécifiquement à jour l'état d'avancement de suivi des recommandations des régulateurs, parce que chaque régulateur, à la suite d'une mission, fait un certain nombre de propositions. Faire des propositions, c'est bien, mais si vous ne faites jamais rien pour les corriger, ça ne va pas. Donc, on avait pris à chaque fois des engagements, des plans d'action. Et on a maintenant un suivi centralisé des plans d'action des régulateurs comme, d'ailleurs, des observations de l'audit interne – y compris des réviseurs sur le plan comptable quand il y a des observations. Donc, tout cela est maintenant centralisé et faisait l'objet de rapports périodiques au comité d'audit du groupe pour que le comité d'audit du groupe voie dans quelle proportion on avançait les plans d'action sur ces différentes composantes.

Sur la vision centralisée des risques, il y avait un rapport partiel de centralisation des risques. Mais, si vous voulez, avant 2008, ce rapport arrivait après la clôture des comptes trimestriels. C'est bien d'avoir un post-mortem, mais si, entre-temps, on est mort, c'est vraiment un post-mortem. Donc, ce qu'on a essayé d'aligner, c'est que le rapport trimestriel des risques soit disponible pour les membres du comité d'audit, et donc pour le conseil accessoirement, en même temps que sont arrêtés les comptes trimestriels. C'est-à-dire que depuis... ça n'a pas été facile tout de suite, parce qu'il a fallu aligner progressivement les choses. Mais on a maintenant, on avait et on a toujours – on en a discuté ce matin - le rapport d'exécution des comptes trimestriels, la clôture des comptes trimestriels, et en même temps la vision centralisée des risques du groupe.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, is dat dan echt geconsolideerd?

Er kunnen immers nog altijd twee situaties zijn. Enerzijds wordt alles opgeteld, wat niet de goede methode is, omdat ook de interacties moeten worden bekeken. Er is een echte consolidatie van het risico nodig. Ik neem aan dat ze nu wel bestaat en toen niet.

Mijn vraag is de volgende. Bestond ze al dan niet in 2008, toen u binnenkwam? Bestaat nu de echte consolidatie van risico's op groepsniveau?

Pierre Mariani: On a maintenant une vision consolidée des risques. J'entends par-là non seulement une addition, mais aussi une analyse avec des interactions possibles.

Depuis le courant de l'année dernière, parce que

c'est maintenant une obligation réglementaire, on a élaboré une politique d'appétit aux risques qui est approuvée par le conseil d'administration, discutée avec les régulateurs et soumise à l'approbation du conseil d'administration qui définit, pour chaque catégorie de risques, les risques qu'on est prêt à prendre dans la mise en œuvre du business. Cette politique d'appétit aux risques existe au niveau du groupe et elle est maintenant déclinée au niveau du conseil.

Cela passe, notamment, par le suivi d'un certain nombre d'indicateurs de risques ou d'indicateurs d'appétit aux risques. Je peux vous dire qu'on a beaucoup d'indicateurs de risques qui sont encore au rouge, même si certains ont évolué très favorablement et sont passés au vert au cours des deux ou trois dernières années. Cela veut dire que le niveau de risque effectif correspondait et correspond encore à des niveaux de risque qui sont très supérieurs à ceux que l'on considérerait comme normaux pour le fonctionnement du groupe (risque de liquidité, niveau de *leverage ratio*, etc.). Cela est suivi et discuté en comité d'audit, soumis au conseil d'administration. C'est encore expérimental puisque cela a été introduit l'année dernière et que cela demande à être affiné et séparé dans le temps. Là aussi, il y a eu beaucoup de choses.

Maintenant, existe cette vision consolidée trimestrielle des risques qui arrive à temps pour que le conseil d'administration, plus exactement le comité d'audit puisse juger les comptes trimestriels en ayant, en même temps, une bonne vision consolidée des risques du groupe.

Pardon, on entre ici dans des détails de cuisine interne.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mevrouw de voorzitter, ik begrijp dat het laat is en het is mijn allerlaatste vraag. Het is echter nog iets wat mij te binnen schoot bij het luisteren naar de uiteenzetting over het verslag van de Franse toezichthouder. Er zit een aantal elementen in waarvan ik denk dat het toch ook wel iets is wat een bedrijfsrevisor misschien had moeten opmerken. Ik zou u dus willen vragen of dat is gebeurd. Bent u door de jaren heen van bedrijfsrevisor veranderd? Als het alleen maar is om iets te attesteren waar niemand naar kijkt, dan vraag ik mij soms af waarvoor dat dient. Is er een speciale reden waarom het in de jaren daarna dezelfde revisor was voor alle entiteiten in de groep? Het is dus een vraag naar de rol die bedrijfsrevisor heeft gespeeld.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): À propos du contrôle par le réviseur, j'ai lu dans votre rapport interne que c'était une manière de faire des économies. Il y avait une double mission de révisorat. Vous avez choisi de ne plus travailler qu'avec un seul bureau de révisorat. À une certaine époque, si je ne m'abuse, il y avait un révisorat extérieur financé par la CBFA qui apportait un contrôle externe. Vous ne l'avez peut être pas connu, c'était avant 2008.

Je partage les questions de ma collègue Mme Rutten. Est-ce que c'était une bonne économie? Les missions des réviseurs se limitent sans doute à la qualité des écritures comptables ou un peu plus. Mais est-ce que ce n'était pas une mauvaise économie en l'occurrence?

Pierre Mariani: Il y a toujours un seul réviseur au niveau du groupe en tant que holding. Il y a une situation différente en droit belge et sur le périmètre français des filiales. Sur celui-ci, il faut obligatoirement deux auditeurs dont le mandat est périodiquement soumis à un renouvellement.

En réalité, en France, sur la partie de DCL, la situation était même plus compliquée que cela, puisque d'un côté, il y avait Deloitte qui est l'auditeur du groupe et de DCL. DCL est suivi par un autre cabinet qui est Mazars, qui était donc le deuxième auditeur. FSA a été révisé par un troisième auditeur qui était Price, plus Mazars.

Ma préférence va très clairement à ce qu'il y ait au moins un auditeur qui voie l'ensemble de l'organisation. Nous avons la segmentation des entités, la segmentation des auditeurs et celle des régulateurs, ce qui ne permet pas une bonne vision de l'ensemble de l'organisation. Nous avons donc essayé de mettre un peu d'ordre. Tout d'abord, avec la scission du FSA, nous n'avons plus travaillé avec Price. Nous avons mis Deloitte sur le périmètre qui restait et nous avons imposé Deloitte sur l'ensemble de l'organisation comme point commun de référence, de façon à avoir au moins quelqu'un qui connaisse l'ensemble des risques et qui n'ait pas simplement une vision partielle car ce n'est pas dans la holding seule que vous pouvez observer les choses. Nous n'avons pas fait d'économies sur la réduction du nombre de réviseurs.

En revanche, on a fait des économies sur la mise en concurrence et notamment sur le fait qu'ils aient, au moment des renouvellements, à faire des propositions qui soient en ligne avec le marché et pas supérieures à 30 % du marché. Oui, on les a aussi mis en concurrence sur les

tarifs. Mais ça, c'est la vie normale des relations entre une entreprise et son fournisseur. C'est d'ailleurs le comité d'audit qui en est chargé, puisque ce n'est pas le management qui est chargé des relations avec les réviseurs. C'est sous l'autorité du comité d'audit que sont conduits les choix et les appels d'offres. C'est ce que j'ai fait dans d'autres maisons. Je suis président du comité d'audit d'une autre entreprise. Et c'est ce qu'on fait: c'est le comité d'audit qui choisit l'auditeur et qui met en concurrence sur la définition des champs de contrôle et de périmètre.

Donc, de ce point de vue-là, je crois qu'il n'y a pas eu d'économies, de recherche d'économies.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): (...)

Pierre Mariani: Je n'ai pas connu cette situation-là, parce que je ne l'ai jamais vu fonctionner.

Hendrik Bogaert (CD&V): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Mariani, ik heb nog een vraag over het verschil tussen liquiditeit en solvabiliteit en de mogelijke interactie tussen beide. De basisschool zou zeggen dat liquiditeit anders is dan solvabiliteit. Ik zou echter graag even willen ingaan op de mogelijke interactie tussen beide.

Indien u een probleemportefeuille hebt en u gaat snel in de afbouw, hebt u op een bepaald ogenblik verlies. Dat verlies is vervelend. Het tast de balans en de solvabiliteit van de bank aan. Natuurlijk, hoe sneller u gaat, hoe minder risico u hebt om op termijn een liquiditeitsprobleem te hebben.

Dexia is geneukt door het liquiditeitsprobleem.

Ik wil enkel stellen dat liquiditeit en solvabiliteit precies als twee aparte begrippen worden gezien. Er is echter een duidelijke connectie tussen beide.

Had u sneller kunnen gaan, zoals door mevrouw Rutten, mevrouw Almaci, de heer Jambon en andere leden naar voren is gebracht? Dat is een heel terechte vraag.

Natuurlijk, hoe meer kapitaal u hebt en hoe sterker uw eigen vermogensratio ten opzichte van de totale balans is, hoe meer snelheid u had kunnen halen. Ik betwist helemaal niet dat het bedrag van 150 miljoen euro per dag een groot bedrag is. Het is ook een groot bedrag. Had u echter een sterke balans gehad, dan had u de portefeuille sneller kunnen afbouwen, de verliezen slikken en ze op een sterker kapitaal afschrijven.

Een en ander brengt ons natuurlijk opnieuw bij de

volgende vraag. Was er op een bepaald ogenblik echt geen mogelijkheid om het kapitaal te versterken?

Ik sluit aldus aan bij de vragen die zijn gekomen over de adem van de aandeelhouders, die op een bepaald moment op was. U kan echter in voorkomend geval ook nog naar de markt stappen, om kapitaal op te halen.

Is zulks in het licht van wat ik nu stel, overwogen? Jullie wisten dat jullie vijf jaar nodig zouden hebben om het probleem op te lossen en dat Dexia gedurende die periode van vijf jaar op elk ogenblik, indien de interbankenmarkt zou opdrogen en gegeven het feit dat er een enorm risico bestond, desgevallend in problemen zou komen. U wist dat u vijf jaar probleemloos moest kunnen overbruggen. U bent tot aan jaar drie geraakt. Was er, in het geheel van het hiervoor geschetste kader, niet een piepkleine mogelijkheid om kapitaal op te halen, de portefeuille sneller af te schrijven en sneller te gaan, bijvoorbeeld van vijf jaar naar vier of drie jaar? Was dat volgens u al dan niet een mogelijkheid?

Pierre Mariani: Il y a évidemment une distinction entre une crise de liquidité et une crise de solvabilité mais il y a des liens extrêmement forts avec les deux notions. C'est pour cela que je préfère dire que notre problème est l'existence du portefeuille obligataire, qui génère un problème de liquidité, mais qui finit par présenter, potentiellement, un risque de solvabilité.

Je vais essayer de rester essentiellement concentré sur le portefeuille obligataire. Ces 220 milliards de portefeuille obligataire présentent deux risques pour le groupe. Il présente d'abord un risque de liquidité, parce qu'il est financé à court terme. Donc, on est très dépendant des financements à très court terme.

Deuxièmement, il faisait courir un autre risque au groupe, risque qui ne s'analyse pas tout de suite en un risque de solvabilité, mais presque; c'est un risque de *spreads*. Ce n'était pas un risque de taux d'intérêt, entendons-nous bien, puisque qu'on était protégé contre celui-ci. Mais, dans un univers où les *spreads* de crédit se sont très fortement élargis, on avait un risque très fort de ce point de vue et il s'est matérialisé.

La valeur du portefeuille est soudain devenue très fortement négative parce que les *spreads* de crédit se sont élargis. Par conséquent, si vous prenez tous les rapports du groupe sur le portefeuille obligataire, l'option était de dire que

c'était une réserve de liquidités pour le groupe. C'était présenté comme cela; c'est-à-dire que ce portefeuille était soi-disant liquide et que, si on en avait besoin, on pouvait le vendre pour se procurer des liquidités. D'une part, on pouvait le mobiliser auprès de la Banque centrale, ce qui était la voie numéro 1 et, d'autre part, on pouvait le vendre. C'était bien, tant que l'on n'avait pas un élargissement des *spreads*. Or, ce portefeuille a été acquis massivement entre 2006 et 2008 au moment où les *spreads* de crédit étaient historiquement les plus bas.

Le *spread* moyen des 220 milliards de portefeuille, c'est 30 points de base de rémunération sur un portefeuille dont la durée de vie moyenne était, en 2008, supérieure à 11 ans. Cela veut dire qu'on a une proportion très forte d'actifs dont la durée de vie est supérieure à 20 ans. Cela, c'est 30 points de base. Les *spreads*, depuis 2007, se sont creusés de plus en plus. C'est vrai pour les États, c'est vrai pour les particuliers, c'est vrai pour les banques et c'est vrai pour les actifs qui constituaient tous les catégories d'actifs de ce portefeuille.

Donc la valeur de ce portefeuille, la moins-value latente, est devenue négative. Jusqu'en juillet 2007 et même encore en juillet 2008, il y avait une plus-value latente sur le portefeuille. La réserve AFS, dont on parle beaucoup, c'est-à-dire la plus ou moins-value latente du portefeuille, a été positive jusqu'à l'été 2008. Elle est massivement devenue négative depuis pour atteindre une quinzaine de milliards à l'automne 2008; après, c'est remonté. Là, cela s'est à nouveau détérioré, notamment à cause des souverains.

Cela veut dire qu'il y a probablement plusieurs dizaines de milliards de *mark-to-market* négatifs sur le portefeuille. C'est là que le lien entre la liquidité et la solvabilité se fait, c'est-à-dire que le portefeuille est devenu invendable. Donc il a bien fallu le financer dans la durée puisqu'on ne pouvait pas le vendre pour se procurer de la liquidité ou pour résoudre, réduire rapidement les besoins de liquidité. Deuxièmement, non seulement il n'était pas vendable, mais, lorsqu'il était vendu, des pertes importantes étaient dégagées.

C'est là qu'on reboucle entre liquidité et solvabilité sur la gestion de l'entreprise.

On pourrait dire en effet qu'on aurait probablement pu aller plus vite ou qu'on aurait dû aller plus vite. Très franchement, je pense qu'on était en capacité maximale de ce qu'on pouvait

vendre.

Hendrik Bogaert (CD&V): Dat betwist ik niet. Ik betwist niet, met de kennis die wij nu hebben, dat er fouten van snelheid van afbouw zijn gebeurd.

Ik wil alleen maar de volgende hypothese aan u voorleggen. Had u een kapitaalsronde kunnen doen, dan had de snelheid hoger kunnen zijn en was u misschien sneller van het pakket afgeraakt en zou u het misschien net voor de storm hebben kunnen halen.

Pierre Mariani: Je n'en suis pas certain. Je vais vous donner un exemple. On a eu des discussions, y compris avec Luc Coene qui nous a demandé pourquoi, à partir du moment où il y a eu des programmes de rachat de souverains par la Banque centrale, ne pas leur apporter nos titres. Pourquoi ne pas avoir apporté ces titres? Parce que nos expositions sont massivement supérieures à dix ans. Autrement dit, la durée de vie est supérieure à dix ans. Et la Banque centrale européenne limitait les titres d'une durée inférieure à dix ans. Même si on avait eu les moyens de prendre les 15, 20 % de perte, on n'avait pas toujours les titres susceptibles d'être présentés aux appels d'offres.

Aurait-on pu accepter les pertes? Quels étaient les critères retenus pour vendre? Il y avait, premièrement, l'aspect du risque. Ainsi, on a préféré vendre ce que l'on considérait comme de mauvais risques plutôt que des risques que l'on considérait comme bons. Deuxièmement, on avait un besoin de financement en dollars dont la réduction était impérative. En effet, c'est là que l'on n'avait aucune ressource. C'est vrai que l'on a mis très fort l'accent sur le *deleverage* en dollar et toutes les monnaies qui y étaient liées ou pour lesquelles on était obligé de passer par le dollar pour avoir des données locales comme le yen. On a donc très fortement *deleveragé* sur le dollar. Troisièmement, on a regardé, au cas par cas, s'il était plus avantageux de porter pendant un certain temps ou s'il était plus avantageux de vendre tout de suite.

Derrière tout cela, il y a la capacité d'absorption du marché. C'est bien beau de vouloir vendre, mais il faut encore que des gens achètent. On avait 5 milliards d'exposition sur la Grèce. C'était bien de vouloir vendre ces 5 milliards, mais il n'y a pas de marché. Depuis un an et demi, la capacité d'absorption est de quelques dizaines de millions et non de 5 milliards.

Avec des montants plus importants de capital, on

aurait pu accepter des pertes plus importantes. Plutôt que d'accumuler du capitalOn avait 13,5 % de Tier 1 au mois d'avril.

Je suis même intervenu devant le Collège des régulateurs, qui s'est tenu au printemps de cette année, pour dire: "Vous nous imposez de maintenir 13 % minimum de Tier 1, moi je vous demande un arbitrage différent, qui est de dire, c'est 13 % de Tier 1, sauf si la réduction de ce Tier 1 nous permet de réduire davantage le besoin de financement et le risque de liquidités. Je vous demande l'autorisation de faire ces arbitrages-là."

C'est ce qu'on a fait au printemps quand on a pris la décision sur les Financial Products et quand on a pris la décision d'accepter des pertes plus importantes. Là, on était prêt à accepter des pertes plus importantes dans deux domaines: soit notamment pour vendre des actifs plus longs et avec des niveaux de perte plus importants, puisqu'on était prêt à aller jusqu'à 10 % de pertes sur ces catégories d'actifs.

La **présidente**: Il y a quelque chose que je ne comprends pas et pardonnez-moi si je vous pose une question idiote. Vous dites qu'il faut des acheteurs: on a 5 milliards d'obligations souveraines grecques, on veut bien les vendre, à la limite on aurait peut-être pu les vendre, mais il y avait personne pour les acheter. Si elles ne sont pas chères, s'il y a des acheteurs potentiels parce que le point de base, le *spread*, est très petit, à ce moment-là ... Vous avez dit vous-même que jusqu'en et même pendant toute l'année 2009, personne ne critiquait la Grèce et personne ne disait que son développement économique était problématique. Pourquoi n'y aurait-il pas eu d'acheteur? Je ne comprends pas.

Christiane Vienne (PS): (...)

La **présidente**: Oui, qu'on diminue le profil de risque!

Pierre Mariani: On a vendu 18 milliards d'actifs en 2009. On n'a pas vendu la Grèce.

La **présidente**: Vous prenez l'exemple de la Grèce, donc je me permets de demander pourquoi ne pas avoir vendu la Grèce.

Pierre Mariani: Il faut que vous compreniez que les risques souverains, pour que cela ait un vrai impact ... Je ne parle pas du risque, sur la Grèce on est sur du risque de crédit, si vous voulez. C'est-à-dire qu'il y a un risque de perte. Sur les

souverains en général, la vente des souverains n'améliore pas fondamentalement la situation des liquidités. Elle réduit les portefeuilles, bien sûr.

La **présidente**: Elle réduit l'exposition, c'est ça?

Pierre Mariani: Elle réduit le risque de crédit. C'est le vecteur principal de la liquidité sur le marché des repo. D'autre part, les régulateurs nous imposent de conserver des repo. Je ne sais pas comment on va respecter ou comment les banques vont respecter les futures normes de Bâle III en termes de liquidités, sans obligations souveraines dans les portefeuilles. C'est l'instrument de gestion de la liquidité bancaire.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): De heer Bogaert heeft heel duidelijk gewezen op de link tussen solvabiliteit en liquiditeit. Is het dan juist om te stellen dat, wetende wat de risico's waren met, enerzijds, de toxische producten en de langetermijnengagementen met kortetermijnfinanciering en, anderzijds, een minimumkapitalisatie in 2008 met aandeelhouders die zelf eigenlijk bijna geen enkele marge meer hadden om nog te verwateren of een bijkomende inspanning te doen... Dat is een situatie waarvan ik denk dat de markt ze ziet, zeker op een moment dat er een schuldencrisis is. Dan ben je een gewond dier en daarom heb ik een aantal keren de vraag gesteld waarom er niet naar andere mogelijkheden tot kapitalisatie is gekeken en of u als CEO, of de heer Dehaene als voorzitter van de raad van bestuur, die vraag heeft gesteld aan de aandeelhouders, van wie ik kan begrijpen dat zij in een moeilijke situatie zaten. Waarom werd er niet naar andere manieren van kapitalisatie gezocht?

Voor mij is de conclusie dat wij in de volgende vergaderingen in elk geval de voornaamste aandeelhouders zullen moeten horen. Ik heb u niet horen antwoorden op de vraag of dat fundamentele debat werd gevoerd in de raad van bestuur en welke de posities waren van de aandeelhouders.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): De essentiële vraag van vandaag blijft of tussen 2008 en 2011 iets werd ondernomen om de fundamentele problemen van het businessmodel op een andere manier op te lossen dan verder te gaan op de manier waarop men daarvoor al bezig was. Er is een afbouw gebeurd, maar er is geen fundamentele verandering gebeurd. De vraag over de herkapitalisatie is een fundamentele vraag. De vraag aan aandeelhouders die op hun tandvlees zitten... De vraag in verband met de

Gemeentelijke Holding zal ik ook stellen aan de heer Dehaene. De heer Vermeiren heeft in het Vlaams Parlement gezegd dat zij dit onder druk hebben gedaan, omdat men hen zei dat de bank anders failliet zou gaan. Langs alle kanten komt het signaal dat het blijkbaar niet kon en dat men het niet wou. Ik wil nu voor eens en altijd duidelijkheid of het een kwestie was van niet willen, nadat men de situatie in alle openheid had besproken en alle modellen op tafel had gelegd in de raad van bestuur, met alle informatie die op dat moment voorhanden was. Wat, bijvoorbeeld, de Italiaanse staatsobligaties betreft, zit er op dit moment in de restbank, zonder Dexia Bank België, nog een uitstaande portefeuille van meer dan 7 miljard op een totaal van 12 miljard.

Excuseer, het gaat over iets meer dan 12 miljoen.

In 2009 was de markt toch voldoende liquide om die bijvoorbeeld te verkopen en om de omvang te verkleinen?

Pierre Mariani: C'est un bon exemple. Une très grande partie des obligations italiennes, grecques, espagnoles, etc. qui sont dans le groupe résiduel sont dans les actifs d'assurances et dans la compagnie d'assurances.

Partout en Europe, les compagnies d'assurances investissaient massivement en actions et en obligations. Les actions, c'est fini! D'abord, parce qu'elles ont pris ... Je rappelle quand même que Dexia Insurance a fait 900 millions de pertes en 2008-2009 principalement sur les actions, notamment les actions bancaires. En outre, la nouvelle réglementation Solvency II, qui est l'équivalent de Bâle III pour les compagnies d'assurances, va leur interdire complètement d'investir en actions. Bon courage aux entreprises européennes pour trouver des fonds propres à l'avenir!

Les compagnies d'assurances n'ont pas d'autre choix que d'acheter des obligations. Je sais bien qu'aujourd'hui, il semble qu'il vaille mieux acheter des obligations non pas de banques mais d'entreprises plutôt que des obligations souveraines. Toutefois, si vous regardez la situation de l'ensemble des compagnies d'assurances en Europe, elles sont massivement investies en obligations souveraines.

Si, en Grèce et en Irlande, c'était gérable pour la plupart d'entre elles, je vous le dis de manière très solennelle, s'il y a un pépin sur l'Italie ou sur l'Espagne, c'est la totalité des compagnies d'assurances européennes qui sera par terre et

probablement la totalité des banques européennes qui seront par terre également! Il ne s'agit pas là de problèmes de gestion de tel ou tel établissement. Ce sont véritablement des problèmes systémiques.

Pardon de le dire, mais la Grèce, c'est l'histoire d'une éraflure au petit doigt qui se transforme en septicémie! Le problème de la Grèce était gérable en 2010. Il est devenu incontrôlable aujourd'hui, et d'ailleurs incontrôlé.

On sait que les décisions du 21 juillet sont mortes le lendemain même où elles ont été décidées. Elles sont en tout cas mortes au cours de la première semaine d'août, sans jamais avoir été appliquées. Quant à celles de fin octobre, on nous dit que ce sera entre 50 et 60 % de perte sur la Grèce. En tant que CEO du groupe, je ne sais pas vous dire aujourd'hui selon quelles modalités, l'échange des titres grecs va avoir lieu.

Sera-ce la même chose qu'en juillet, avec un *haircut* plus important? Sera-ce autre chose? Je n'en sais rien. Ce qu'on sait, c'est que maintenant, le sujet n'est plus la Grèce. Le sujet est ailleurs. Et ailleurs, on peut encore moins le traiter.

Il faut vraiment se dire que sur l'Italie et sur l'Espagne, on est dans une situation qui peut faire sauter le système financier européen. C'est d'autant plus regrettable que sur l'Italie, quand je compare la situation relative... Je vais peut-être vous choquer en comparant la situation de l'Italie et la situation de l'Angleterre. Sur les fondamentaux, je préférerais prêter à l'Italie qu'à l'Angleterre. La situation budgétaire est pire en Angleterre. La situation des finances du pays, si on cumule les besoins de financement privés et les besoins de financement publics, est pire en Angleterre qu'en Italie. Il est vrai que la City n'est pas à Milan

La présidente: Et en France, cela va bien?

Pierre Mariani: Nous sommes sur des pays qui ont des montants d'épargne... Et c'est un peu le problème de la Belgique aussi... Heureusement, nous sommes sur une zone euro qui, contrairement à la zone dollar et à la zone sterling, a l'épargne suffisante pour couvrir les besoins de financement publics et privés. C'est un problème de rétablissement de confiance. Je sais que ces propos peuvent un peu choquer, j'ai déjà eu des réactions au Parlement français. Je sais donc quelles vont être les vôtres.

Le système financier est responsable de la crise

en 2008, incontestablement. Cela a provoqué une aggravation de la situation des États parce que les États sont venus au secours du système financier. Depuis un an, on vit une crise politique. On vit une crise politique dans un certain nombre de pays et une crise de gouvernance européenne.

On peut demander tous les renforcements de fonds propres qu'on veut au système financier, si on ne règle pas cette situation politique, cette situation n'est plus maîtrisable au niveau des établissements financiers.

La présidente: Voulez-vous dire que la balance des États doit être meilleure?

Pierre Mariani: J'ai dit deux choses. D'abord on a un problème de gouvernance européenne. Je pense qu'en 2008, la situation était gérable parce qu'on demandait à chacun des États de résoudre les problèmes de leurs propres systèmes financiers. Aujourd'hui, on demande, y compris aux parlements nationaux, de prendre des risques pour sauver le voisin! Et c'est beaucoup plus compliqué au niveau européen.

Nous le voyons bien dans les réticences des différents parlements à venir en aide à tel ou tel pays, etc.

Je reviens à ce que disait Christian Noyer dans cette interview que je citais en début de réunion. On a demandé aux banques et aux compagnies d'assurances de financer les déficits d'État en souscrivant à des obligations, y compris avec des incitations réglementaires fortes qui font que, notamment, jusqu'à présent, ce n'était pas pondéré du tout dans les risques pondérés des groupes. Et aujourd'hui on dit que cela n'était pas à faire. Il y a une responsabilité au moins conjointe là-dessus. Et derrière il y a un seul choix, "le *free lunch*, c'est terminé". "La maison, le marché financier, ne fait plus crédit".

Cela fait 30 ans (je parle de la situation française car celle des autres je la connais un peu moins bien, encore que) qu'on finance les déficits des régimes de sécurité sociale, les régimes de santé, les régimes d'indemnisation de chômage, et les déficits du budget de l'État à crédit. L'aspirine à crédit c'est terminé.

Simplement, il faut gérer la transition. Cet ajustement, soit il est lent et progressif, soit il va être extrêmement brutal comme on le voit dans un certain nombre de pays, la Grèce étant quelque chose d'autre, c'est qu'en plus, il y a la fraude, et que tout le monde savait qu'il y avait de la fraude.

La présidente: Il n'y a sans doute que là qu'il y a de la fraude...

Pierre Mariani: Je veux le croire...

La présidente: Oui.

Pierre Mariani: Laissez-moi l'espérer...

La présidente: Oui, oui, oui, oui.. Mais une petite question..

Pierre Mariani: On s'éloigne du sujet...

La présidente: Voilà, c'est cela. Je vois très bien votre analyse mais si on revenait à Dexia. Dans le portefeuille Dexia, combien de pour cent y a-t-il de dettes espagnoles et italiennes?

Pierre Mariani: Je vais vous redonner les chiffres.

Fin du mois de juin, fin du deuxième trimestre, il restait 31 milliards d'euros de dettes souveraines stricto sensu dont 22 sur l'Italie, 4 sur l'Espagne, deux sur le Portugal, la Grèce sera très largement traitée, il en reste encore mais cela va être traité par les provisions que nous allons donner et à la fin, si on raisonnait sur le périmètre post cession de DBB, il resterait 17 milliards d'Italie, 3 d'Espagne, 2 de Portugal, et 1 de Grèce.

La présidente: Qui resteraient dans la structure résiduelle?

Pierre Mariani: Dans la structure résiduelle.

La présidente: Et dans la structure DBB?

Pierre Mariani: Il doit y avoir cinq milliards d'Italie, un milliard d'Espagne et puis, pour le reste, un peu de Grèce et quasiment pas d'Irlande. Au total, il y a donc environ à peu près 8 milliards de PIIGS dans le périmètre du groupe DBB dont une très grosse partie sur la compagnie d'assurance.

La présidente: Je n'ai pas les mêmes proportions, mais pour le portefeuille, j'ai 7,5 milliards, ce qui correspond à peu près. Sur les 7,5 milliards, j'ai 57 % en Espagne et 30 % en Italie.

Pierre Mariani: Non, c'est sur l'Italie que le pourcentage est le plus important.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Mevrouw de

voorzitter, misschien komt het door het late uur en word ik wat moe.

Mijnheer Mariani, de enige reden dat in 2007, op het moment dat de markt liquide was, die obligaties niet van de hand zijn gedaan, is omdat iedereen vertrouwen had in het Europese systeem, omdat de schulden crisis nog niet was losgebarsten en omdat de toezichthouder zei dat het allemaal oké was.

U hebt dus vertrouwd op de toezichthouder om die dingen niet af te stoten. Toch? Dat is de vaststelling.

Pierre Mariani: On peut toujours raisonner en comparaison. Je préfère m'être débarrassé du *subprime* que des obligations italiennes, même aujourd'hui.

Hendrik Bogaert (CD&V): On peut faire les deux.

Pierre Mariani: Oui, on peut tout faire à la fois, tout en même temps. Si j'avais pu, je peux vous dire une chose, c'est que j'aurais vendu les 223 milliards d'euros dès le mois d'octobre. Simplement, il a fallu deux ans pour les acheter, il faudra cinq ou dix ans pour les vendre. Et encore !

La **présidente:** Chers collègues, peut-être encore une dernière question. Et puis, je vous poserai une question plus globale.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!): Je ne veux pas être discourtois, mais j'ai deux petites questions plus personnelles pour terminer, monsieur Mariani. Nous avons entendu M. Dehaene à propos de votre paquet salarial, des bonus en 2010. Quel est votre avis sur la question? On prévoit notamment un paiement, si je ne m'abuse, différé. Je pense que c'est une question symboliquement importante.

Deuxièmement, j'ai lu dans un journal économique français que vous annonciez que votre mission serait terminée pour la fin de l'année ou dans quelques mois. C'est clair qu'il y a une échéance qui est très claire, qui est la mise en place du démantèlement dans ses aspects concrets. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus à ce sujet?

Je vous remercie.

Pierre Mariani: Je sais bien que le sujet des bonus est un sujet émotionnellement extrêmement fort, et je comprends tout à fait ça. Je peux vous dire que, en tout cas, la politique de rémunération variable telle qu'elle a été conduite

par le groupe... Je sais bien qu'il faudrait faire ce travail gratuitement.

Ce postulat étant fait, je crois qu'il y a deux choses. Un: il y a des règles qui ont été définies. Et je mesure pleinement l'impact émotionnel de ce sujet et ce que ça peut provoquer dans l'opinion. Je dis simplement que ces règles ont été appliquées. Je pense qu'elles ont été appliquées plus sévèrement plus tôt. On a étalé les bonus avant même que l'étalement ne soit demandé. On les a d'abord très fortement réduits dans leur montant. C'est moins de la moitié de ce que c'était avant la crise. Pour cette année, j'ai dit ce qu'il en était. Dès qu'au mois de mai, on avait annoncé qu'on accélérerait le *deleverage*, même si je considère que le fait de gérer ce portefeuille est plutôt quelque chose qui mérite que les gens qui s'en occupent continuent à être rémunérés, parce qu'ils font gagner... en tout cas, ils évitent beaucoup de pertes, y compris au contribuable. Et on a intérêt à ce qu'ils restent pour s'en occuper plutôt qu'ils ne partent ailleurs.

Voilà, je n'ai pas d'autres choses à dire sur le sujet.

Sur le calendrier, plusieurs choses sont réelles. Premièrement, on a discuté de ce plan de résolution organisée. Certaines des solutions - on n'en a pas beaucoup parlé ce soir - qui ont été préconisées, y compris la sortie rapide de Dexia Banque Belgique, sont des éléments qui fragilisent un peu le dispositif. Je sais bien que cela rassure les épargnants en Belgique mais cela fragilise le dispositif d'ensemble parce que cela enlève une grosse part de la profitabilité, donc de la capacité de financer sans recours à des augmentations de capital, la poursuite du *deleverage*, si je rebondis sur votre remarque ou sur celles, nombreuses, qui sont intervenues sur le sujet.

C'est donc un choix qui a été fait, les États se sont mis d'accord là-dessus. Nous, notre rôle était d'obtenir le meilleur prix possible dans cette transaction. Je crois qu'on l'a fait dans des conditions qui me paraissent acceptables même si, à la fin, cela représente 4 milliards de pertes pour le groupe. Il y avait peut-être d'autres solutions, en effet, mais ce ne sont pas celles qui ont été retenues. On mesurera les conséquences de ce choix dans longtemps, je pense.

En tout cas, je pense que c'était une solution indispensable pour la protection de la franchise des dépôts en Belgique, dont je peux vous assurer qu'elle était la seule préoccupation réelle

des régulateurs, non seulement en Belgique mais y compris en France. Cela, c'est un point qui est très important dans la manière dont on a procédé.

Pour ce qui me concerne, j'ai redit aussi que mon mandat, comme d'ailleurs depuis trois ans, est à la disposition du conseil qui en dispose comme il le souhaite. J'ai dit aussi que je me sentais une double responsabilité: vis-à-vis d'abord des États et du conseil, responsabilité qui était de mettre en œuvre les cessions dans les meilleures conditions possibles, de façon à ce qu'on ait un dispositif qui tienne la route, de mettre en place cette nouvelle organisation et ensuite de m'occuper des collaborateurs du groupe car il y a quand même 600 collaborateurs dans la holding, qui, j'ai l'impression, ont fait depuis trois ans, un travail qui mérite hommage, même si les uns et les autres n'apparaissent pas sur le devant de la scène. Ce sont eux qui, en réalité, font beaucoup de ce travail. Donc, cela suppose qu'on ait dessiné la nouvelle organisation et que l'on sache ce qui va venir.

Il me paraît aussi tout à fait normal, et je crois que cela fait partie des discussions qui ont eu lieu entre les États, que la gouvernance du groupe évolue, pour refléter notamment la part des garanties prises par chacun des États dans le total des garanties. Cela me semble tout à fait normal et je trouverais tout aussi normal qu'il y ait des conséquences qui soient tirées sur l'équilibre des pouvoirs au sein du conseil, y compris au sein du management du groupe.

Voilà ce que je peux vous dire. Je n'ai pas la maîtrise du calendrier dans cette opération mais je peux supposer que, une fois que l'on aura bien engagé les discussions avec la Commission européenne, quelque part au début de l'année prochaine, les comptes 2010 étant arrêtés, j'en tirerais un certain nombre de conclusions, dès lors que la structure sera en place et qu'elle fonctionnera de manière normale.

La **présidente**: Chers collègues, il est 22 h 37. Avez-vous encore des questions fondamentales à poser à M. Mariani qui nous a répondu sans désespérer depuis que nous avons commencé à l'interroger vers 15 h 30 avec une petite interruption de 20 minutes? Si tel n'est pas le cas, pensez-vous qu'il soit convenable que nous passions à notre interlocuteur suivant ou n'envisagerions-nous pas de l'interroger ultérieurement? Apparemment, mercredi après-midi n'est pas possible. Puisque M. Dehaene est présent, puis-je lui demander s'il est disponible lundi prochain?

Jean-Luc Dehaene: (...)

La **présidente**: Ce ne serait pas pour la semaine prochaine alors. Nous pourrions donc vous interroger la semaine du 21 novembre. Serez-vous en Belgique?

Dans l'intervalle, je vous propose ceci. Mercredi midi, nous avons le Bureau. Mercredi après-midi, nous aurons peut-être l'audition de nos experts. Nous pourrions voir certaines choses avec eux et, à partir des déductions que tous et chacun vont faire de ce qui a été dit aujourd'hui, nous pourrions également déjà poser une batterie de questions à M. Dehaene. Ainsi, lorsqu'il viendra en commission le 21 novembre, si cela lui convient, il pourra déjà répondre à un faisceau de questions que nous lui aurions adressées. Je propose ceci de façon à être efficace et pragmatique, quitte à ajouter, comme cela arrive toujours, des questions subsidiaires. Pouvons-nous fonctionner ainsi?

Christiane Vienne (PS): M. Dehaene ne sait-il pas venir demain?

Pierre Mariani: Il y a conseil d'administration de Dexia.

La **présidente**: C'est une obligation!

Au nom de la commission, je voudrais remercier M. Mariani de sa présence, de la clarté de ses propos, de son engagement dans les réponses qu'il nous a données, de sa volonté de transparence et du fait qu'il a dit rester à notre disposition. Monsieur Mariani, si nous avons besoin de vous rappeler, nous vous saurions gré de bien vouloir revenir vers nous pour quelques questions complémentaires. Mmes Rutten et Almaci ont encore deux questions à vous poser.

Gwendolyn Rutten (Open Vld): Mijnheer Mariani, ik dank u namens mijzelf en mijn fractie voor de openheid, de volledigheid en de volgehouden inspanning.

Het was leerrijk en wij zijn nog lang niet uitgevraagd, maar voorlopig, wat u betreft, wel.

Mevrouw de voorzitter, met heel dit debat in het achterhoofd zou ik nog willen zeggen dat ik echt niet tot 21 november zou wachten, want dan ligt deze hele discussie met alle inzichten die wij hebben opgedaan te ver achter ons. Daarom wil ik met aandrang vragen om een tijdstip te zoeken en vinden dat iets dichterbij ligt.

La **présidente**: Pour M. Dehaene? Je veux bien essayer, mais cela dépendra de son agenda, de sa disponibilité. Il faut être correct: il a été disponible aujourd'hui tout l'après-midi. En fonction de son agenda, le plus vite possible. Je comprends mais, dans l'intervalle, nous pouvons faire d'autres choses. Je ne dis pas non, nous en discuterons mercredi en bureau si vous le voulez bien.

Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!): Ik dank de heer Mariani voor zijn omstandige uitleg. Ik heb ook gehoord dat men bereid is een *data room* te openen. Ik hoop dat dit zo snel mogelijk kan gebeuren en dat wij die documenten kunnen krijgen.

Ik steun de vraag van mevrouw Rutten. Ik meen dat wachten tot 21 november echt niet aan de orde is. Wij hebben vandaag het engagement genomen om de twee heren uit te nodigen. Zij zijn ook samen gekomen, maar de vragen die wij aan de heer Mariani wilden stellen, waren omstandig en leverden talrijke leerrijke discussies op.

Ik stel voor dat woensdag wordt gekeken naar de agenda van de heer Dehaene en dat wij proberen de komende week een afspraak te maken.

Wat mij betreft, als 11 november niet kan, wil ik gerust op 12 november komen en op een zaterdag werken. Ik begrijp dat dit een probleem is voor de diensten, maar deze commissie beginnen met de heren Mariani en Dehaene en dan pas op 21 november het gesprek voeren met de heer Dehaene, is toch een heel rare situatie die ik liever zou vermijden. Ik denk dat dit kan.

La **présidente**: Madame Almaci, je comprends vos réactions. Ce qu'il y a d'intéressant dans ce que vous avez dit c'est que le Bureau prendra la décision mercredi. Nous clôturons pour aujourd'hui nos travaux. Je vous remercie de votre attention et de vos questions.

La réunion publique de commission est levée à 22.44 heures.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 22.44 uur.